



BANQUE DE TUNISIE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2020

SOMMAIRE

Présentation générale de la Banque de Tunisie

- Répartition du capital et des droits de vote
- Conditions d'accès aux assemblées générales
- Composition du Conseil d'Administration
- Chiffres clés de la Banque de Tunisie

L'environnement économique et financier en 2020

Activités de la Banque de Tunisie

- Ressources collectées
- Les crédits à la clientèle
- Le portefeuille-titres
- La monétique

Résultats de la Banque de Tunisie

- Intérêts et revenus assimilés
- Les commissions bancaires
- Revenus du portefeuille d'investissement
- Le produit net bancaire
- Les frais généraux
- Le résultat brut d'exploitation
- Le résultat net de l'exercice
- Répartition des bénéfices
- Renforcement des fonds propres

Normes prudentielles et gestion des risques

- Ratios réglementaires
- Créances classées et provisions
- Provisions collectives
- Division et couverture des risques
- Contrôle interne et gouvernance
- Prévention contre le blanchiment d'argent

Le titre Banque de Tunisie en Bourse

Développement et modernisation de la banque

- L'évolution de l'effectif
- La formation et le développement des compétences
- Projets structurants lancés
- La Banque de Tunisie, une banque citoyenne

Evolution prévisionnelle de l'activité en 2021

Etats financiers de la Banque de Tunisie au 31 décembre 2020

Rapport de gestion du groupe Banque de Tunisie

Etats financiers consolidés du Groupe Banque de Tunisie au 31 décembre 2020



PRESENTATION GENERALE DE LA BANQUE DE TUNISIE

Dénomination :	BANQUE DE TUNISIE – BT -
Forme juridique :	Société Anonyme
Nationalité :	Tunisienne
Siège social :	2, Rue de Turquie - 1001 Tunis
Téléphone :	71 125 500
Fax :	71 125 410
Site Web :	www.bt.com.tn
Date de constitution :	23 Septembre 1884
Durée :	Prorogée au 31 Décembre 2027
RNE :	0000120H
Capital social :	225.000.000 dinars
Objet social :	Banque Universelle au sens de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux Etablissements financiers
Régime fiscal :	Droit Commun

REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 Décembre 2020, le capital social de la Banque est réparti comme suit en nombre d'actions et en droits de vote :

Actionnaires	2020		2019	
	Nbre d'actions	% droit de vote	Nbre d'actions	% droit de vote
Actionnaires tunisiens	141 939 130	63,08%	141 715 961	62,98%
Dont :				
Héritiers Abdellatif EL FEKIH	22 499 503	10,00%	22 499 503	10,00%
Groupe Habib KAMOUN	19 331 315	8,59%	19 272 740	8,57%
Actionnaires étrangers	83 060 870	35,92%	83 284 039	37,02%
Dont Banque Fédérative du Crédit Mutuel	79 501 350	35,33%	79 501 350	35,33%
Total	225 000 000	100,00%	225 000 000	100,00%

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Tout actionnaire désirant prendre part à une Assemblée Générale de la Banque de Tunisie doit retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Les actionnaires, qui le souhaitent, peuvent se faire représenter à l'assemblée par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 9 membres, dont deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les intérêts des petits actionnaires et ce conformément à la réglementation en vigueur.

A la tenue de l'Assemblée Générale de 2020, le conseil d'administration est ainsi composé :

Président

M. Eric CHARPENTIER

Administrateurs

Mme Henda EL FEKIH : Vice-Présidente du conseil d'administration

Mme Hella MEHRI

M. Habib KAMOUN

M. Elyès JOUINI

M. Mohamed REKIK

M. Sadri CHIHAOUI

Banque Fédérative du Crédit Mutuel –BFCM– Représentée par M. Alexandre SAADA

Compagnie d'Assurances et de Réassurances –ASTREE– Représentée par M. Abdelmonem KOLSI

Comités rattachés au Conseil d'Administration

Les comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

Comité d'Audit Interne :

Les missions fondamentales du Comité d'audit sont :

- Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière ;
- Assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne ;
- Procéder à la proposition de la nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donne un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles.

Comité des risques :

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière, notamment :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par la direction générale de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de la banque à tous les risques (risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel...)
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ;
- L'approbation des plans de continuité d'activité ;
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération ;
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus par l'article 7 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 ;
- Le comité des risques recommande au conseil les actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques.

Comité de nomination et de rémunération :

Le comité de nomination et de rémunération a pour mission d'assister le conseil d'administration dans toutes les matières relatives à la nomination et à la rémunération des administrateurs et de la direction.

En matière de nominations, le comité de nomination et de rémunération veille à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé objectivement et professionnellement.

Le comité de nomination et de rémunération :

- Établit ou vérifie les procédures et les principes (d'indépendance, de compétence,) qui régissent la sélection et la nomination des administrateurs et recommande éventuellement des changements au conseil d'administration ;
- Adresse au conseil d'administration, sur demande de celui-ci, un avis sur les propositions de nomination, de réélection, ou de révocation des administrateurs et sur les candidats aux fonctions vacantes à pourvoir ;
- Évalue périodiquement la taille et la composition du conseil d'administration et soumet des recommandations au conseil d'administration en vue de modifications éventuelles ;
- Revoit et discute chaque année les éléments fournis sur les questions relatives aux successions.

Commissaires aux comptes

Sur proposition du conseil d'administration, et conformément à l'avis du comité d'Audit, l'AGO du 23 avril 2018 a approuvé la nomination des commissaires aux comptes suivants :

CONSEIL AUDIT FORMATION (PwC)
Représentée par M. ABDERRAHMEN FENDRI

TUNISIE AUDIT ET CONSEIL
(GRANT THORNTON)
Représentée par M. LAMJED BEN MBAREK

BANQUE DE TUNISIE

CHIFFRES CLES

chiffres en milliers de dinars **2020** **2019** **Evol**

ACTIVITE

Total du bilan	6 286 476	6 023 954	4,4%
Dépôts de la clientèle	4 300 501	4 025 574	6,8%
Encours nets des crédits	4 827 549	4 453 973	8,4%
Total concours à l'économie	4 975 094	4 616 489	7,8%

RESULTATS

Marge d'intérêts	215 564	217 599	-0,9%
volume des commissions	61 103	60 661	0,7%
Produit Net Bancaire	373 362	361 114	3,4%
Frais Généraux	105 521	107 158	-1,5%
Résultat Brut d'Exploitation	261 124	247 899	5,3%
Résultat Net	102 288	135 290	-24,4%

FONDS PROPRES

Fonds propres au Bilan	1 020 654	918 366	11,1%
Fonds propres réglementaires	1 011 329	965 862	4,7%

RATIOS FINANCIERS

Rentabilité des fonds propres (ROE)	11,0%	15,9%
Rentabilité des actifs (ROA)	1,7%	2,2%
Coefficient d'exploitation	30,4%	31,7%
Capitalisation boursière	1 530 000	1 755 000
Ratio de solvabilité	15,8%	16,8%
Ratio de liquidité	153,7%	510,9%
Ratio Crédits / dépôts	108,9%	110,6%

EFFECTIF / AGENCES

Effectif permanent	1049	1052
nombre d'agences	126	126

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Conjoncture internationale

Les derniers rapports des institutions internationales, notamment ceux de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) publiés au mois de janvier 2021, montrent plus d'optimisme quant aux perspectives de croissance économique mondiale, compte tenu de l'approbation de plusieurs vaccins et des mesures de soutien budgétaire supplémentaires annoncées, fin 2020, notamment aux États-Unis et au Japon, qui devraient stimuler l'économie mondiale en 2021 et 2022.

En effet, dans la mise à jour du mois de janvier 2021 de ses perspectives de l'économie mondiale, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de la croissance mondiale pour l'année 2021 à 5,5% contre 5,2% prévu au mois d'octobre 2020, et a maintenu inchangées ses prévisions de croissance pour l'année 2022 à 4,2%, contre une contraction de 3,5% estimée pour l'année 2020, soit + 0,9 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'Octobre du fait que l'élan de croissance au deuxième semestre 2020 a été, en moyenne, plus fort que prévu dans toutes les régions.

Toutefois, la vigueur de cette reprise devrait varier considérablement d'un pays à l'autre en fonction de leur accès aux services de soins, de l'efficacité des mesures de soutien, de leur exposition aux effets de contagion entre pays, et de leurs caractéristiques structurelles à l'aube de la crise sanitaire.

S'agissant de la situation de l'emploi, elle a connu une amélioration au cours des derniers mois de 2020 dans les principaux pays industrialisés. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux de chômage est revenu à 6,7% au terme de l'année 2020, enregistrant ainsi une baisse de 8 points de pourcentage par rapport au taux enregistré au début de la première vague de la pandémie. En revanche, ce taux a connu une stabilité, en décembre 2020 et par rapport au mois précédent, en se situant à 2,9% au Japon et à 8,3% dans la Zone Euro.

Pour leur part, la plupart des indices des prix internationaux de produits de base calculés par la Banque Mondiale ont enregistré, au cours du mois de décembre 2020, une hausse en comparaison avec leurs niveaux enregistrés au même mois de l'année précédente, à l'exception de celui de l'énergie qui a subi plus fortement l'impact de la pandémie enregistrant ainsi un recul de 18,2%.

La hausse a concerné, principalement, les prix des métaux (28,7%), des engrais chimiques (8,5%), ainsi que ceux des produits alimentaires (14%). En effet, les prix de ces produits de base ont rapidement rebondi après les pertes engendrées par la pandémie de Covid-19 grâce, principalement, à la bonne tenue de l'activité manufacturière en Chine et aux Etats-Unis. Particulièrement, le prix du baril de Brent, qui a fortement chuté durant les premiers mois de la pandémie, a accusé un recul important au cours de l'année 2020, pour revenir en moyenne à 42,3 dollars et ce, suite au ralentissement de l'activité économique mondiale.

Pour leur part, les marchés financiers internationaux ont enregistré, durant l'année 2020, des performances exceptionnelles pour les principaux indices boursiers, et ce malgré les pertes

engendrées par la pandémie de Covid-19. Dans ce contexte, les indices américains Dow Jones et Nasdaq se sont accrus de 7,2% et 43,6%, respectivement, grâce au regain, quoiqu'encore timide, de la confiance des investisseurs. Il en est de même pour l'indice japonais Nikkei qui a connu une hausse de 16% dans un contexte de déploiement des vaccins permettant une plus grande confiance en la résolution de la crise sanitaire. Par ailleurs, l'indice Cac 40 s'est inscrit en baisse de 7,1% suite à la résurgence de la pandémie en Europe et l'intensification associée des mesures d'endiguement.

De leur côté, les marchés des changes internationaux ont été marqués, au cours de l'année 2020, par une légère appréciation de la devise européenne vis-à-vis du dollar américain, atteignant 1,221 dollar au terme du mois de décembre contre 1,121 dollar à la fin de 2019. Cette dépréciation du dollar face à l'euro est due notamment au manque de visibilité des investisseurs suite à la transition politique aux Etats-Unis.

Conjoncture nationale

Le taux de croissance économique pour l'ensemble de l'année 2020 a été -8,8%, et ce, suite à la contraction de l'activité économique dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'agriculture et pêche qui a bénéficié de la récolte exceptionnelle d'huile d'olive. En effet, les retombées de la crise sanitaire causée par la pandémie covid-19 ont lourdement pesé sur l'activité dans les services marchands, en particulier sur le tourisme et le transport dont les principaux indicateurs ont connu une forte détérioration par rapport à ceux réalisés en 2019. Également, les principales branches des industries manufacturières, hormis les industries agroalimentaires, ont connu une contraction en relation avec la baisse de la demande émanant de la Zone Euro.

Pour leur part, les principaux secteurs des industries non manufacturières, notamment, l'activité minière et énergétique ont affiché un fléchissement.

La balance des paiements a subi en 2020 les effets d'une conjoncture difficile marquée par une récession économique à l'échelle nationale et internationale sans précédent, à la suite des répercussions drastiques de la crise épidémique « Covid-19 ». Dans ce contexte morose, les échanges de biens et services avec l'extérieur se sont sensiblement repliés suite notamment à la contreperformance de la plupart des secteurs d'activité. Parallèlement la mobilisation de ressources extérieures sous forme, notamment d'emprunts à MLT, s'est déclinée en lien avec les conditions défavorables de sortie sur les marchés financiers.

L'indice général des prix à la consommation familiale a enregistré, au cours du mois de décembre 2020, un accroissement de 0,3% par rapport au mois précédent, suite notamment à la hausse des prix des produits manufacturés (0,6% contre 0,3%) et, à moindre degré, des prix des services (0,2% contre 0%) contre une stagnation des prix des produits alimentaires (0% contre -0,5%).

En termes de glissement annuel, une décélération des prix a été observée au cours des derniers mois de 2020 et le taux d'inflation s'est établi à 4,9% au mois de décembre, en nette baisse par rapport au même mois de 2019 et 2018 (soient 6,1% et 7,5%, respectivement). Cette

détente est en grande partie attribuable à la décélération du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires (4,3% contre 7,3%) et des prix des produits manufacturés (4,9% contre 7,7%). En revanche, les prix des services ont poursuivi leur hausse, passant de 4,6% en décembre 2019 à 5,3% durant le même mois de l'année 2020.

Sur toute l'année 2020, l'inflation moyenne s'est établie à 5,6% contre 6,7% une année auparavant, et ce, suite au ralentissement des prix des produits alimentaires (4,7% contre 6,9%) et des produits manufacturés (6,5% contre 8,2%). Néanmoins, une légère accélération a marqué le rythme d'évolution des prix des services (5,5% contre 5,1%).

Le taux de chômage a enregistré une hausse pour se situer à 17,4% à fin 2020.

L'amélioration du niveau de la liquidité chez les banques, au cours du dernier trimestre de 2020, a amené la Banque Centrale à réduire ses interventions sur le marché monétaire lesquelles sont revenues d'une moyenne de 9.822 MDT au T3-2020 à 9.318 MDT au T4-2020, soit une baisse de 504 MDT. Dans ce cadre, et malgré leur diminution de 713 MDT, par rapport au troisième trimestre, les opérations principales de refinancement constituent toujours l'instrument premier de refinancement et de pilotage du taux d'intérêt à court terme avec une enveloppe moyenne de 4.278 MDT. Les opérations de refinancement à plus long terme d'une durée de 6 mois et les opérations de swaps de change à des fins de politique monétaire ont baissé de 276 MDT et de 7 MDT, s'établissant ainsi à 841 MDT et 91 MDT respectivement. En revanche, les opérations d'achat ferme et les opérations à plus long terme d'une durée de 1 mois (COVID-19) ont été caractérisées par des hausses, de 278 MDT pour la première et de 190 MDT pour la deuxième, pour s'établir successivement à 3.696 MDT et à 388 MDT. Il convient aussi de noter que la Banque Centrale et afin de renforcer son rôle de régulateur sur le marché monétaire a fait appel, au cours des deux derniers jours de l'année 2020, à des opérations de réglage fin sous forme d'injection de liquidités à 24 heures avec des montants respectifs de 700 MDT et de 1.500 MDT.

À la suite des évolutions présentées précédemment, le déficit de liquidité sur le marché monétaire a connu un certain apaisement, revenant de 270 MDT au T3-2020 à 256 MDT au T4-2020, ce qui a induit une baisse, en termes de moyenne, des facilités nettes de prêt marginal de 25 MDT pour s'établir à 288 MDT.

Cette situation a induit une diminution du volume global de refinancement qui s'est établi à 9.606 MDT en moyenne, au cours du dernier trimestre de 2020 contre 10.135 MDT le trimestre précédent, soit une baisse de 529 MDT.

Quant aux concours à l'économie, ils ont connu durant l'année 2020 une augmentation de leur rythme de croissance (9,3% ou 8.609 MDT contre 3,6% ou 3.177 MDT) tiré, principalement, par les crédits à l'économie (9,2% ou 8.042 MDT contre 3,5% ou 2.925 MDT) et le portefeuille-titres auprès des banques (12% ou 567 MDT contre 5,6% ou 252 MDT). En particulier les crédits accordés², aux professionnels au cours de l'année 2020, ont accusé une hausse (+4.937 MDT contre +2.083 MDT en 2019) ayant bénéficié aux secteurs des services (+4.011 MDT contre +1.830 MDT), de l'industrie (+745 MDT contre +84 MDT) et à

celui de l'agriculture et de pêche (+180 MDT contre +168 MDT). Parallèlement ceux profitant aux particuliers se sont inscrits en hausse (+1.420 MDT contre +160 MDT).

Les dépôts quasi-monétaires ont augmenté, durant l'année 2020, à un rythme moins important que celui enregistré en 2019 (6,5% ou 3.248 MDT contre 12,3% ou 5.415 MDT) sous l'effet conjugué de la décélération des certificats de dépôts (1,1% ou 45 MDT contre 21,7% ou 739 MDT) et le léger repli de l'encours des dépôts à terme et autres produits financiers (-1,4% ou -212 MDT contre +18,8% ou +2.429), évolution qui s'explique par le non-renouvellement des titres arrivés à échéance ainsi pour des raisons d'ordre fiscal¹. Toutefois les dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ont accusé une accélération (14,5% ou 2.803 MDT contre 8,3% ou 1.481 MDT).

S'agissant des contreparties du système financier, les créances nettes sur l'extérieur se sont accrues durant l'année 2020 à un rythme moins important par rapport à celui enregistré l'année 2019 (+890 MDT contre +4.138 MDT) imprégné par le recul du volume des ressources extérieures notamment celles programmées dans le cadre du budget de l'Etat de l'année 2020.

Il est à noter que l'année 2020 a été marquée par la mobilisation de différentes ressources extérieures, principalement, le crédit accordé par le FMI dans le cadre du mécanisme du financement rapide pour faire face à la crise sanitaire Covid-19 (371 M€ et 342 M\$), la BAD (180 M€), la Banque mondiale (161 M€), le gouvernement Allemand (100 M€), l'Agence française de développement (50 et 30 M€) et le FMA (de 86 MDTs), le gouvernement Italien (50 M€), en plus des dons accordés par la Commission européenne (148,2 M€).

Il est à noter que les avoirs nets en devises ont clôturé le mois de décembre 2020 à un niveau de 23.114 MDT, soit l'équivalent de 162 jours d'importation contre 19.465 MDT et 111 jours, respectivement, à fin décembre 2019.

Dans un contexte d'aggravation du déficit budgétaire, les émissions de bons du Trésor ont augmenté de 964 MDT ou 42% durant le quatrième trimestre de 2020 pour s'établir à 3.260 MDT dont 2.138 MDT ou 66% sous forme de bons du Trésor à court terme (BTCT).

Ainsi, le volume global des émissions de bon trésor a atteint 8.278 MDT durant toute l'année 2020, soit 71% du volume des émissions prévues par la loi de finances complémentaire pour l'année 2020. Ces émissions qui ont été concentrées sur les bons du Trésor à court terme ont été de 5.914 MDT, soit 71,4% de l'enveloppe des émissions.

Il est à noter que, dans le cadre de ladite loi, une partie du déficit sera financée via une facilité de prêt de 2.810 MDT accordée par la Banque centrale de Tunisie.

Au terme de l'année 2020 et par rapport à sa valeur à fin décembre 2019, le taux de change du dinar a enregistré une baisse sur le marché interbancaire de 5,6% vis-à-vis de l'euro, de 3,2% vis-à-vis du dirham marocain et de 0,8% par rapport au yen japonais. En revanche, il s'est apprécié de 3,5% à l'égard du dollar américain.

Sur le marché des changes international et au cours de la même période, l'euro s'est apprécié de 8,9% face au dollar.

Au cours du quatrième trimestre de 2020, le dinar s'est apprécié de 2,6% face au dollar américain et de 0,8% face au yen japonais, tandis qu'il s'est déprécié de 2,3% vis-à-vis de l'euro et de 0,6% par rapport au dirham marocain.

ACTIVITES DE LE BANQUE DE TUNISIE

Ressources collectées

Les dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts et avoirs de la clientèle de la Banque de Tunisie s'est établi à 4.300.500 mille dinars au 31 Décembre 2020 contre 4.025.573 mille dinars au 31 Décembre 2019, enregistrant une hausse de 6,8%.

DEPOTS COLLECTES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
<i>Dépôts à vue</i>	1 126 386	1 294 634	1 386 856	1 315 157	1 422 044	8,1%	6,0%
<i>Dépôts d'épargne</i>	965 561	1 103 856	1 247 779	1 345 969	1 530 424	13,7%	12,2%
<i>Dépôts à terme</i>	623 657	643 987	757 094	967 531	851 264	-12,0%	8,1%
<i>Certificats de dépôts</i>	418 000	381 000	319 000	350 500	458 000	30,7%	2,3%
<i>Dettes rattachées</i>	19 549	26 614	34 400	46 417	38 769	-16,5%	18,7%
TOTAL DEPOTS	3 153 153	3 450 091	3 745 129	4 025 573	4 300 500	6,8%	8,1%

Les dépôts à vue ont atteint 1.422.044 mille dinars au 31 décembre 2020 contre 1.315.157 mille dinars au 31 décembre 2019 soit une hausse de 8,1%.

Les dépôts à vue ont continué d'occuper une place importante dans l'ensemble des ressources, permettant ainsi à la Banque d'assurer le maintien d'un coût des ressources assez compétitif. Durant les cinq dernières années, les dépôts à vue ont connu une croissance au taux moyen annuel de 6%.

Les dépôts à terme et les certificats de dépôts, destinés essentiellement à une clientèle d'institutionnels, sont passés de 1.318.031 mille Dinars au 31 Décembre 2019 à 1.309.264 mille dinars à la fin de l'exercice 2020, soit une baisse de 0,7%.

Les dépôts d'épargne ont enregistré une croissance de 13,7% passant de 1.345.969 mille dinars au 31 Décembre 2019 à 1.530.424 mille dinars au 31 Décembre 2020.

Cette catégorie de dépôt, a progressé à un rythme moyen annuel de 12,2% durant les cinq dernières années.

Structure des dépôts

A la fin de l'exercice 2020, les dépôts à vue ont représenté 33,1% de l'ensemble des dépôts collectés auprès de la clientèle. Les dépôts d'épargne ont occupé une part de 35,6% alors que les dépôts à terme représente 19,8% de l'ensemble des dépôts.

STRUCTURE DES DEPOTS

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2016		2017		2018		2019		2020	
<i>Dépôts à vue</i>	1 126 386	35,7%	1 294 634	37,5%	1 386 856	37,0%	1 315 157	32,7%	1 422 044	33,1%
<i>Dépôts d'épargne</i>	965 561	30,6%	1 103 856	32,0%	1 247 779	33,3%	1 345 969	33,4%	1 530 424	35,6%
<i>Dépôts à terme</i>	623 657	19,8%	643 987	18,7%	757 094	20,2%	967 531	24,0%	851 264	19,8%
<i>Certificats de dépôts</i>	418 000	13,3%	381 000	11,0%	319 000	8,5%	350 500	8,7%	458 000	10,6%
<i>Dettes rattachées</i>	19 549	0,6%	26 614	0,8%	34 400	0,9%	46 417	1,2%	38 769	0,9%
TOTAL DEPOTS	3 153 153		3 450 091		3 745 129		4 025 573		4 300 500	

Les ressources spéciales

Au 31 Décembre 2020, l'encours de ces ressources spéciales s'élève à 468.691 mille dinars contre 531.015 mille dinars à la fin de l'année 2019, enregistrant une baisse de 11,7%.

RESSOURCES SPECIALES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
<i>Ressources Budgétaires</i>	4 640	5 567	5 894	6 373	9 663	51,6%	20,1%
<i>Ressources extérieures</i>	222 701	339 852	421 961	521 077	455 317	-12,6%	19,6%
<i>Autres</i>	973	1 386	3 214	3 564	3 711	4,1%	39,7%
TOTAL RESSOURCES SPECIALES	228 314	346 805	431 069	531 015	468 691	-11,7%	19,7%

Les crédits à la clientèle

Dans un contexte marqué par une crise économique et financière internationale suite à la pandémie du COVID-19, la Banque de Tunisie a continué d'accompagner ses clients et de contribuer au financement de l'économie tunisienne, tout en maintenant un système rigoureux de pilotage des risques.

Ainsi, le volume global des crédits nets à la clientèle a enregistré une hausse de 8,4% passant de 4.453.974 mille dinars au 31 Décembre 2019 à 4.827.548 mille dinars au 31 Décembre 2020.

CREDITS ET ENGAGEMENTS DE LA CLIENTELE

(chiffres en Milliers de Dinars)

Nature des engagements	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
CREDITS A COURT TERME	1 957 593	2 340 912	2 419 349	2 367 014	2 458 322	3,9%	5,9%
Crédits à court terme Entreprises	336 367	523 349	545 928	415 399	502 643	21,0%	10,6%
Crédits à court terme Particuliers	711 287	760 473	759 472	741 301	836 321	12,8%	4,1%
Escompte commercial	328 686	414 115	450 700	475 216	480 932	1,2%	10,0%
Comptes débiteurs de la clientèle	370 784	393 839	444 922	427 248	334 346	-21,7%	-2,6%
Valeurs impayées	50 364	24 186	30 964	72 255	43 334	-40,0%	-3,7%
Prêts en devises à la clientèle	114 674	168 784	116 926	150 153	157 431	4,8%	8,2%
Autres crédits à court terme	45 431	56 165	70 437	85 442	103 315	20,9%	22,8%
CREDITS A MOYEN ET LONG TERME	1 630 503	1 669 844	1 832 776	1 841 217	2 140 412	16,2%	7,0%
Crédits à moyen terme ordinaires	959 805	909 925	1 038 703	997 460	1 244 752	24,8%	6,7%
Crédits à long terme ordinaires	461 701	496 633	489 217	516 031	531 114	2,9%	3,6%
Crédits à long terme logement	208 997	263 286	304 856	327 726	364 546	11,2%	14,9%
OPERATIONS DE LEASING	44 878	59 483	79 304	87 121	100 151	15,0%	22,2%
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	95 054	169 779	218 748	285 441	302 770	6,1%	33,6%
CREANCES RATTACHEES	32 897	34 785	47 221	51 927	66 565	28,2%	19,3%
CREANCES AUX CONTENTIEUX	176 291	177 615	191 705	184 637	179 597	-2,7%	0,5%
TOTAL CREANCES BRUTES	3 937 216	4 452 417	4 789 103	4 817 356	5 247 816	8,9%	7,4%
PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-285 063	-294 659	-323 659	-363 382	-420 268	15,7%	10,2%
TOTAL DES CREANCES NETTES	3 652 155	4 157 758	4 465 444	4 453 973	4 827 549	8,4%	7,2%

Le volume global des créances brutes a enregistré une progression de 8,9%, passant de 4.817.356 mille dinars en 2019 à 5.247.816 mille dinars en 2020.

Les crédits à court terme ont enregistré une hausse de 3,9% pour atteindre un encours de 2.458.322 mille dinars à la fin de l'exercice 2020 contre 2.367.014 mille dinars à la fin de l'exercice 2019.

Ces crédits ont progressé à un taux annuel moyen de 5,9% durant les cinq dernières années.

L'encours global des crédits à moyen et long terme a atteint, à la fin de l'exercice 2020, un montant de 2.140.412 mille dinars contre 1.841.217 mille dinars l'année dernière, soit une hausse de 16,2%.

Entre 2016 et 2020, l'encours moyen des crédits à moyen et long terme a évolué avec un rythme moyen annuel de 7%.

A la fin de l'exercice 2020, l'encours des opérations de leasing s'est situé à 100.151 mille dinars contre 87.121 mille dinars une année auparavant enregistrant ainsi une hausse de 15%.

Durant les cinq derniers exercices, l'encours des opérations de leasing a évolué au taux moyen annuel de 22,2%.

Les engagements par signature

Le volume des engagements nets par signature a atteint au 31 Décembre 2020, un encours de 738.302 mille dinars contre 587.927 mille dinars une année auparavant.

(chiffres en Milliers de Dinars)

Nature des engagements	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	542 389	661 213	773 262	595 459	755 585	26,9%	8,6%
CREANCES CLASSEES BRUTES (HORS BILAN)	6 475	5 905	14 824	7 531	17 283	129,5%	27,8%
TOTAL DES ENGAGEMENTS NETS PAR SIGNATURE	535 913	655 307	758 438	587 927	738 302	25,6%	8,3%

L'évolution moyenne annuelle de ces concours a été de 8,3% durant les cinq dernières années.

A la fin de l'exercice 2020, les engagements de la Banque de Tunisie sont répartis par secteur d'activité comme suit :

REPARTITION DES ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 31/12/2020

(chiffres en Milliers de Dinars)

LIBELLE	%	TOTAL
<u>A-CONCOURS AUX PROFESSIONNELS</u>	73,76%	4 489 110
I- AGRICULTURE	2,76%	123 888
II- INDUSTRIE	36,01%	1 616 491
III- SERVICES	56,68%	2 544 459
VI- ENTREPRENEURS INDIVIDUELS	4,55%	204 273
<u>B-CONCOURS AUX PARTICULIERS</u>	26,24%	1 596 665
TOTAL	100,0%	6 085 776

En matière de gestion des risques sur les crédits, il est important de souligner que la Banque de Tunisie est en parfait respect de toutes les normes prudentielles de la Banque Centrale de Tunisie relatives à la division et la couverture des risques sur les crédits.

Aussi, la Banque de Tunisie a adopté une politique de diversification de ses crédits par secteur pour assurer la maîtrise du risque de concentration.

Le portefeuille - titres

Composition du portefeuille-titres

Le total du portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a enregistré une augmentation de 5,3% passant de 933.559 mille dinars au 31 Décembre 2019 à 983.356 mille dinars au 31 Décembre 2020.

Ce portefeuille titres est composé de titres de participation, fonds gérés et des Bons du Trésor Assimilables.

La politique adoptée par la Banque de Tunisie consiste à rechercher les meilleurs placements caractérisés par leur sécurité et leur rentabilité.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES

(chiffres en Milliers de Dinars)

	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Titres de participations	244 565	233 824	222 963	162 516	147 545	-9,2%	-11,9%
Fonds gérés	130 926	131 926	221 926	281 926	311 926	10,6%	24,2%
Titres de transaction et placement	295 367	385 019	471 957	489 117	523 885	7,1%	15,4%
Total portefeuille-titres	670 858	750 768	916 846	933 559	983 356	5,3%	10,0%

Le portefeuille des participations a enregistré une baisse de 9,2% entre 2019 et 2020. Il s'est établi à 147.545 mille dinars au 31 Décembre 2020 contre 162.516 mille dinars au 31 Décembre 2019.

Les fonds gérés sont passés de 281.926 mille dinars à fin 2019 à 311.926 mille dinars à fin 2020 enregistrant ainsi une évolution de 10,6% (évolution moyenne de 24,2% sur les cinq dernières années).

L'essentiel du portefeuille des participations de la Banque de Tunisie peut être scindé en deux parties : les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation des états financiers (filiales du groupe BT) et les autres participations à caractère stratégique.

Politique d'investissement

A l'instar des années précédentes la politique d'investissement de la banque en matière de prise de participations vise, outre l'amélioration du taux de rendement directe, d'autres objectifs tels que :

- Le dégrèvement fiscal accordé aux souscripteurs lors des prises de participation au capital de sociétés réalisant des projets d'investissement.
- L'accompagnement de certains de nos meilleurs clients dans leurs actions de développement
- Le recyclage de ces participations par leur cession, dans une phase ultérieure, aux promoteurs

La Monétique

L'année 2020 s'est caractérisée par une évolution de 14% du volume des retraits effectués par les clients de la Banque.

Le volume des fonds servis aux clients des banques locales a connu une évolution de 28%.

La Banque de Tunisie dispose d'un parc de 205 DAB dont six DAB de change répartis sur tout le territoire tunisien.

Aussi, le volume d'achat chez les commerçants, via le TPE, ont connu une augmentation de 9 % pour le E-commerce, 3% pour la grande distribution et 18% pour tous les TPE.

Le chiffre d'affaires des DABs est passé de 743.115 mille dinars en 2019 à 814.885 mille dinars en 2020 enregistrant ainsi une évolution de 9,7%.

Notons que la part de marché de la BT est passé de 8,8% à 10,1% en 2020.

L'année 2020 a été marquée par une focalisation sur les services de banque à distance en offrant aux internautes un site institutionnel moderne, ergonomique, facilement accessible et une panoplie de services pour les abonnés au service BTNET.

Courant l'année 2020, l'activité BTNET a enregistré une évolution de 4,3% du nombre des abonnés BTNET BUSINESS et 7,8% des abonnés BTNET PARTICULIERS.

	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Evolution
Abonnés BTNET PARTICULIERS	47 948	61 739	66 528	7,8%
Abonnés BTNET BUSINESS	4 342	4 621	4 821	4,3%

Vu les circonstances sanitaires actuelles imposées par la pandémie du Covid-19 et afin de préserver la santé de nos clients et de leur permettre de respecter les mesures sanitaires et la « distanciation sociale », la Banque de Tunisie a mis à la disposition des clients via son site web ou à travers le site BTNET Particuliers et professionnels son nouveau service digital pour les demandes de crédits.

RESULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE

Comme le démontre le tableau ci-dessous, toutes les rubriques du résultat sont en bonne évolution et témoignent de la bonne rentabilité de l'activité de la Banque.

EVOLUTION DU RESULTAT

Résultats						(chiffres en Miers de Dinars)	
	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Intérêts et revenus assimilés	258 978	296 530	400 457	473 871	453 508	-4,3%	15,0%
Intérêts et charges assimilés	131 237	150 653	216 076	256 272	237 944	-7,2%	16,0%
MARGE D'INTERETS	127 741	145 877	184 381	217 599	215 564	-0,9%	14,0%
Commissions perçues	50 966	54 858	58 589	60 661	61 103	0,7%	4,6%
Commissions servies	995	1 751	2 360	3 459	3 110	-10,1%	33,0%
COMMISSIONS NETTES	49 971	53 107	56 229	57 202	57 993	1,4%	3,8%
Gain sur portefeuille commercial	30 543	29 327	32 613	31 822	18 132	-43,0%	-12,2%
Revenus du portefeuille d'investissement	27 273	40 234	54 354	54 491	81 673	49,9%	31,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	235 528	268 544	327 577	361 114	373 362	3,4%	12,2%
Frais généraux	70 692	84 455	96 586	107 158	105 521	-1,5%	10,5%
<i>Masse salariale</i>	54 382	66 140	68 522	74 831	73 446	-1,9%	7,8%
<i>Dépenses d'exploitation</i>	16 310	18 315	28 064	32 327	32 075	-0,8%	18,4%
Amortissements des immobilisations	6 896	7 033	7 199	7 446	7 932	6,5%	3,6%
Autres produits d'exploitation	927	1 177	987	1 389	1 215	-12,5%	7,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	158 867	178 235	224 780	247 899	261 124	5,3%	13,2%
Dotations aux Provisions et corrections de valeurs	30 083	14 688	63 818	48 916	79 313	62,1%	27,4%
<i>Provisions pour créances et passif</i>	21 950	11 064	61 504	36 147	74 746	106,8%	35,8%
<i>Provisions sur portefeuille d'investissement</i>	8 133	3 624	2 314	12 769	4 567	-64,2%	-13,4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	128 783	163 547	160 962	198 983	181 811	-8,6%	9,0%
Gain sur éléments ordinaires	352	699	420	499	-11 319		
Impôts sur sociétés	18 946	24 761	45 751	64 192	61 584	-4,1%	34,3%
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	110 189	139 485	115 631	135 290	108 908	-19,5%	-0,3%
Solde gain / pertes des éléments extraordinaires	8 833	3 537	5 084	0	6 620		-7,0%
BENEFICE NET	101 357	135 947	110 547	135 290	102 288	-24,4%	0,2%

Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 453.508 mille dinars au 31 Décembre 2020 contre 473.871 mille dinars au 31 Décembre 2019, soit une baisse de 4,3%. Cette décroissance est due à la baisse du taux moyen sur le marché monétaire de -10,4% en 2020.

EVOLUTION DES INTERETS

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	258 978	296 530	400 457	473 871	453 508	-4,3%	15,0%
Opérations avec les établissements bancaires	1 021	1 713	4 293	7 584	6 567	-13,4%	59,2%
Opération avec la clientèle	257 957	294 817	396 164	466 287	446 941	-4,1%	14,7%
Revenus des crédits à la clientèle	218 941	251 495	335 016	399 277	388 246	-2,8%	15,4%
Revenus des comptes clientèle débiteurs	31 189	34 580	49 227	52 632	43 435	-17,5%	8,6%
Revenu des opérations de leasing	3 618	4 185	6 088	7 580	9 470	24,9%	27,2%
Revenus sur engagements par signature	4 209	4 557	5 833	6 798	5 790	-14,8%	8,3%

Les revenus des opérations avec la clientèle ont enregistré une baisse de 4,1% pour atteindre 446.941 mille dinars à la fin de l'exercice 2020.

Les revenus des opérations de leasing ont enregistré une hausse de 24,9%.

La marge d'intérêts a atteint 215.564 mille dinars au 31 décembre 2020, soit une baisse de 0,9%. Cette dernière a enregistré une évolution moyenne, durant les cinq derniers exercices, de l'ordre de 14%.

Evolution des commissions bancaires

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2020 un volume global de 61.103 mille dinars contre 60.661 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 0,7%.

La croissance des produits des services bancaires est due à une légère progression du volume des opérations bancaires enregistrées à la fois en nombre et en montant.

Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de la Banque de Tunisie courant l'année 2020 malgré la conjoncture difficile.

EVOLUTION DES COMMISSIONS BANCAIRES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
TOTAL DES COMMISSIONS BANCAIRES	50 966	54 858	58 589	60 661	61 103	0,7%	4,6%
Opérations avec l'étranger	5 187	5 537	5 992	5 837	5 780	-1,0%	2,7%
Opérations sur titres	4 081	4 046	3 782	3 973	4 021	1,2%	-0,4%
commissions sur comptes	12 842	12 877	13 683	14 352	15 549	8,3%	4,9%
Commissions sur moyens de paiement	11 102	11 836	13 824	15 457	15 604	0,9%	8,9%
Commissions de gestion	15 329	17 757	17 807	17 334	17 030	-1,8%	2,7%
Opérations guichet et opération diverses	2 424	2 806	3 501	3 708	3 119	-15,9%	6,5%
Commissions / Masse salariale	93,7%	82,9%	85,5%	81,1%	83,2%		

Il est à signaler que :

- Les commissions sur moyens de paiement ont augmenté de 0,9% grâce au développement des mouvements de la monétique et des opérations sur les effets.
- Les commissions sur comptes ont progressé de 8,3%.

Evolution des Revenus du portefeuille d'investissement

Le portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a généré des revenus en augmentation de 50% par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation reflète la bonne gestion de la banque en matière d'investissement.

(chiffres en Milliers de Dinars)

	2016	2017	2018	2019	2020
Dividendes et jetons de présence	9 532	8 209	7 496	10 366	27 915
Revenus des titres de participation	11 747	3 471	2 662	6 877	829
Revenus des obligations	5 994	28 554	44 196	37 248	52 929
Total	27 273	40 234	54 354	54 491	81 673

Par ailleurs, et en matière de provisions, l'enveloppe constituée en couverture de la dépréciation de certaines participations, s'élève à 46.653 mille dinars au 31/12/2020.

Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire de la Banque a enregistré une progression de 3,4%.

Ainsi, le Produit Net Bancaire a atteint en 2020 un montant de 373.362 mille dinars contre 361.114 mille dinars en 2019.

Il est à noter la baisse des charges d'exploitation bancaire provient essentiellement de la baisse du coût des dépôts ainsi que la baisse du coût de refinancement.

Durant les cinq derniers exercices, le Produit Net Bancaire a progressé à un taux annuel moyen de 12,2%.

La structure du Produit Net Bancaire est demeurée relativement stable :

- ⇒ La marge d'intérêt représente en moyenne 57,7% du Produit Net Bancaire alors que les commissions nettes représentent 15,5% du PNB.

PRODUIT NET BANCAIRE

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Marge d'intérêts	127 741	145 877	184 381	217 599	215 564	-0,94%	13,98%
Commissions nettes	49 971	53 107	56 229	57 202	57 993	1,38%	3,79%
Gain sur portefeuille commercial	30 543	29 327	32 613	31 822	18 132	-43,02%	-12,22%
Revenus du portefeuille d'investissement	27 273	40 234	54 354	54 491	81 673	49,88%	31,55%
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	235 528	268 544	327 577	361 114	373 362	3,4%	12,2%
<i>Marge d'intérêts / PNB</i>	<i>54,2%</i>	<i>54,3%</i>	<i>56,3%</i>	<i>60,3%</i>	<i>57,7%</i>		
<i>Commissions nettes / PNB</i>	<i>21,2%</i>	<i>19,8%</i>	<i>17,2%</i>	<i>15,8%</i>	<i>15,5%</i>		

Les Frais Généraux

Les frais généraux ont enregistré une baisse de 1,5% par rapport à l'exercice précédent.

Ils ont atteint une enveloppe de 105.521 mille dinars au 31 Décembre 2020 contre 107.158 mille dinars au 31 Décembre 2019.

Il est à noter qu'en application de l'article 17 du décret n°2017-268 du 1^{er} Février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement du fond de garantie des dépôts bancaires et des conditions d'adhésion et d'indemnisation des déposants, la Banque de Tunisie a contribué à ce fond avec 10.398 mille dinars à fin décembre 2020, contre 9.786 mille dinars une année auparavant, soit une contribution additionnelle de 612 mille dinars au titre de l'exercice 2020.

Ces frais généraux sont constitués de la masse salariale qui s'est élevée à 73.446 mille dinars 31 décembre 2020 contre 74.831 mille dinars 31 décembre 2019 et des dépenses diverses d'exploitation qui sont passées de 32.327 mille dinars au 31 décembre 2019 à 32.075 mille dinars 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une baisse de 0,8%.

FRAIS GENERAUX

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Masse salariale	54 382	66 140	68 522	74 831	73 446	-1,9%	7,8%
Dépenses d'exploitation	16 310	18 315	28 064	32 327	32 075	-0,8%	18,4%
FRAIS GENERAUX (FG)	70 692	84 455	96 586	107 158	105 521	-1,5%	10,5%
Amortissements des immobilisations	6 896	7 033	7 199	7 446	7 932	6,5%	3,6%
FRAIS GLOBAUX DE GESTION	77 589	91 488	103 785	114 604	113 453	-1,0%	10,0%
<i>Coefficient d'exploitation (F. GLOBAUX DE GESTION / PNB)</i>	<i>32,9%</i>	<i>34,1%</i>	<i>31,7%</i>	<i>31,7%</i>	<i>30,4%</i>		
<i>Productivité globale (F. GENERAUX / RBE)</i>	<i>44,5%</i>	<i>47,4%</i>	<i>43,0%</i>	<i>43,2%</i>	<i>40,4%</i>		

Le coefficient d'exploitation, mesuré par le rapport entre les frais globaux de gestion (frais généraux majorés des amortissements) et le Produit Net Bancaire, continue à se situer à un niveau compétitif : 30,4% fin 2020.

Aussi, le ratio de productivité globale, déterminé par le rapport entre les frais généraux et le Résultat Brut d'Exploitation, s'est établi, au 31 décembre 2020, à un niveau égal à 40,4% contre 43,2% au 31 décembre 2019.

Le Résultat Brut d'Exploitation

La croissance du Produit Net Bancaire et la maîtrise des frais généraux ont permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une progression de 5,3%.

En effet, à la fin de l'exercice 2020, le Résultat Brut d'Exploitation a atteint un volume de 261.124 mille dinars contre 247.899 mille dinars en 2019.

Durant les cinq dernières années, le résultat brut d'exploitation a évolué avec un rythme annuel moyen de 13,2%.

Au terme de l'exercice 2020, la dotation aux amortissements a atteint un montant de 7.932 mille dinars, soit une évolution de 6,5% par rapport à la dotation de 2019.

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION							
Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	(chiffres en Milliers de Dinars)	
						Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Produit Net Bancaire	235 528	268 544	327 577	361 114	373 362	3,4%	12,2%
Frais généraux	70 692	84 455	96 586	107 158	105 521	-1,5%	10,5%
Dotations aux amortissements	6 896	7 033	7 199	7 446	7 932	6,5%	3,6%
Autres produits d'exploitation	927	1 177	987	1 389	1 215	-12,5%	7,0%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	158 867	178 235	224 779	247 899	261 124	5,3%	13,2%
<i>Frais Généraux / RBE</i>	<i>44,5%</i>	<i>47,4%</i>	<i>43,0%</i>	<i>43,2%</i>	<i>40,4%</i>		
<i>Commissions / RBE</i>	<i>31,5%</i>	<i>29,8%</i>	<i>25,0%</i>	<i>23,1%</i>	<i>22,2%</i>		

En matière de couverture des risques, la Banque de Tunisie a constitué les provisions suivantes au 31 Décembre 2020 :

- Une dotation nette aux provisions individuelles de 51.674 mille dinars ;
- Une dotation nette aux provisions collectives de 22.605 mille dinars.

(chiffres en Milliers de Dinars)

	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20
Dotation aux provisions pour créances et passifs					
+ Provisions pour créances douteuses	20 116	8 139	29 148	36 768	74 280
+ Créances passées par pertes	1 337	3 958	1 905	522	493
- reprises de provisions sur créances radiées	-324	-814	-427	-114	-154
+ Provisions pour perte et passifs	822	-219	30 878	-1 029	127
+ Provision sur portefeuille titres	5 184	5 810	1 176	12 768	4 567
	27 134	16 874	62 679	48 915	79 313

Le Résultat Net de l'exercice

A la fin de l'exercice 2020, le Résultat Net a enregistré une baisse de 24,4% passant de 135.290 mille dinars en 2019 à 102.288 mille dinars en 2020.

RESULTAT NET

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	(chiffres en Milliers de Dinars)	
						Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	158 867	178 235	224 779	247 899	261 124	5,3%	13,2%
Dotations aux provisions et corrections de valeurs	30 083	14 688	63 818	48 916	79 313	62,1%	27,4%
<i>Provisions pour créances et passifs</i>	21 950	11 064	61 504	36 147	74 746		
<i>Provisions sur portefeuille d'investissement</i>	8 133	3 624	2 314	12 769	4 567		
Gain sur éléments ordinaires	352	699	420	499	-11 319		
Impôts sur Sociétés	18 946	24 761	45 751	64 192	61 584	-4,1%	34,3%
Solde gain / pertes des éléments extraordinaires	8 833	3 537	5 084	0	6 620		
BENEFICE NET	101 357	135 947	110 546	135 290	102 288	-24,4%	0,2%

Répartition des bénéfices

Il est à rappeler que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque les réserves atteignent le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale ;
- Les dividendes à distribuer aux actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.
- Les sommes reportées à nouveau ;

La Banque Centrale de Tunisie a publié le vendredi 19 mars 2021 une note aux banques et aux établissements financiers les autorisant à distribuer des dividendes au titre des bénéfices cumulés des exercices 2019 et 2020. Cette mesure est conditionnée par un niveau des ratios de solvabilité et de fonds propre de base, après distribution, dépassant les niveaux minimums réglementaires de 2,5% au moins et un montant des dividendes à verser qui ne soit pas supérieur à 35% des bénéfices.

Cette décision met fin à la mesure, prise en avril 2020, de suspension de distribution de dividendes au titre des bénéfices de l'exercice 2019, s'inscrit dans la lignée des mesures préventives prises par la Banque Centrale de Tunisie dès le déclenchement de la crise sanitaire COVID 19 en vue de préserver la stabilité du secteur bancaire et de renforcer la capacité des banques à soutenir le tissu économique.

De ce fait, la Banque de Tunisie a décidé de distribuer 0,350 D par action et l'enveloppe globale des dividendes à verser aux actionnaires s'élève à 78.750 mille dinars.

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Bénéfice de l'exercice	101 357	135 947	110 546	135 290	102 288	-24,4%	0,2%
Report antérieur	332	49	45 996	2 793	108 084		
TOTAL A REPARTIR	101 688	135 995	156 542	138 083	210 372	52,4%	19,9%
REPARTITION							
Réserves	36 839	63 000	97 500	30 000	130 000	333,3%	37,1%
<i>Réserves légales</i>	3 000	0	4 500	0	0		
<i>Réserves à régime spéciales</i>	33 839	63 000	60 000	30 000	0		
<i>Réserves ordinaires</i>	0	0	33 000	0	130 000		
Dividendes	64 800	72 000	56 250	0	78 750		
Report à nouveau	49	45 996	2 793	108 084	1 623		
Dividende distribué par action	0,360	0,400	0,250	0,000	0,350		
Taux de distribution / Nominal	36,0%	40,0%	25,0%	0,0%	35,0%		

Renforcement des fonds propres

Les fonds propres de la Banque après répartition du bénéfice de l'exercice concerné ont poursuivi leur progression pour passer de 918.365 mille dinars à la fin de l'année 2019 à 941.903 mille dinars fin 2020, soit une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 2,6%.

Les fonds propres de la banque ont évolué, aussi, avec un rythme moyen annuel de 9,1% durant les cinq dernières années.

La Banque de Tunisie a affiché une rentabilité des fonds propres de 11% en 2020.

CAPITAUX PROPRES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2016	2017	2018	2019	2020	Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Capital Social	180 000	180 000	225 000	225 000	225 000	0,0%	5,7%
Réserves début de l'exercice	448 274	484 831	503 778	558 075	693 365	24,2%	11,5%
Fonds propres avant répartition	628 274	664 831	728 778	783 075	918 365	17,3%	10,0%
Attributions aux réserves	36 557	63 947	54 297	135 290	23 538	-82,6%	-10,4%
Fonds propres après répartition	664 831	728 778	783 075	918 365	941 903	2,6%	9,1%
Capital Social	180 000	180 000	225 000	225 000	225 000	0,0%	5,7%
Réserves en fin d'exercice	484 831	548 778	558 075	693 365	716 903	3,4%	10,3%
Fonds propres moyens	646 553	696 804	755 926	850 720	930 134	9,3%	9,5%
<i>P N B / Fonds Propres Moyens</i>	<i>36,4%</i>	<i>38,5%</i>	<i>43,3%</i>	<i>42,4%</i>	<i>40,1%</i>		
<i>R B E / Fonds Propres Moyens</i>	<i>24,6%</i>	<i>25,6%</i>	<i>29,7%</i>	<i>29,1%</i>	<i>28,1%</i>		
<i>ROE = Bénéfices nets / Fonds Propres Moyens</i>	<i>15,7%</i>	<i>19,5%</i>	<i>14,6%</i>	<i>15,9%</i>	<i>11,0%</i>		
<i>ROAA = Bénéfices nets / Total Actif Moyens</i>	<i>2,2%</i>	<i>2,4%</i>	<i>1,8%</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,7%</i>		

NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES

Ratios réglementaires

Vu le renforcement de la capacité bénéficiaire, le niveau appréciable des provisions constituées et l'efficacité de la politique de maîtrise des risques, le ratio de solvabilité a atteint au 31 Décembre 2020 un niveau de 15,84%, contre 16,76% au 31 Décembre 2019 et ce pour un minimum réglementaire exigé de 10% et ce en application des nouvelles dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 Juin 2018 qui stipule des exigences en fonds propres en matière de risque de crédit et risque de contrepartie sur les instruments dérivés, risque opérationnel et risque de marché.

L'exigence en fonds propres en matière de risque de crédit, telle que défini par la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018, est calculée en multipliant les risques encourus sur les éléments du bilan et du hors bilan pondérés à 8%. Elle s'élève à 445.731 mille dinars au 31 décembre 2020.

En application des dispositions de l'article 15 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, l'exigence en fonds propres au titre du risque de contrepartie sur les instruments dérivés qui est le risque que la contrepartie d'une opération fasse défaut avant le règlement définitif de l'ensemble des flux de trésorerie liés à cette opération, est égale à 8% des risques encourus. Elle s'élève à 244 mille dinars au 31 décembre 2020.

En application des dispositions de l'article 17 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, l'exigence en fonds propres au titre du risque opérationnel est égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire calculée sur les trois derniers exercices comptables. Elle s'élève à 53.103 mille dinars au 31 décembre 2020.

En application des dispositions de l'article 18 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, les risques de marché sont définis comme étant les risques de pertes sur des positions du bilan et du hors bilan à la suite de variations des prix du marché. Ces risques englobent :

- Les risques relatifs aux instruments liés aux taux d'intérêt et titres de propriété du portefeuille de négociation tel que défini à l'article 20 de la circulaire 2018-06 ;
- Le risque de change encouru pour tous les postes du bilan et du hors bilan.

L'exigence en fonds propres au titre des risques de marché s'élève à 11.647 mille dinars au 31 décembre 2020.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) s'est élevé à 153,7% en 2020, pour un minimum exigé de 100%.

Le ratio Crédits/Dépôts a atteint 108,87% au 31 décembre 2020 contre 110,60% fin 2019 et ce pour un maximum réglementaire de 120%.

RATIOS REGLEMENTAIRES

Ratios réglementaires	2016	2017	2018	2019	2020
Ratio de solvabilité	15,25%	14,19%	13,86%	16,76%	15,84%
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	118,30%	94,60%	100,80%	510,90%	153,70%
Ratio Crédits/Dépôts (LTD)			123,40%	110,60%	108,87%

Créances classées et provisions

Durant ces dernières années, la Banque de Tunisie a toujours respecté les normes, fixées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de classement des créances et des provisions et a poursuivi ses efforts de recouvrement des créances classées.

Ces efforts ont abouti à l'assainissement du portefeuille des crédits et au maintien d'un niveau faible des créances classées par rapport à la moyenne du secteur bancaire tunisien.

Le volume global des créances (bilan et hors bilan) classées conformément à la circulaire de la BCT numéro 91-24 est de 586.869 mille dinars au 31 Décembre 2020 contre 522.864 mille dinars au 31 Décembre 2019.

Par conséquent, le rapport de ces créances sur l'ensemble des engagements de la Banque est passé de 9,5% en 2019 à 9,6% en 2020 enregistrant ainsi une hausse de 1,3% entre 2019 et 2020. Durant les cinq dernières années les créances classées ont augmenté en moyenne 12,6%.

Les créances classées, comptabilisées au bilan et en hors bilan, se présentent comme suit :

CREANCES CLASSEES ET PROVISION CONSTITUEES

	2016	2017	2018	2019	2020	(chiffres en Milliers de Dinars)	
						Evol 2020/2019	Evol Moy (sur 5 ans)
Total des créances classées	365 262	358 502	489 738	522 864	586 869	12,2%	12,6%
Classe 5	185 148	188 950	198 123	191 786	184 217	-3,9%	-0,1%
Classe 4	126 403	121 888	112 493	163 153	181 982	11,5%	9,5%
Classe 3	24 344	31 753	158 869	148 327	198 232	33,6%	68,9%
Classe 2	29 367	15 910	20 253	19 597	22 438	14,5%	-6,5%
Créances courantes	4 151 304	4 824 054	5 136 998	4 971 784	5 498 906	10,6%	7,3%
Total créances (Bilan et hors Bilan)	4 516 565	5 182 556	5 626 735	5 494 647	6 085 776	10,8%	7,7%
Créances classées / Total créances	8,1%	6,9%	8,7%	9,5%	9,6%	1,3%	4,5%
Provisions sur créances classées	237 216	245 355	273 103	298 367	327 343	9,7%	8,4%
Agios réservés comptabilisés	18 492	18 722	23 593	24 260	33 854	39,5%	16,3%
Provisions collectives sur Risques latents	34 815	34 815	36 214	47 718	70 324	47,4%	19,2%
Taux de couverture des créances classées	70,0%	73,7%	60,6%	61,7%	61,5%	-0,3%	-3,2%
Provisions constituées / Total créances	6,0%	5,4%	5,5%	6,3%	6,5%	3,7%	2,1%

Les provisions affectées à ces créances, calculées selon les normes de la Banque Centrale de Tunisie, ont atteint au terme de l'exercice 2020, une enveloppe de 327.343 mille dinars. Ce niveau de provisionnement assure à la Banque de Tunisie une couverture à hauteur de 61,5% du total des créances classées au 31 décembre 2020.

Les provisions constituées à la fin de l'exercice 2020 représentent 6,5% du total des créances.

Provisions collectives

La Banque Centrale de Tunisie a publié une nouvelle circulaire destinée aux banques et aux établissements financiers sur la division, la couverture des risques et le suivi des engagements.

Cette nouvelle circulaire vient apporter des modifications majeures à la méthodologie de calcul des provisions collectives par les banques et les établissements financiers et fixe une nouvelle méthodologie de détermination de ces provisions pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les principales modifications sont :

- L'intégration du secteur public dans le calcul de la provision collective.
- L'abandon du facteur scalaire et l'application, en revanche, de majorations significatives aux taux de migration des groupes de contreparties allant de 1% (commerce, santé, TIC) jusqu'à 7,75% (agences de voyage). La majoration appliquée pour les entreprises publiques est de 4%.

Dans ce sens et après avoir constitué une enveloppe 47.718 mille dinars en 2019, la Banque de Tunisie a constitué cette année une provision additionnelle de 22.605 mille dinars, portant ainsi l'enveloppe globale des provisions collectives à 70.323 mille dinars.

Division et couverture des risques

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24 du 17 décembre 1991, les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios de division des risques et ce pour assurer une maîtrise du risque de concentration sur les engagements.

Ces seuils de concentration ont été révisés et modifiés par la circulaire aux établissements de crédit n° 2012-09 édité par la Banque Centrale de Tunisie le 29 juin 2012.

Ainsi, le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque, et ne doit pas dépasser :

- 3 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des fonds propres nets ;
- 1,5 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des fonds propres nets.

Par bénéficiaire, on entend un client ou un groupe. Le qualificatif de « groupe » est attribué à deux ou plusieurs personnes morales ayant entre elles des interconnexions telles que :

- Une gestion commune ;
- Une interdépendance commerciale ou financière directe ;
- Des participations directes ou indirectes au capital se traduisant par un pouvoir de contrôle.

La Banque de Tunisie a mis en place un dispositif de contrôle du risque de concentration basé sur la définition réglementaire de la notion de « même bénéficiaire ». Ainsi, c'est la table des groupes de la BCT qui est utilisée comme référentiel de base.

Systeme de Notation Interne

La Banque de Tunisie a entamé le projet de mise en place du système de notation interne en 2016 conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale n°2016-06. Le projet a été mené par une équipe pluridisciplinaire regroupant la Direction financière et la Direction des Engagements, la Direction de l'Informatique, et la Structure chargée de la Surveillance et Suivi des Risques.

Le comité des risques suit périodiquement l'avancement du projet et les outputs du système. Le but était de mieux maîtriser le risque crédit sur les contreparties saines à travers la surveillance de l'évolution des notes et une batterie d'alertes.

L'implémentation de ce système était une mise à l'épreuve du système d'information afin qu'il puisse fournir des données exhaustives avec un historique conséquent.

À ce jour, le système arrive à noter une contrepartie sur la base de ses états financiers, de ses paramètres de fonctionnement du compte et des jugements des experts. Cela permet d'avoir une vision 360° sur le client.

La Banque a commencé la phase d'insertion opérationnelle et la phase de mise en production.

Egalement, la Banque de Tunisie a mis en œuvre des processus et des dispositifs de suivi de certains risques qui ont été adaptés à ses activités (risque de marché, risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité).

Contrôle interne et gouvernance

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2020 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Banque de Tunisie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Trois comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Il s'agit du

Comité d'Audit Interne, du Comité de nomination et de rémunération et du Comité des risques.

Le Comité d'Audit Interne est chargé de veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place, de réviser et de donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant leur transmission au conseil d'administration pour approbation, de revoir tout relevé avant sa soumission aux autorités de supervision et d'examiner tout placement ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires ou les auditeurs externes.

Le Comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Conformément aux exigences réglementaires stipulées par la Banque Centrale de Tunisie à travers la circulaire n° 2011-06 relative au renforcement des règles de la bonne gouvernance dans les établissements de crédits, le conseil approuve la nomination et la rémunération des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur ainsi que celles des membres du conseil et des comités sur la base d'un rapport établi par au moins deux de ses membres désignés à cet effet.

Sur un autre plan et afin de renforcer les dispositifs de contrôle, la Banque de Tunisie dispose d'un comité de crédits chargé d'examiner tous les risques encourus sur les crédits ainsi que la conduite de la politique de crédit de la Banque, et ce compte tenu des fonds propres disponibles et de la conjoncture économique et financière.

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la banque et aux politiques et procédures internes. Dans ce cadre le conseil :

- Arrête la stratégie de développement et les politiques d'intervention de la Banque de Tunisie, revoit et approuve périodiquement un plan stratégique établissant la mission de la Banque, sa vision, ses objectifs de rentabilité, et sa stratégie tout en prenant en considération les risques ;
 - Etablit ses orientations et les transmet à l'organe de direction par l'intermédiaire du président de la direction, qui voit à leur mise en œuvre ;
 - Surveille la gestion et les activités de la Banque, protège son actif, afin d'en assurer la viabilité, la rentabilité et le développement ;
 - Fixe les objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de la Banque ;
 - S'assure des moyens financiers et logistiques qui sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques arrêtées ;
 - Surveille la mise en œuvre effective de l'organe de direction des stratégies et politiques arrêtées, et ce en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de la banque ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière.
- A ce titre ,le conseil contrôle la conformité des actions de l'organe de direction à la stratégie et aux politiques approuvées et définit les indicateurs quantitatifs et

qualitatifs de suivi des performances en matière de solvabilité, de liquidité et de rentabilité ;

- Fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle :

Le Conseil promeut une culture d'éthique commerciale et d'intégrité au sein de la Banque, plus particulièrement en ce qui concerne l'obligation d'agir avec honnêteté et intégrité, de se conformer aux lois, de traiter autrui avec respect, de protéger la confidentialité des renseignements, d'éviter les conflits d'intérêts et de respecter la Banque, dans ce cadre le conseil veille à ce que la Banque de Tunisie jouisse en permanence d'une bonne réputation à même de préserver la confiance auprès du public.

Il veille au maintien des règles de conduite et d'éthique, notamment par l'adoption d'un code de conduite et de déontologie à l'intention des membres du conseil, des dirigeants et des employés de la Banque et de ses filiales le « Code de conduite et de déontologie » ;

- Suit une politique formalisée en matière de gestion des conflits d'intérêts.
A cet effet ,tout membre du conseil doit éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent avec la Banque. Tout membre ayant un intérêt dans un contrat ou une opération d'importance avec la Banque doit divulguer la nature et l'étendue de son intérêt , un processus d'examen ou d'approbation des membres du conseil est suivi avant qu'ils ne se livrent à certaines activités afin d'assurer que ces activités ne créeront pas de conflits d'intérêts ;
- Assure la gouvernance efficace des affaires de la banque, moyennant le présent code de gouvernance, le conseil donne l'exemple des principes de bonne gouvernance en :
 - créant des comités au niveau du conseil : le comité exécutif des crédits, le comité permanent d'audit interne et le comité des risques ;
 - mettant à jour les statuts et les règlements internes de la Banque de Tunisie ;
 - réalisant des évaluations régulières du conseil dans son ensemble et de chacun des membres du conseil.

Dans ce sens , le conseil procède à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement .L'évaluation vise trois objectifs :

- Faire le point sur les modalités de fonctionnement du conseil ;
- Vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- Mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Prévention contre le blanchiment d'argent

La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement terrorisme est devenue une des importantes priorités des banques.

La Banque de Tunisie continue à renforcer ses efforts pour adhérer à la bonne application de la réglementation nationale et internationale.

De ce fait, le Département de la Conformité de la Banque de Tunisie a multiplié ses efforts pour être en conformité avec toutes les directives de la nouvelle loi organique n° 2019-09 du 23 janvier 2019 modifiant et complétant la loi organique 2015-26 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le financement du terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.

Pour faire face à ces risques, la Banque de Tunisie ne cesse de doter la Conformité de tous les moyens humains et matériel et de veiller à la formation de l'ensemble du personnel de la Banque.

LE TITRE BANQUE DE TUNISIE EN BOURSE

De fortes perturbations ont malmené le marché boursier pendant l'année 2020. A l'instar des marchés de la plupart des pays du Monde, la crise sanitaire de la COVID-19 en Tunisie et ses conséquences socio-économiques ont accentué la fébrilité et l'incertitude des investisseurs.

Entre le 2 et le 17 Mars 2020, la panique s'est emparée du marché boursier, poussé vers le bas par un important mouvement de vente d'actifs faisant perdre -15,11% au TUNINDEX au cours de cette période.

La reprise en dents de scie du marché pendant le reste de l'année n'a pas permis aux principaux indices boursiers d'effacer leur perte.

Il est à noter que la seconde plus forte baisse sectorielle revient aux banques avec une chute de -18,5% sous le poids de la baisse générale des valeurs constituant le secteur :

Valeur	Cours Boursier		Capitalisation Boursière	Rendement
	2020	2019		
UBCI	20,12	30,00	402 430 763	-32,93%
ATB	2,86	4,06	286 000 000	-29,56%
STB	3,35	4,68	520 506 250	-28,42%
Amen Bank	21,70	29,19	574 637 700	-25,66%
BNA	8,84	11,89	565 760 000	-25,65%
UIB	17,14	22,89	558 078 400	-25,12%
BH Bank	9,19	11,94	437 444 000	-23,03%
Attijari Bank	27,80	32,69	1 132 627 517	-14,96%
BTE	7,98	9,23	7 980 000	-13,54%
BIAT	94,30	114,00	1 683 255 000	-12,97%
BT	6,80	7,80	1 530 000 000	-12,82%
WIB	6,50	6,85	195 000 000	-5,11%

Pour la deuxième année consécutive, l'indice principal de la Bourse de Tunis, le TUNINDEX, s'est replié de -3,33% (-2,06% en 2019), et a clôturé l'année à 6.884,93 points contre 7.129,09 points en 2019.

Pour sa part, l'Indice TUNINDEX 20, composé des 20 plus grandes valeurs et les plus liquides sur le marché, a suivi une tendance baissière plus marquée que celle du TUNINDEX, en perdant -4,90% en 2020 (-3,70% en 2019), clôturant ainsi l'année à 2.975,25 points contre 3.128,47 points en 2019.

Le Marché secondaire de la Bourse

Sur l'ensemble du marché, le volume global des transactions s'est élevé à 2.819 MD durant l'exercice 2020 contre 3.367 MD en 2019, marquant ainsi une baisse de 16,3%.

Le compartiment principal de la Bourse, « la Cote », a enregistré une légère baisse du volume des transactions de 0,9%, passant de 1.590 MD au 31/12/2019 à 1.576 MD au 31/12/2020.

Sur le marché hors cote, les capitaux échangés ont fortement baissé de 88,4% à 23 MD contre 203 MD en 2019.

Les opérations d'enregistrement et les déclarations ont totalisé 1.220 MD en 2020 contre 1.574 MD pour l'année 2019, soit un repli de 22,5%.

Le volume global des échanges est réparti à hauteur de 55,9% pour la Cote de la Bourse, 0,8% pour le Hors-Cote, et 43,3% pour les opérations d'enregistrement et les déclarations.

Sur l'année 2020, le volume quotidien moyen des échanges sur la Cote de la Bourse s'est élevé à 6,3 MD contre 6,4 MD en 2019.

La capitalisation boursière du marché a atteint un montant de 23.092 millions de dinars contre 23.724 millions de dinars à la fin de l'année 2019, enregistrant ainsi une baisse de 632 millions de dinars (soit -2,66%).

Le marché principal de la Cote de la Bourse a accueilli la société des ASSURANCES MAGHREBIA, unique société introduite en Bourse en 2020. Deux sociétés ont fait l'objet d'un retrait de la Cote, à savoir HEXABYTE et TUNISIE VALEURS.

Ainsi, au terme de l'année 2020, le nombre d'entreprises cotées s'établit à 80 contre 81 en 2019.

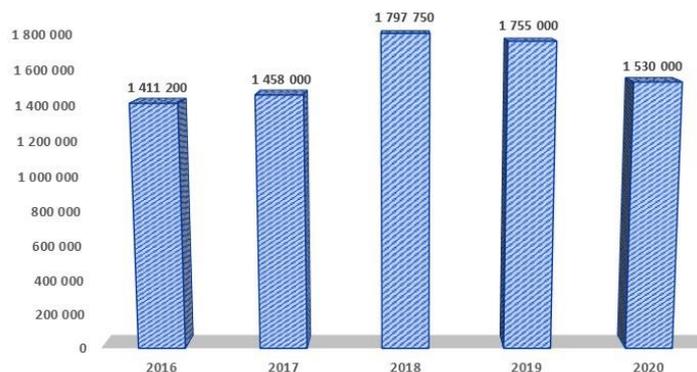
L'action Banque de Tunisie en 2020

Le cours de l'action Banque de Tunisie a varié au cours de l'année 2020 entre un minimum de 6,470 dinars et un maximum de 7,800 dinars. Ces pics ont été atteints respectivement au cours des mois de Novembre et Janvier 2020. Le cours de clôture de la séance de bourse du 31 Décembre 2020 s'est établi à 6,800 Dinars, contre 7,800 Dinars au 31 décembre 2019.

Alors que l'Indice des Banques a perdu -18,45% dans une conjoncture nationale et boursière difficile, l'action Banque de Tunisie s'est replié seulement de -12,82% au cours de l'année 2020, soit la perte la plus faible au regard des principales valeurs bancaires de la place.

4.970.667 actions Banque de Tunisie ont été traitées sur la Cote de la Bourse au cours de l'année 2020, pour un montant global de 35,014 millions de Dinars et un total de 8.700 échanges.

La capitalisation boursière de la Banque de Tunisie s'est élevée à 1.530 millions de Dinars au 31/12/2020 et représente la deuxième plus importante capitalisation bancaire de la Bourse de Tunis.



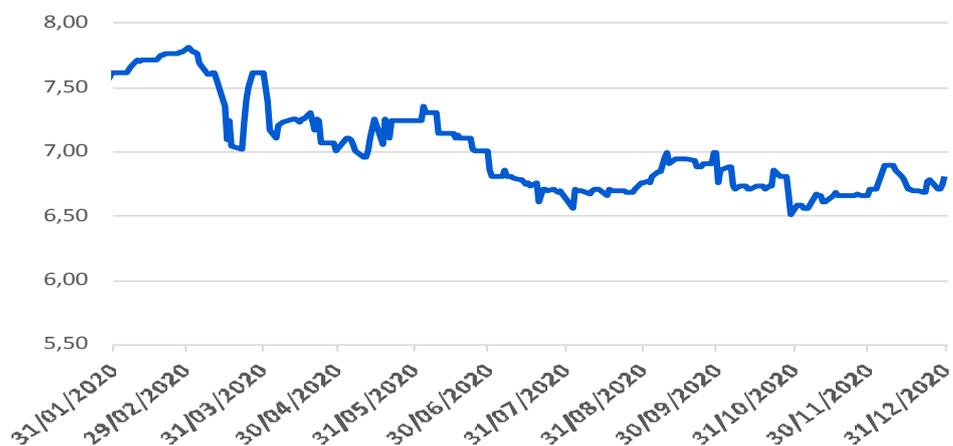
(chiffres en Milliers de Dinars)

	2016	2017	2018	2019	2020
Cours de l'action BT (en dinars)	7,84	8,10	7,99	7,80	6,80
Nombre d'actions	180 000 000	180 000 000	225 000 000	225 000 000	225 000 000
Fonds propres (après affectation) / nombre d'action	3,69	4,05	3,48	4,08	4,19
Price Earning Ratio (P.E.R.)	13,92	10,72	16,26	12,97	14,96
Capitalisation boursière	1 411 200	1 458 000	1 797 750	1 755 000	1 530 000
Capitalisation boursière / Fonds propres	2,12	2,00	2,30	1,91	1,62

Tableau de bord de l'actionnaire

(chiffres en Milliers de Dinars)

	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat net	101 357	135 947	110 546	135 290	102 288
Dividende net par action (en dinars)	0,360	0,400	0,250	0,000	0,350
Taux de distribution	63,93%	52,96%	50,88%	0,00%	76,99%
Plus haut (en dinars)	7,84	8,54	8,00	7,80	6,80
Plus bas (en dinars)	7,80	7,70	7,95	7,65	6,62
Indice TUNINDEX au 31 décembre	5 488,77	6 281,83	7 271,70	7 129,09	6 884,93

Evolution du cours de l'action Banque de Tunisie
au cours de l'Année 2020

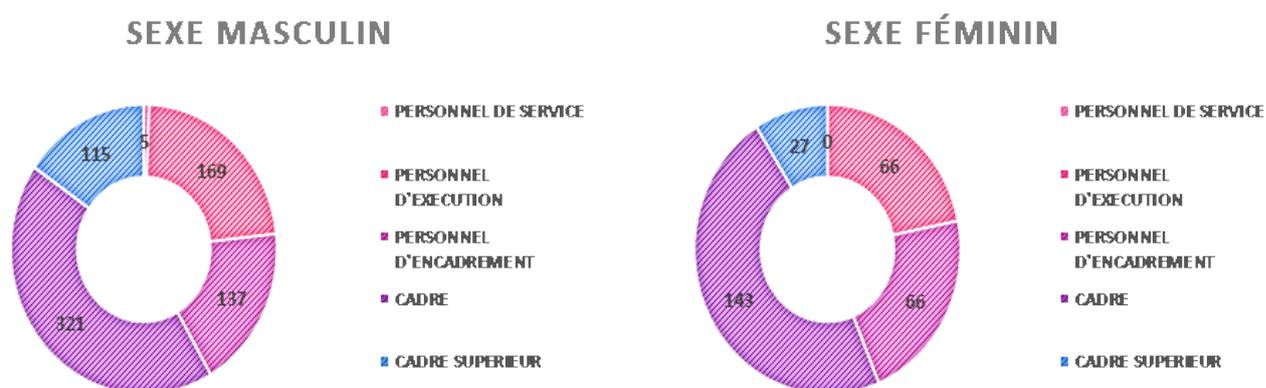
DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DE LA BANQUE

L'Evolution de l'effectif

Au 31 Décembre 2020, l'effectif permanent de la Banque totalise 1.049 personnes.

Le recrutement de 39 personnes en 2020 a concerné essentiellement 18 cadres et 21 employés. La Banque de Tunisie a enregistré également au cours de l'année 2020 le départ de 42 personnes.

L'effectif de la Banque de Tunisie est réparti, par sexe et par catégorie socio-professionnelle comme suit :



Le taux d'encadrement est passé de 55% au 31/12/2019 à 77% au 31/12/2020.

La moyenne d'âge est passée de 42 au 31/12/2019 à 41,4 ans au 31/12/2020.

La formation et le développement des compétences

Les actions de formation se sont poursuivies en 2020 pour développer les compétences du personnel de la banque et lui permettre d'acquérir et de maîtriser de nouveaux savoir – faire indispensables pour faire face aux changements structurels et organisationnels qui touchent le secteur.

La Banque de Tunisie a réalisé plusieurs activités de formation au profit de ses effectifs relevant des différentes directions.

La structure chargée du développement des compétences a introduit un nouveau mode d'évaluation des compétences qui permet d'identifier les écarts en compétences.

Plusieurs collaborateurs ont bénéficié de la Formation à Distance (E-learning) et ont participé à des séminaires en Inter-Entreprise dont les thématiques phares sont le risk Management, le système de notation interne, le Marketing Digital, la prévention des cyberattaques, le Blockchain et la loi FATCA.

Aussi, plusieurs cadres de la banque ont bénéficié d'une formation certifiante qui ont porté sur les normes IFRS, le contrôle de gestion, la gestion d'actif, le Global Trade Finance, LAB/FT et le FRM.

Modernisation du système d'information

L'année 2020 a été caractérisée par la décision de la direction générale d'opter pour l'acquisition totale ou partielle d'un ERP Bancaire, et ce dans le cadre de la modernisation de son système d'information et ce suite à une mission de diagnostic du système d'information accomplie par un bureau spécialisé et qui a conclu à la nécessité d'opter vers un ERP moderne, ouvert à la digitalisation et pouvant supporter les nouvelles technologies de communication. Dans le cadre de ce projet, la Banque de Tunisie a commencé par la rédaction du cahier des charges pour l'acquisition d'un ERP Bancaire.

La consultation a concerné les trois éditeurs ayant déjà installé leurs solutions en Tunisie.

Implémentation des normes IFRS

En vertu de la décision du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018 d'adoption des normes comptables IFRS pour les états Financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ainsi que la publication par la BCT, le 29 Janvier 2020, d'une circulaire définissant les premières mesures qui doivent être mise en place pour l'adoption des normes IFRS par les banques et les établissements financiers ainsi que la diffusion par le CMF d'un communiqué le 11 Février 2020 relatif à la transition aux normes comptables IFRS.

Assisté par un cabinet d'expertise externe, la Banque de Tunisie a lancé courant le dernier trimestre de l'année 2020 une mission de cadrage du projet d'implémentation des normes IFRS.

Cette mission a pour objectif de produire les états financiers consolidés au 31 Décembre 2021 présentés selon les nouvelles normes tout en adaptant les processus, les procédures et le système d'information permettant de produire les différents reporting.

Réflexion stratégique

Au cours de l'exercice 2020 la Banque de Tunisie a poursuivi son programme de réorganisation de ses fonctions et structures pour les rendre plus efficaces et se préparer à la réalisation des objectifs de développement envisagés au cours des prochains exercices.

La Banque de Tunisie a engagé une réflexion sur la stratégie de développement à adopter par la banque pour assurer sa croissance et atteindre une part de marché plus significative. Cette réflexion est en cours et la banque se fait assister par son actionnaire de référence et un cabinet d'expertise externe.

En attendant l'aboutissement de cette réflexion, la banque a fixé les objectifs suivants qui seront axés sur les fondamentaux suivants :

- Développement de l'activité de la banque en mettant l'accent sur l'élargissement de sa base de clientèle et la diversification des services rendus ;
- Modernisation du réseau d'agences et conception d'un nouveau mode de traitement intégré et en temps réel des opérations avec la clientèle ;
- Gain de part de marché sur tous les secteurs d'activité économique ;

- Maitrise des risques sous toutes ses formes (risque de crédit, risque opérationnel, risque de marché, risque de liquidité, risque de taux, risque de règlement...);
- Maintien d'un taux de rentabilité durable des actifs et des fonds propres ;
- Maintien des équilibres fondamentaux de la banque et respect intégral des normes prudentielles en vigueur.

La Banque de Tunisie, une banque citoyenne

La Banque de Tunisie a exprimé son soutien au Global Compact des Nations Unies qui est la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable, regroupant plus de 12.000 participants dans 170 pays.

À la fois mondial et local, privé et public, le Global Compact est une plateforme d'engagement et d'action collective favorisant des sociétés stables et inclusives. 80 réseaux locaux dans le monde assurent une relation de proximité avec les participants et une mobilisation nationale.

A travers sa lettre adressé au secrétaire général des Nations Unies, la Banque de Tunisie a exprimé sa volonté d'intégrer les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La Banque de Tunisie s'est engagée à intégrer ces principes dans sa stratégie, sa culture organisationnelle et ses opérations dans une démarche d'amélioration continue et par la suite communiquer avec ses parties prenantes sur les progrès effectués et partager son expérience.

Aussi, la Banque de Tunisie, dans le cadre de la lutte nationale contre la pandémie du Coronavirus, a accordé un don de 11 350 mille dinars au fonds 1818 de lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales.

Banque responsable, la Banque de Tunisie a signé une convention de partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale pour participer à la première action de responsabilité sociétale commune du secteur bancaire tunisien initiée par l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements financiers APTBEF en faveur des établissements scolaires publics. Une cérémonie de signature des conventions entre les banques et le ministère de l'éducation s'est tenue le 17 février 2021 réunissant le secteur bancaire

En tout, 42 établissements scolaires publics répartis sur 15 gouvernorats seront rénovés dans le cadre de cette action pour un montant de 2,5 millions de dinars. La BT prendra en charge la réhabilitation et l'aménagement de plusieurs établissements scolaires dans différents gouvernorats.

A travers cette action, elle concrétise une fois encore son rôle de banque citoyenne et engagée intégrant la responsabilité sociétale au cœur de sa stratégie.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE

La loi de finances pour l'année 2021 prévoit un budget d'un montant de 52,6 milliards de dinars pour l'exercice 2021, soit un taux de croissance de 4% et un déficit budgétaire prévu de 8 milliards de dinars et une dette publique qui pourrait dépasser 100% du PIB.

Dans ce cadre, la Banque de Tunisie mettra tout en œuvre en 2021 pour la réalisation des objectifs fixés dans son plan d'action, dont particulièrement :

- Comité de réflexion stratégique :

La Banque de Tunisie a créé un comité de réflexion stratégique dont l'objectif est de mettre en place un plan stratégique avant la fin de cette année.

- Comité de pilotage sur les normes IFRS :

La Banque de Tunisie a créé un comité de pilotage travaillant sur l'implémentation des normes comptables internationales IFRS.

Ces normes seront adoptées pour arrêter les états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

- Comité de pilotage sur le système de notation interne :

La Banque de Tunisie a commencé les tests de son système de notation interne et ce en conformité avec les normes nationales et internationales.

Elle poursuivra les travaux visant l'insertion opérationnelle du système de notation dans le processus de prise de décision.

- Renforcement de l'effectif et formation :

La Banque de Tunisie prévoit de recruter 33 personnes, en 2021, pour couvrir ses besoins de remplacements de départ à la retraite.

De nouvelles procédures de recrutement, de formation et de développement des compétences ont été instaurées afin d'assurer de meilleures pratiques en matière de gestion du capital humain.

- Développement du réseau :

La Banque de Tunisie a pour objectif, en 2021, de développer son réseau, en rénovant 20 agences existantes.

- L'amélioration de sa performance financière afin de mieux conforter sa position dans le secteur bancaire, tout en renforçant sa solidité financière et en préservant sa politique de maîtrise des risques.

- La poursuite des actions de modernisation du système d'information en vue de soutenir l'activité de la banque.

Au cours de l'exercice 2021, la Banque de Tunisie compte poursuivre son programme d'organisation interne pour mettre en place les assises fondamentales d'un système de contrôle interne adéquat et efficace.

Dans le cadre de sa contribution à la lutte contre les répercussions économiques et sociales en général et sur les entreprises en particulier, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a décidé, le 17 mars 2020, de baisser son taux d'intérêt directeur de 7,75% à 6,75%.

Cette mesure représente une baisse de 100 points de base. Elle fait suite à la décision prise par son conseil d'administration, le même jour, au vu de l'aggravation de la situation économique tunisienne suite à la pandémie du coronavirus ayant impacté pratiquement toutes les activités.

Le 18 mars 2020, La Banque Centrale de Tunisie a annoncé un ensemble de décisions exceptionnelles visant à soutenir l'effort national dans cette période de crise ainsi d'assurer la stabilité du secteur financier, en émettant une circulaire aux banques et aux établissements financiers comprenant un certain nombre de mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises et contribuer à préserver le tissu économique et à protéger les emplois. A l'issue de cette circulaire, la banque est autorisée à :

1. Donner aux entreprises la possibilité de reporter leurs échéances bancaires (principal et intérêts) durant la période allant du début mars 2020 à fin septembre 2020 et de modifier le calendrier de paiement en fonction de la capacité de chaque bénéficiaire. Cette mesure concernera les prêts professionnels accordés aux clients classés 0 et 1 après avoir déposé une demande de rééchelonnement ;
2. Octroyer de nouveaux crédits aux bénéficiaires du report des échéances ; et
3. Appliquer les procédures de report susmentionnées sur les clients classés 2 et 3 et ce, au cas par cas et selon l'évaluation de la situation du client.

Pour faciliter cette opération et renforcer la capacité du secteur bancaire à soutenir les opérateurs économiques, une plus grande flexibilité sera exercée au niveau des règles prudentielles, à savoir :

1. Les procédures de soutien ne sont pas considérées comme une restructuration des crédits et la période du report n'est pas prise en compte dans le calcul de l'ancienneté des montants dus ;
2. Donner plus de flexibilité concernant la conformité au ratio crédit/dépôts (circulaire BCT n° 2020-06 du 19 mars 2020) ; et
3. Par ailleurs, et afin de réduire les déplacements des clients des banques, il a été décidé d'assurer la continuité des services de retrait d'espèces au niveau des distributeurs automatiques et gratuitement en annulant la commission de retrait de tout distributeur automatique.

Il est important de signaler que la BCT a demandé aux banques de procéder à un exercice de stress testing (exercice consistant à simuler des conditions économiques et financières extrêmes mais plausibles afin d'en étudier les conséquences sur les banques et de mesurer leur capacité de résistance à de telles situations).

L'exercice de ce stress test a confirmé les capacités de la Banque de Tunisie à conserver la réalisation des résultats bénéficiaires sur les 3 exercices (2020-2022) malgré une hypothèse d'augmentation sensible des provisions à constituer en couverture du risque sur les crédits.

Ainsi, le ratio de solvabilité de la Banque serait constamment supérieur à 15%.

Les résultats de ce stress test constituent un témoignage de la bonne résilience de la Banque de Tunisie dans un contexte marqué par une détérioration de la conjoncture nationale et internationale.

**Etats financiers de la Banque de Tunisie
au 31 décembre 2020**



Banque de Tunisie
Bilan | Exercice Clos le 31/12/2020

En K.TND	Notes	déc.-20	déc.-19
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	212 286	181 342
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	189 496	368 735
AC3 - Créances sur la clientèle	3.3	4 827 549	4 453 973
AC5 - Portefeuille d'investissement	3.4	978 195	933 520
AC6 - Valeurs immobilisées	3.5	46 664	47 918
AC7 - Autres actifs (*)	3.6	32 286	38 466
Total des Actifs		6 286 476	6 023 954
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.1	265 221	272 811
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	49 239	78 056
PA3 - Dépôts de la clientèle	4.3	4 300 501	4 025 574
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.4	468 691	531 014
PA5 - Autres passifs (*)	4.5	182 170	198 133
Sous-Total des Passifs		5 265 822	5 105 588
CP1 - Capital social		225 000	225 000
CP2 - Réserves		585 283	555 283
CP4 - Report à nouveau		108 083	2 793
CP5 - Bénéfice de l'exercice		102 288	135 290
Sous-Total des capitaux propres	4.6	1 020 654	918 366
Total des Passifs et Capitaux propres		6 286 476	6 023 954

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)



Banque de Tunisie
Etat des Engagements Hors Bilan | 31 décembre 2020

En K.TND	Notes	déc.-20	déc.-19
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	628 107	622 367
HB2 - Crédits documentaires	5.2	355 495	196 317
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	319 869	339 622
Total des Passifs éventuels		1 303 471	1 158 306
HB4 - Engagements de financement donnés	5.4	250 082	213 926
Total des Engagements donnés		250 082	213 926
HB6 - Engagements de financement reçus	5.5	-	932
HB7 - Garanties reçues	5.6	2 460 309	2 233 605
Total des Engagements reçus		2 460 309	2 234 537



Banque de Tunisie

Etat de Résultat | Exercice de 12 mois clos le 31/12/2020

En K.TND	Notes	déc.-20	déc.-19
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	453 508	473 871
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	61 103	60 661
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	18 132	31 822
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	81 673	54 491
Total Produits d'exploitation		614 416	620 845
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	237 944	256 272
CH2 - Commissions encourues	6.6	3 110	3 459
Total Charges d'exploitation		241 054	259 731
Produit net bancaire		373 362	361 114
PR5/CH4 - Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passifs	6.7	74 746	36 147
PR6/CH5 - Dotations aux provisions & corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.8	4 567	12 769
PR7 - Autres produits d'exploitation	6.9	1 215	1 389
CH6 - Frais de personnel	6.10	73 446	74 831
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.11	32 075	32 327
CH8 - Dotations aux amortissements sur immobilisations	6.12	7 932	7 446
Résultat d'exploitation		181 811	198 983
PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	6.13	(11 319)	499
CH11 - Impôt sur les bénéfices	6.14	61 584	64 192
Résultat net des activités ordinaires		108 908	135 290
PR9/CH10 - Solde gains / pertes des éléments extraordinaires	6.15	(6 620)	-
Résultat net de la période		102 288	135 290



Banque de Tunisie

Etat des flux de trésorerie | Exercice de 12 mois clos le 31/12/2020

En K.TND	Notes	déc.-20	déc.-19
Produits d'exploitation bancaire encaissés	7.1	518 131	562 025
Charges d'exploitation bancaire décaissées	7.2	(248 849)	(248 065)
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(36 255)	(324 410)
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(415 529)	(5 881)
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		282 574	268 428
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(94 319)	(88 236)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(56 326)	(26 484)
Impôt sur les bénéfices		(61 585)	(64 192)
Flux de trésorerie nets affectés (provenant) des activités d'exploitation		(112 158)	73 185
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		79 783	48 793
Acquisitions/ cessions sur portefeuille d'investissement		(47 351)	(19 576)
Acquisitions/ cessions sur immobilisations		(6 219)	(5 215)
Flux de trésorerie nets affectés (provenant) des activités d'investissement		26 213	24 002
Augmentation/diminution ressources spéciales		(62 177)	100 297
Dividendes versés	7.3	-	(56 250)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(62 177)	44 047
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(148 122)	141 234
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		419 157	277 923
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	7.4	271 035	419 157

Notes aux états financiers

Décembre 2020

	Page
Présentation de la Banque	29
Principes et méthodes comptables	29
Notes sur les actifs	37
Notes sur les passifs	45
Notes sur les capitaux propres	50
Notes sur le hors bilan	53
Notes sur le résultat	56
Notes sur l'état des flux de trésorerie	61
Note sur l'impact de la pandémie COVID-19	63
Notes sur les retraitements	65
Notes sur les transactions avec les parties liées	67
Note sur les événements postérieurs à la clôture	72

Présentation de la banque

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 225.000.000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 225 000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre (Unité 1000)	%
Actionnaires Tunisiens	141 939	63,08%
Actionnaires Etrangers	83 061	36,92%
Total	225 000	100%

Principes et méthodes comptables

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 décembre 2020 ont été établis conformément :

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers arrêtés et publiés par la Banque de Tunisie au 31 décembre 2020, sont présentés conformément à la Norme Comptable Sectorielle n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

1. La prise en compte des revenus

Les revenus liés aux engagements contractés par la banque perçus sous forme d'intérêts et de commissions, et les dividendes revenant à la banque au titre de sa participation sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Ces revenus peuvent être mesurés d'une façon fiable
- Leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Leur prise en compte en résultat est faite conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n° 03 relative aux revenus.

1.1. La constatation des intérêts

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

1.2. La constatation des commissions

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la Norme Comptable Sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

1.3. La constatation des dividendes

Les revenus résultant de la participation de la banque sous forme de dividendes sont comptabilisés, lorsque le droit de l'actionnaire au dividende est établi, pour la somme revenant à la banque au titre de ladite participation.

1.4. La constatation des revenus sur les opérations de leasing

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Elle met à la disposition de ses clients un instrument de financement qui leur donne la possibilité de louer les biens de leur choix tout en bénéficiant d'une option d'achat au terme d'un contrat de bail.

Il existe deux formes de leasing :

- Le leasing mobilier : financement des investissements en biens d'équipement à usage professionnel (matériel roulant, bureautique, équipement industriel, etc.) ; et
- Le leasing immobilier : financement des locaux à usage professionnel (bâtiments, usines, magasins, etc.).

Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés

dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est la Norme Comptable n°41 relative aux contrats de location qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

1.5. Le processus de réservation des produits

Les intérêts et les agios débiteurs cessent d'être comptabilisés lorsque les engagements auxquels ils se rapportent sont qualifiés de douteux, ou que des sommes en principal ou en intérêts venus antérieurement à échéance sur la même contrepartie sont demeurées impayées. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et enregistré en agios réservés.

En application des dispositions prévues aussi bien par la Norme Comptable n°3 relative aux revenus, la Norme Comptable Sectorielle n°24 relative aux engagements et revenus que par l'article 9 de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur recouvrement est assuré.

2. Les immobilisations

Les immobilisations sont portées à l'actif du bilan de la banque (Poste AC.6) lorsque :

- Il est probable que des avantages économiques futurs résultant de ces éléments profiteront à la banque ; et
- Leur coût peut être mesuré de façon fiable.

Elles sont ventilées en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles.

2.1. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est un actif physique et tangible contrôlé et détenu soit pour la fourniture de services soit à des fins administratives propres à la banque. Elle est censée être utilisée sur plus d'un exercice. La nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation au lieu de charge est tributaire des deux conditions précitées.

Le coût d'acquisition du bien comporte le prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les frais de transport, les frais de transit, les frais d'assurance, les frais d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation en question, etc.

Les réductions commerciales obtenues et les taxes récupérables sont déduites du coût d'acquisition.

Quant à l'amortissement des immobilisations corporelles, la base amortissable est déterminée par le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle, définie comme le montant net que la banque estimerait obtenir en échange

du bien à la fin de sa durée d'utilisation après déduction des coûts de cession prévus.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà comptabilisée sont incorporées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à la banque. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

• Amortissement des immobilisations corporelles:

La durée d'utilisation est soit la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production (ou l'équivalent) que la banque s'attend à obtenir de l'actif. Les immobilisations corporelles de la banque sont amorties linéairement aux taux suivants :

Description	31/12/2020	31/12/2019
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14%	14%

Postérieurement à sa comptabilisation initiale à l'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements ou des pertes de valeur éventuelles (c'est lorsque la valeur comptable nette ne pourra pas être récupérée par les résultats futurs provenant de son utilisation).

• Sortie d'actif des immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont retirées de l'actif du bilan lors de leur cession, ou lors de leur mise au rebut. Ainsi, la différence entre le produit de cession et la valeur comptable nette à la date du retrait est incluse dans le résultat de l'exercice en cours.

2.2. Les immobilisations incorporelles :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour une période de plus d'un an, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

Le fonds commercial acquis comprend les éléments usuels composant le fonds commercial (clientèle, achalandage), ainsi que les autres actifs incorporels qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

Le droit au bail acquis est constaté comme actif incorporel dans la mesure où il a fait l'objet d'une évaluation séparée dans l'acte de cession. Il bénéficie d'une protection juridique et correspond au droit transféré à l'acquéreur pour le renouvellement du bail.

Les logiciels informatiques dissociés du matériel acquis ou créés soit pour l'usage interne de la banque, soit comme moyen d'exploitation pour répondre aux besoins de la clientèle sont constatés en actif incorporel lorsque les conditions générales prévues par la Norme Comptable n°06 sont remplies. Il en est de même pour le coût de développement des logiciels à usage interne créés ou développés en interne ou sous-traités.

Une immobilisation incorporelle acquise ou créée est comptabilisée à son coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

- Amortissement des immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation :

- Le fond commercial et le droit au bail sont amortis sur une période ne dépassant pas 20 ans ou sur une période plus longue s'il est clairement établi que cette durée est plus appropriée. La banque a choisi de ne pas amortir les fonds de commerce acquis.
- La durée de vie estimée des logiciels dépend de la date à laquelle le logiciel cessera de répondre aux besoins de la banque ou à ceux de la clientèle compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels. Cette durée ne peut pas être supérieure à 5 ans. La Banque de Tunisie amortit ses logiciels informatiques au taux linéaire de 33,33%.
- Un examen périodique est pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié (lorsque la valeur récupérable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette). Dans ce cas, ladite valeur comptable nette est ramenée à la valeur récupérable.

- Sortie d'actif des immobilisations incorporelles :

Une immobilisation incorporelle est retirée du bilan dès lors qu'elle est cédée ou que l'on n'attend plus d'avantages économiques futurs de son utilisation ou de sa cession ultérieure.

2.3. Le portefeuille-titres

2.3.1. La composition du portefeuille-titres

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

a) Le portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial comprend :

- Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (limitée à trois mois) et par leur liquidité.

- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme (avec une période supérieure à trois mois), à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui seront définis comme des titres d'investissement.

b) Le portefeuille d'investissement

Il s'agit des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Sont classés parmi ces titres, les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et co-entreprises et les parts dans les entreprises liées. Ils sont détenus d'une façon durable et estimés utiles à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que la banque n'intervienne dans la gestion de la société émettrice ; et
- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

2.3.2. La comptabilisation et évaluation en date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres d'investissement.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence (prime ou décote selon le cas), est incluse dans le coût d'acquisition, à l'exception des primes et décotes sur les titres d'investissement et les titres de placement qui sont individualisées et étalées sur la durée de vie restante du titre.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

a) Les titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

b) Les titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

c) Les titres d'investissement

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3.3. La comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

La méthode retenue pour la constatation des revenus des titres est la méthode linéaire, tel que prévu par la Norme Comptable Sectorielle n°25.

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat, et le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

Ainsi, les intérêts à recevoir sur les Bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

Les intérêts perçus d'avance font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

2.4. Les engagements de la banque

L'engagement désigne toute créance résultant des prêts et avances accordés par la banque, ainsi que toute obligation de la banque en vertu d'un contrat ou tout autre mécanisme, de fournir des fonds à une autre partie (Engagement de financement) ou de garantir à un tiers l'issue d'une opération en se substituant à son client s'il n'honore pas ses obligations (Engagement de garantie).

2.4.1. Les règles d'évaluation des engagements au bilan

a) L'évaluation initiale des engagements

Les prêts et avances sont comptabilisés au bilan, pour le montant des fonds mis à disposition du débiteur, au moment de leur mise à disposition.

Lorsque le montant des fonds mis à disposition est différent de la valeur nominale (c'est le cas notamment des intérêts décomptés et perçus d'avance sur le montant du prêt), les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur est portée dans un compte de régularisation et prise en compte en revenus. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêté des états financiers sont déduits de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

Par ailleurs, lorsque la banque s'associe avec d'autres banques pour accorder un concours à une tierce personne sous forme de prêts et avances, ou d'engagements de financement ou de garantie, l'engagement est comptabilisé pour sa quote-part dans l'opération.

Dans le cas où la quote-part en risque de l'établissement bancaire est supérieure ou inférieure à celle de sa quote-part dans l'opération, la différence est constatée selon le cas parmi les engagements de garantie donnés ou les engagements de garantie reçus.

b) L'évaluation des engagements à la date d'arrêté

Aux termes de la Norme Comptable Sectorielle n°24 relative au traitement des engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, « le risque que les contreparties n'honorent pas leurs engagements peut être lié soit à des difficultés que les contreparties éprouvent, ou qu'il est prévisible qu'elles éprouveront, pour honorer leurs engagements ou au fait qu'elles contestent le montant de leurs engagements ».

Lorsqu'un tel risque existe, les engagements correspondants sont qualifiés de douteux. Une provision est constituée.

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

c) Le processus de classification des créances

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 énonce la classification suivante :

- **Les actifs courants (Classe 0) :** Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré.
- **Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) :** Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des

difficultés ou dont la situation financière se dégrade. Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.

4

100%

- **Les actifs incertains (Classe 2) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.
- **Les actifs préoccupants (Classe 3) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.
- **Les actifs compromis (Classes 4) :** Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les créances contentieuses, ainsi que les créances sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 3. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 360 jours.

d) La prise en compte des incertitudes dans l'évaluation des créances

Les provisions individuelles :

- **Règles de mesure des provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque retient la valeur des garanties hypothécaires dûment enregistrées et ayant fait l'objet d'évaluations indépendantes. Ce traitement concerne les relations nouvellement classées parmi les actifs non-performants sans effet rétroactif.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

- **Prise en compte des garanties en matière d'évaluation des provisions sur les actifs compromis :**

Aux termes de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une décote de la valeur de la garantie retenue pour l'évaluation du risque est constituée sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, selon les quotités minimales suivantes :

Ancienneté dans la classe 4	Taux de provision
3 à 5 ans	40%
6 et 7 ans	70%
≥ à 8 ans	100%

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

La méthodologie adoptée pour la détermination de ladite provision collective prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur (Professionnels, contreparties publiques ou Particuliers) et par secteur d'activité afin de déterminer pour chaque groupe un taux de migration annuel qui correspond au risque additionnel du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1, observé durant les années antérieures (5 ans au moins compte non tenu de l'année de référence) ;
- Le calcul de la moyenne des taux de migration par groupe homogène ;
- Les taux de migration historiques du groupe de contreparties sont majorés par des taux déterminés par la BCT ;
- L'estimation d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les années

antérieures (5 ans au moins compte non tenue de l'année de référence) à partir des taux de provisionnement de chaque groupe de contreparties. Ce calcul se fait hors agios réservés. La provision collective globale est la somme des provisions collectives par groupe.

Les taux de provisionnement retenus par la Banque de Tunisie, pour la détermination de la provision collective requise au 31 décembre 2020, sont comme suit :

Groupe de créances	Taux de provisionnement retenu
I. Professionnels du secteur privé	
Agriculture	20%
Industries mécaniques et électriques	38%
Oléifacteurs	35%
Industries agroalimentaires	43%
Industries pharmaceutique	28%
Autres industries	32%
BTP	40%
Tourisme	31%
Agences de voyage	26%
Agence de location de voitures	25%
Promotion immobilière	20%
Exportateurs d'huile d'olive	30%
Commerce	30%
Santé	34%
Télécom et TIC	60%
Autres services	35%
II. Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	20%
Autres organismes publics	20%
III. Particuliers	
Salariés du secteur privé : Crédits logements	22%
Salariés du secteur privé : Crédits à la consommation	47%
Salariés du secteur public : Crédits logements	20%
Salariés du secteur public : Crédits à la consommation	36%

2.4.2. La comptabilisation des engagements en hors bilan

a) Les engagements de financement et de garantie

Les engagements de financement et de garantie couvrent les ouvertures de lignes de crédit, les crédits documentaires et les cautions, avals et autres garanties donnés par la banque à la demande du donneur d'ordre.

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale des fonds à accorder pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée pour les engagements de garantie.

Aux termes de la Norme Comptable Sectorielle n°24, les engagements de financement et de garantie sont annulés du hors bilan :

- Soit à la fin de la période de garantie à partir de laquelle l'engagement cesse de produire ses effets.
- Soit lors de la mise en œuvre de l'engagement, l'annulation résulte dans ce cas du versement des fonds et de l'enregistrement d'une créance au bilan

b) Les garanties reçues par la banque

En contrepartie des engagements donnés, la banque obtient des garanties sous forme d'actifs financiers, de sûretés réelles et personnelles, de cautions, avals et autres garanties donnés par d'autres établissements bancaires ainsi que des garanties données par l'Etat et les compagnies d'assurance.

Ces garanties sont comptabilisées, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la banque, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Leur évaluation est faite sur la base d'une expertise.

2.5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par la Norme Comptable Sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises. Toutefois, un cours de change moyen hebdomadaire ou mensuel peut être utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.

- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.

Les différences, entre d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

- Les opérations de change au comptant avec délai d'usage (qui est généralement de 2 jours ouvrables) sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition des devises.
- Les opérations de change à terme à des fins spéculatives sont converties, à la date d'engagement, au cours de change à terme tel que prévu par le contrat. Elles sont comptabilisées en hors bilan. A chaque arrêté comptable, les engagements sont réévalués sur la base du cours de change à terme pour le terme restant à courir à la date d'arrêté. Toute différence de change résultant de cette réévaluation est portée dans sa totalité en résultat.

2.6. Les impôts sur les bénéficiaires

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Ainsi, la charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrable au titre de l'exercice.

2.7. L'évaluation des capitaux propres

Les capitaux propres comportent le capital social, les compléments d'apport, les réserves et équivalents, les résultats reportés et le résultat de la période (bénéficiaire ou déficitaire).

Le capital social correspond à la valeur nominale des actions composant ledit capital, ainsi que des titres qui en tiennent lieu ou qui y sont assimilés notamment les certificats d'investissement.

Le capital souscrit et non libéré, qu'il soit appelé ou non appelé est soustrait de ce poste.

Les compléments d'apport comprennent les primes d'émission, de fusion et toute autre prime liée au capital.

Les réserves représentent la partie des bénéfices affectés en tant que tels. Elles sont soit des réserves légales, statutaires et contractuelles, affectées suite à une disposition légale, statutaire, contractuelle (telle que la réserve pour réinvestissement exonéré) ; soit des réserves facultatives affectées suite à des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la banque (cas des réserves à régime spécial, des réserves pour éventualités diverses).

Les résultats reportés correspondent à la fraction des bénéfices des exercices précédents qui n'ont pas été distribués ou affectés aux réserves, ainsi que l'effet des modifications comptables non imputés sur le résultat de l'exercice, dans les rubriques des capitaux propres.

2.8. Les dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle sont les dépôts qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre

titre similaire (notamment les emprunts et ressources spéciales).

a) Les dépôts à vue

Les comptes à vue sont destinés à l'enregistrement des opérations courantes de la clientèle. Ils ne sont pas généralement rémunérés. Si le cas se présente leur rémunération est déterminée selon la réglementation en vigueur.

Ces dépôts peuvent être restitués à tout moment par une demande du titulaire du compte ou de son mandataire.

b) Les comptes d'épargne

Les comptes d'épargne enregistrent les versements et les retraits courants de la clientèle. Ils sont rémunérés trimestriellement par référence au taux de rendement de l'épargne (TRE) défini par circulaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Ces comptes sont répartis en trois catégories :

- Les comptes épargne classiques ;
- Les comptes épargne logement permettant d'accéder à un crédit pour logement ; et
- Les comptes épargne horizons permettant d'accéder à un crédit.

c) Les comptes à terme et bons de caisse

La banque est habilitée à ouvrir des comptes à terme et à émettre des bons de caisse.

Les comptes à terme sont les comptes dans lesquels les fonds déposés restent bloqués jusqu'à l'expiration du terme convenu à la date du dépôt de fonds.

Le montant, l'échéance et le taux d'intérêt sont fixés dès l'ouverture du compte à terme et dès l'émission du bon de caisse.

Le taux d'intérêt applicable aux comptes à terme et aux bons de caisse est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

d) Les certificats de dépôts

La banque peut demander de la liquidité sur le marché monétaire au moyen de l'émission de certificats de dépôts. Ce sont des titres nominatifs dématérialisés qui sont inscrits en comptes spécifiques ouverts au nom de chaque propriétaire auprès de la banque.

e) Les pensions livrées

La pension livrée est un contrat par lequel la banque cède en pleine propriété, moyennant un prix convenu à la date de cession, à une autre personne morale ou à un autre organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), des valeurs mobilières et/ou des effets de commerce avec l'engagement irrévocable du cédant et du cessionnaire, le premier à reprendre les valeurs mobilières ou les effets de commerce et le second à les lui rétrocéder à un prix et à une date convenus à la date de cession.

Notes relatives au
bilan - Actifs

Etats financiers
Décembre. 2020

Notes sur les actifs

Note 3.1

AC1 - Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, CCP et la TGT

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Caisse Dinars	37 665	30 879
Caisse Devises	2 050	4 382
Banque Centrale de Tunisie	172 045	145 566
CCP	526	515
Total AC1 - Caisse et avoirs auprès de la Banque centrale, CCP et la TGT	212 286	181 342

Note 3.2

AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Avoirs chez les établissements financiers	25 630	21 936
Avoirs en devises chez les correspondants étrangers	25 628	21 934
Comptes débiteurs des banques et correspondants (en DT convertible)	2	2
Prêts aux établissements financiers	161 416	344 661
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	-	162 000
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	82 295	103 709
Prêts aux organismes financiers spécialisés	79 121	78 952
Créances rattachées	2 450	2 138
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	62	88
Créances rattachées sur prêts aux organismes financiers spécialisés	2 388	2 050
Total AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	189 496	368 735

AC2.1 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois- 1an]]1an-5ans]	> 5 ans	déc.-20
Avoirs chez les établissements financiers	25 630	-	-	-	-	25 630
Avoirs en devises chez les correspondants étrangers	25 628	-	-	-	-	25 628
Comptes débiteurs des banques et correspondants en Dinars convertibles	2	-	-	-	-	2
Prêts aux établissements financiers	79 121	82 295	-	-	-	161 416
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	-	-	-	-	-	-
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	-	82 295	-	-	-	82 295
Prêts aux organismes financiers spécialisés	79 121	-	-	-	-	79 121
Total AC2.1 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par durée résiduelle	104 751	82 295	-	-	-	187 046

Note 3.3

AC3 - Créances sur la clientèle

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Comptes ordinaires débiteurs	287 643	380 101
Crédits sur ressources ordinaires	4 259 984	3 745 593
Créances sur crédit-bail	100 151	87 121
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	7 773	10 282
Crédits sur ressources spéciales	302 770	285 440
Financements sur ressources externes	295 202	281 253
Financements sur ressources budgétaires	7 568	4 187
Créances impayées douteuses et litigieuses	222 931	256 892
Créances impayées	43 334	72 255
Créances au contentieux	179 597	184 637
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	66 565	51 927
Couvertures comptables	(420 268)	(363 383)
Agios réservés	(33 854)	(24 260)
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	(386 414)	(339 123)
Total AC3 - Créances sur la clientèle	4 827 549	4 453 973

AC3.1 - Tableau de variation des stocks d'agios réservés

En K.TND

	Agios réservés au 31.12.2019	Dotation aux agios réservés	Reprise agios réservés de l'exercice	Agios réservés au 31.12.2020
Agios réservés sur ressources budgétaires	1	175	-	176
Agios réservés sur ressources extérieures	1 446	2 282	(1 084)	2 644
Agios réservés sur ressources ordinaires	16 994	26 352	(30 420)	12 926
Agios réservés sur créances de leasing	256	681	(572)	365
Autres agios réservés	5 563	19 117	(6 937)	17 743
Total AC3.1 - Tableau de variation des stocks d'AGR	24 260	48 607	(39 013)	33 854

AC3.2 - Tableau de variation des stocks de provisions sur créances à la clientèle

En K.TND

	Provisions au 31.12.2019	Dotation nette	Provisions au 31.12.2020
Provisions individuelles	291 404	24 686	316 090
Provisions collectives	47 719	22 605	70 324
Total AC3 - Tableau de variation des stocks de provisions sur créances à la clientèle	339 123	47 291	386 414

Les provisions sur la clientèle sont constituées en application des dispositions réglementaires prévues par les circulaires de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

AC3.3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤3mois]3mois-1an]]1an-5ans]	>5ans	déc.-20
Comptes ordinaires débiteurs	-	287 574	69	-	-	287 643
Crédits sur ressources ordinaires	-	1 147 553	710 406	1 844 972	557 053	4 259 984
Créances sur crédit-bail	-	11 743	27 025	59 645	1 738	100 151
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	-	6 180	1 206	387	-	7 773
Crédits sur ressources spéciales	-	22 177	44 844	190 395	45 354	302 770
Créances impayées douteuses	222 931	-	-	-	-	222 931
Total AC3.3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par durée résiduelle	222 931	1 475 227	783 550	2 095 399	604 145	5 181 252

AC3.4 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autre clientèle	déc.-20
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	287 643	287 643
Crédits sur ressources ordinaires	-	-	-	4 259 984	4 259 984
Créances sur crédit-bail	-	-	-	100 151	100 151
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	-	-	-	7 773	7 773
Crédits sur ressources spéciales	-	-	-	302 770	302 770
Créances impayées douteuses	-	-	-	222 931	222 931
Total AC3.4 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par type de contrepartie	-	-	-	5 181 252	5 181 252

Note 3.4

AC5 - Portefeuille-titres d'investissement

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Titres de propriété	459 471	444 442
Titres de participation	65 993	108 729
Parts dans les entreprises associées	31 524	3 759
Parts dans les entreprises liées	50 028	50 028
Fonds gérés par des SICAR	311 926	281 926
Titres de créances	570 197	533 595
Emprunts nationaux	5 863	10 863
Obligations	4 000	5 000
Bons de trésor assimilables	560 334	517 732
Primes et décotes sur les BTA	(36 449)	(28 615)
Créances rattachées	32 624	30 734
Provisions pour dépréciations de titres	(47 648)	(46 636)
Total AC5 - Portefeuille-titres d'investissement	978 195	933 520

AC5.1 - Tableau de variation des titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2019	Souscriptions	Cessions ou remboursement	Solde au 31.12.2020
Titres de propriété	444 442	459 389	444 360	459 471
Titres de participation	108 729	32	42 768	65 993
Parts dans les entreprises associées	3 759	429 343	401 578	31 524
Parts dans les entreprises liées	50 028	14	14	50 028
Fonds gérés par des SICAR	281 926	30 000	-	311 926
Titres de créances	533 595	142 392	105 790	570 197
Emprunts nationaux	10 863	-	5 000	5 863
Obligations	5 000	-	1 000	4 000
Bons de trésor assimilables	517 732	142 392	99 790	560 334
Total AC5.1 - Tableau de variation des T. d'investissement	978 037	601 781	550 150	1 029 668

AC5.2 - Ventilation du portefeuille d'investissement selon le type de propriété

En K.TND

	Solde au 31.12.2019	Souscriptions	Cessions ou remboursement	Solde au 31.12.2020
Participations directes	27 980	32	231	27 781
Participations en rétrocession	80 749	-	42 537	38 212
Total AC5 - Ventilation du portefeuille d'investissement selon le type de propriété	108 729	32	42 768	65 993

AC5.3 - Ventilation des parts dans les entreprises associées

En K.TND

	Solde au 31.12.2019	Souscriptions	Cession ou remboursement	Solde au 31.12.2020
SICAV Croissance	1 114	-	858	256
SICAV Rendement	2 545	429 343	400 720	31 168
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	100	-	-	100
Total AC5 - Ventilation des parts dans les entreprises associées	3 759	429 343	401 578	31 524

AC5.4 - Parts dans les entreprises associées, pourcentage de détention

	déc.-20	déc.-19
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	3,82%	5,00%
SICAV Croissance	2,37%	9,57%
SICAV Rendement	5,95%	0,57%

AC5.5 - Ventilation des parts dans les entreprises liées

En K.TND

	Solde au 31.12.2019	Souscriptions	Cession ou remboursement	Solde au 31.12.2020
Transport de Fonds de Tunisie	999	-	-	999
Placement Tunisie SICAF	5 613	14	14	5 613
Société de Bourse de Tunis	990	-	-	990
Banque de Tunisie SICAR	4 848	-	-	4 848
Société de Participation Promotion et d'Investissement	580	-	-	580
La Foncière des Oliviers	159	-	-	159
ASTREE Assurance	17 217	-	-	17 217
SPFT Carthago	13 402	-	-	13 402
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	6 220	-	-	6 220
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	-	-	-	-
Total AC5 - Ventilation des parts dans les entreprises liées	50 028	14	14	50 028

AC5.6 - Parts dans les entreprises liées, pourcentage de détention

	déc.-20	déc.-19
Transport de Fonds de Tunisie	99,94%	99,94%
Société de Bourse de Tunis	98,99%	98,99%
Banque de Tunisie SICAR	96,97%	96,97%
Société de Participation Promotion et d'Investissement	76,82%	76,82%
ASTREE Assurance	49,98%	49,98%
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	41,47%	41,47%
Placement Tunisie SICAF	39,88%	39,95%
La Foncière des Oliviers	30,00%	30,00%
SPFT Carthago	30,00%	30,00%
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	0,00%	0,00%

AC5.7 - Tableau de variation des stocks de provisions sur titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2019	Dotations	Reprises	Solde au 31.12.2020
Provisions sur titres de participation	28 593	710	(316)	28 987
Provisions sur fonds gérés	18 043	2 922	(2 304)	18 661
Total AC5 - Tableau de variation des stocks de provisions sur titres d'investissement	46 636	3 632	(2 620)	47 648

AC5.8 - Ventilation des titres d'investissement, cotés ou non cotés

En K.TND

	Titres cotés	Titres non cotés	déc.-20
Titres de participation	10 934	55 059	65 993
Parts dans les entreprises associées	-	31 524	31 524
Parts dans les entreprises liées	22 829	27 199	50 028
Total	33 763	113 782	147 545

Note 3.5

AC6 - Valeurs immobilisées

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Immobilisations incorporelles	17 677	16 086
Frais d'établissement	189	189
Logiciels informatiques	17 267	15 676
Fonds de commerce	221	221
Immobilisations corporelles	161 449	157 078
Immeubles d'exploitation	66 996	66 329
Immeubles hors exploitation	1 318	1 318
Terrains d'exploitation	257	257
Terrains hors exploitation	1 281	1 281
Agencements	14 309	12 860
Matériel informatique	34 542	33 237
Matériels bancaires	18 952	18 394
Matériel de transport	3 034	2 973
Immobilisations en cours	143	613
Autre matériel	20 617	19 816
Cumuls des amortissements	(132 462)	(125 246)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(15 034)	(13 797)
Amortissements des immobilisations corporelles	(117 428)	(111 449)
Total AC6 - Valeurs immobilisées	46 664	47 918

AC6.1 - Ventilation Valeurs immobilisées selon type d'opération

En K.TND

	Solde au 31.12.2019	Acquisitions	Reclassement	Cessions	Valeur brute au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	16 086	1 591	-	-	17 677
Frais d'établissement	189	-	-	-	189
Logiciels informatiques	15 676	1 591	-	-	17 267
Fonds de commerce	221	-	-	-	221
Immobilisations corporelles	157 078	5 096	-	(725)	161 449
Immeubles d'exploitation	66 329	207	460	-	66 996
Immeubles hors exploitation	1 318	-	-	-	1 318
Terrains d'exploitation	257	-	-	-	257
Terrains hors exploitation	1 281	-	-	-	1 281
Agencements	12 860	1 259	190	-	14 309
Matériel informatique	33 237	1 305	-	-	34 542
Matériels bancaires	18 394	558	-	-	18 952
Matériel de transport	2 973	786	-	(725)	3 034
Immobilisations en cours	613	371	(841)	-	143
Autre matériel	19 816	610	191	-	20 617
Total AC6.1 – Ventilation des valeurs immobilisées selon type d'opération	173 164	6 687	-	(725)	179 126

6.2 - Ventilation Valeurs immobilisées selon la valeur brute et nette

En K.TND

	Valeur brute au 31.12.2020	Amts cumulés FY19	Dotations	Reprises	Amts cumulés FY20	Valeur comptable nette au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	17 677	13 797	1 237	-	15 034	2 643
Frais d'établissement	189	189	-	-	189	-
Logiciels informatiques	17 267	13 608	1 237	-	14 845	2 422
Fonds de commerce	221	-	-	-	-	221
Immobilisations corporelles	161 449	111 449	6 695	(716)	117 428	44 021
Immeubles d'exploitation	66 996	41 861	2 293	-	44 154	22 842
Immeubles hors exploitation	1 318	397	58	-	455	863
Terrains d'exploitation	257	-	-	-	-	257
Terrains hors exploitation	1 281	-	-	-	-	1 281
Agencements	14 309	10 302	473	-	10 775	3 534
Matériel informatique	34 542	27 409	1 756	-	29 165	5 377
Matériel bancaire	18 952	15 793	430	-	16 223	2 729
Matériel de transport	3 034	1 912	487	(716)	1 683	1 351
Immobilisations en cours	143	-	-	-	-	143
Autre matériel	20 617	13 775	1 198	-	14 973	5 644
Total AC6.2 - Ventilation des V. immobilisées selon la valeur brute et nette	179 126	125 246	7 932	(716)	132 462	46 664

Note 3.6

AC7 - Autres actifs

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Siège, succursales et agences (*)	3 525	1 758
Comptes de régularisation	11 579	19 433
Compensation reçue	4 446	11 140
Compte d'ajustement devises	2 192	3 200
Agios, débits à régulariser et divers	4 941	5 093
Débiteurs divers	17 182	17 275
Total AC7 - Autres actifs	32 286	38 466

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Les Passifs

Notes aux états financiers
Décembre 2020



Notes sur les Passifs

Note 4.1

PA1 - Banque centrale et CCP

En K.TND	déc.-20	déc.-19
Emprunts auprès de la Banque Centrale	265 000	272 000
Emprunts en dinars	265 000	272 000
Emprunts en devises	-	-
Dettes rattachées	221	811
Total PA1 - Banque centrale et CCP	265 221	272 811

PA1.1 - Ventilation Banque Centrale et CCP (hors dette rattachées) par durée résiduelle

En K.TND	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	déc.-20
Emprunts auprès de la Banque Centrale	-	265 000	-	-	-	265 000
Emprunts en dinars	-	265 000	-	-	-	265 000
Emprunts en devises	-	-	-	-	-	-
Total PA1.1 - Ventilation Banque Centrale et CCP (hors dette rattachées) par durée résiduelle	-	265 000	-	-	-	265 000

Note 4.2

PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

En K.TND	déc.-20	déc.-19
Dépôts à vue des établissements financiers	23 615	18 587
Banques et correspondants étrangers	16 418	11 656
Organismes financiers spécialisés	7 197	6 931
Emprunts auprès des établissements financiers	25 562	59 230
Emprunts en dinars	17 000	-
Emprunts en devises	8 562	59 230
Dettes rattachées	62	239
Total PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	49 239	78 056

PA2.1 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dette rattachées) par durée résiduelle

En K.TND	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	déc.-20
Dépôts à vue des établissements financiers	23 615	-	-	-	-	23 615
Banques et correspondants étrangers	16 418	-	-	-	-	16 418
Organismes financiers spécialisés	7 197	-	-	-	-	7 197
Emprunts auprès des établissements financiers	-	25 562	-	-	-	25 562
Emprunts en dinars	-	17 000	-	-	-	17 000
Emprunts en devises	-	8 562	-	-	-	8 562
Total PA2.1 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dette rattachées) par durée résiduelle	23 615	25 562	-	-	-	49 177

Note 4.3

PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle



En K.TND	déc.-20	déc.-19
Comptes à vue	1 323 061	1 212 639
Comptes d'épargne	1 530 424	1 345 969
Comptes spéciaux d'épargne	1 514 627	1 329 248
Autres comptes d'épargne	15 797	16 721
Dépôts à terme	1 316 637	1 328 766
Comptes à terme	775 824	954 701
Bons de caisse	23 240	23 565
Certificats de dépôts	458 000	350 500
Pensions livrées	59 573	-
Autres sommes dues à la clientèle	91 610	91 783
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	38 769	46 417
Total PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4 300 501	4 025 574

PA3.1 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	déc.-20
Comptes à vue	-	1 027 923	295 138	-	-	1 323 061
Comptes d'épargne	-	-	153 044	1 377 380	-	1 530 424
Comptes spéciaux d'épargne	-	-	151 464	1 363 163	-	1 514 627
Autres comptes d'épargne	-	-	1 580	14 217	-	15 797
Dépôts à terme	-	696 337	565 033	55 267	-	1 316 637
Comptes à terme	-	413 544	317 463	44 817	-	775 824
Bons de caisse	-	5 720	14 570	2 950	-	23 240
Certificats de dépôts	-	217 500	233 000	7 500	-	458 000
Pensions livrées	-	59 573	-	-	-	59 573
Autres sommes dues à la clientèle	-	18 531	73 079	-	-	91 610
Total PA3.1 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dette rattachées) par durée résiduelle	-	1 742 791	1 086 294	1 432 647	-	4 261 732

PA3.2 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par type de contrepartie

En K.TND	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autre clientèle	déc.-20
Comptes à vue	7 197	32	-	1 315 832	1 323 061
Comptes d'épargne	-	-	-	1 530 424	1 530 424
Comptes spéciaux d'épargne	-	-	-	1 514 627	1 514 627
Autres comptes d'épargne	-	-	-	15 797	15 797
Dépôts à terme	179 635	184 444	-	952 558	1 316 637
Comptes à terme	116 635	64 444	-	594 745	775 824
Bons de caisse	-	-	-	23 240	23 240
Certificats de dépôts	63 000	120 000	-	275 000	458 000
Pensions livrées	-	-	-	59 573	59 573
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	91 610	91 610
Total PA3.2 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par type de contrepartie	186 832	184 476	-	3 890 424	4 261 732

Note 4.4

PA4 - Emprunts et ressources spéciales

En K.TND



	déc.-20	déc.-19
Emprunts et ressources spéciales	464 980	527 450
Ressources extérieures	455 317	521 077
Ressources budgétaires	9 663	6 373
Dettes rattachées	3 711	3 564
Total PA4 - Emprunts et ressources spéciales	468 691	531 014

PA4.1 - Ventilation des ressources extérieures (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	déc.-20
Ressources spéciales	15 757	89 369	285 013	74 841	464 980

Note 4.5

PA5 - Autres Passifs

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Comptes de régularisation (*)	103 538	108 890
Compensation à régler	81 524	92 033
Comptes d'ajustement devises	196	-
Agios, crédits à régulariser et divers	16 800	15 773
Siège, succursales et agences	5 018	1 084
Provisions	37 229	33 693
Provisions pour risques et charges diverses	23 798	24 377
Provisions pour congés payés	2 178	2 353
Provisions pour créances en hors bilan	11 253	6 963
Créditeurs divers	41 403	55 550
Créditeurs sur opérations d'impôt	19 776	30 793
Créditeurs sur opérations CNSS & Assurance	4 576	4 619
Créditeurs sur opérations BCT	414	494
Créditeurs sur opérations avec le personnel	10 469	13 525
Créditeurs sur opérations sur titres	1 616	1 621
Chèques à payer	3 664	3 712
Autres créditeurs	888	786
Total PA5 - Autres Passifs	182 170	198 133

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Il est à noter que, courant l'exercice 2018, la banque a fait l'objet de deux vérifications fiscales portant sur les périodes du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016 et du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2013 qui se sont soldées par deux notifications des résultats.

La banque a répondu à ces deux notifications dans les délais impartis pour formuler ses remarques et son opposition sur certains points notifiés.

Suite à des négociations, tenant compte de la réponse de l'administration fiscale courant du mois de mars 2019, une partie des chefs de redressement a été abandonnée par l'administration fiscale et une autre partie a été ajustée sur la base des éléments de réponse de la banque.

Les chefs de redressement ajustés ont fait l'objet d'un règlement par la banque dans le cadre d'un acquiescement partiel conclu en 2019. Tout éventuel risque sur ce dossier est complètement couvert par les provisions constituées par la banque.

**Les Capitaux
Propres**

Notes aux états financiers
Décembre 2020



Notes sur les Capitaux Propres

Note 4.6

Capitaux Propres

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Capital social	225 000	225 000
Réserves	585 283	555 283
Réserves légales	22 500	22 500
Réserves statutaires	138 338	130 638
Réserves pour réinvestissements exonérés	424 445	402 145
Report à nouveau	108 083	2 793
Résultat de l'exercice	102 288	135 290
Total Capitaux Propres	1 020 654	918 366

Résultat par action

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Résultat net	102 288	135 290
Nombre moyen d'actions (en milliers)	225 000	225 000
Résultat de base / action ^(a)	0,455	0,601
Résultat dilué par action ^(b)	0,455	0,601

- a) Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
- b) Le résultat dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.



Tableau de Variation des Capitaux Propres

En K.TND

	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinv. exonérés	Report à nouveau	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2018	225 000	18 000	35 767	4 956	399 060	45 996	-	110 547	839 326
Affectation du résultat N-1	-	4 500	33 000	-	60 000	13 047	-	(110 547)	-
Reclassement réserves	-	-	61 871	(4 956)	(56 915)	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(56 250)	-	-	(56 250)
Résultat de l'exercice 2019	-	-	-	-	-	-	-	135 290	135 290
Capitaux propres au 31.12.2019	225 000	22 500	130 638	-	402 145	2 793	-	135 290	918 366
Affectation du résultat N-1	-	-	-	-	30 000	105 290	-	(135 290)	-
Reclassement réserves	-	-	7 700	-	(7 700)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	-	-	102 288	102 288
Capitaux propres au 31.12.2020	225 000	22 500	138 338	-	424 445	108 083	-	102 288	1 020 654

**Hors
Bilan**

Notes aux états financiers
Décembre 2020



Notes sur les engagements Hors Bilan

Note 5.1

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
En faveur d'établissements bancaires et financiers	228 016	223 225
En faveur de la clientèle	400 091	399 142
Total	628 107	622 367

Note 5.2

HB2 - Crédits documentaires

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Ouverture de crédits documentaires	275 052	133 686
Acceptations à payer	80 443	62 631
Total	355 495	196 317

Note 5.3

HB3 - Actifs donnés en garantie

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Titres de l'Etat / Appel d'offres BCT & pensions livrées	160 982	116 183
Créances mobilisées / Appel d'offres BCT	158 887	223 439
Total	319 869	339 622

Note 5.4

HB4 - Engagements de financement donnés

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Crédits en TND notifiés et non utilisés	250 082	213 926
Crédits en devises à MLT notifiés et non utilisés	-	-
Crédits en devises à CT notifiés et non utilisés	-	-
Total	250 082	213 926

Note 5.5

HB6 - Engagements de financement reçus

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Emprunts en dinars notifiés non utilisés	-	-
Emprunts en devises à MLT notifiés non utilisés	-	-
Emprunts en devises à CT notifiés non utilisés	-	932
Total	-	932



Note 5.6

HB7 - Garanties reçues

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Garanties reçues de l'Etat	113 293	63 500
Garanties reçues du fonds national de garantie & SOTUGAR	11 226	10 083
Garanties reçues des organismes d'assurances et des banques	44 204	43 749
Garanties reçues sous forme d'actifs financiers	119 757	154 639
Garanties hypothécaires	2 071 037	1 850 633
Contre-garanties reçues des établissements financiers	100 792	111 001
Total	2 460 309	2 233 605

Il est à noter que les garanties reçues sous forme de dépôts affectés totalisent, au 31 décembre 2020, 43.071 mille dinars.

**Etat de
Résultat**

Notes aux états financiers
Décembre 2020



Note 6.1

PR1 - Intérêts et revenus assimilés

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Produits sur opérations interbancaires	6 567	7 584
Produits sur opérations avec la clientèle	446 941	466 287
Revenus des opérations de crédits	380 894	393 759
Revenus des comptes débiteurs	43 435	52 632
Commissions sur avals et cautions	5 790	6 798
Report déport sur change à terme	7 352	5 518
Produits sur opérations de leasing	9 470	7 580
Total PR1 - Intérêts et revenus assimilés	453 508	473 871

Note 6.2

PR2 - Commissions

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Commissions sur comptes	15 549	14 352
Opérations guichet et opérations diverses	3 119	3 708
Opérations sur titres	4 021	3 973
Opérations avec l'étranger	5 780	5 837
Commissions sur moyens de paiement	15 604	15 457
Commissions de gestion	17 030	17 334
Total PR2 - Commissions	61 103	60 661

Note 6.3

PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Gains nets sur titres de transaction	-	54
Intérêts sur titres de transactions	-	12
Plus-value de cessions sur titres de transactions	-	42
Gains nets sur opérations de change	18 132	31 768
Différences de change sur opérations monétiques	(937)	(1 288)
Produits sur change manuel	1 755	3 611
Produits sur opérations de change au comptant	16 497	27 479
Bénéfices sur opérations de change à terme	817	1 966
Total PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18 132	31 822

Note 6.4



PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Revenus des obligations et des Bons du Trésor	38 378	37 248
Revenus des titres de participation	15 380	6 877
Revenus des parts dans les entreprises associées	7 734	2 748
Revenus des parts dans les entreprises liées	20 181	7 618
Total PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	81 673	54 491

Note 6.5

CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Charges sur opérations interbancaires	17 005	43 246
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	190 721	183 966
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	30 218	29 060
Total CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	237 944	256 272

Note 6.6

CH2 - Commissions encourues

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Charges sur opérations de retrait monétique	2 104	2 610
Frais d'inter-change émis	793	802
Autres commissions	213	47
Total CH2 - Commissions encourues	3 110	3 459

Note 6.7

PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	74 280	36 768
Dotations & reprises sur provisions pour passifs	127	(1 029)
Pertes sur créances irrécouvrables	493	522
Récupération sur créances comptabilisées en perte	(154)	(114)
Total PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs	74 746	36 147

Note 6.8

PR6/CH5 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement



En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	1 012	9 752
Pertes subies sur les titres en portefeuille	2 536	1 033
Plus-values réalisées sur titres en portefeuille	(2 483)	(505)
Frais de gestion du portefeuille	3 502	2 489
Total PR6/CH5 – Dot. aux prov. et corrections de valeurs sur portefeuille d'invest.	4 567	12 769

Note 6.9

PR7 - Autres produits d'exploitation

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Revenus des immeubles	737	832
Autres	478	557
Total PR7 - Autres produits d'exploitation	1 215	1 389

Note 6.10

CH6 - Frais du Personnel

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Charges de fonctionnement	60 259	59 283
Masse salariale	47 685	46 991
Charges sociales	11 661	11 367
Charges fiscales	913	925
Avantages au personnel	14 366	16 735
Dotation au régime d'intéressement	10 455	13 000
Prime de départ à la retraite	1 100	1 107
Autres charges sociales liées au personnel	2 811	2 628
Récupération sur personnel en détachement	(1 179)	(1 187)
Total CH6 - Frais du Personnel	73 446	74 831

Note 6.11

CH7 - Charges générales d'exploitation

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Télécommunication & courriers	1 590	1 930
Maintenance et entretien	3 922	3 675
Services externes d'exploitation	6 724	6 920
Achats de biens consommables	3 009	3 196
Communication, marketing et documentation	577	1 119
Assurances, droits et taxes	12 425	11 853
Jetons de présence au conseil d'administration	420	420
Autres services extérieurs	3 408	3 214
Total CH7 - Charges générales d'exploitation	32 075	32 327

Note 6.12

CH8 - Dotations aux amortissements sur immobilisations



En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 237	898
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	6 695	6 548
Total CH8 - Dotations aux amortissements	7 932	7 446

Note 6.13

PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	461	532
Autres gains ou pertes ordinaires	(11 780)	(33)
Total PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(11 319)	499

Note 6.14

CH11 - Impôts sur les bénéfices

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Impôts sur les sociétés	56 722	59 124
Contribution sociale de solidarité	4 862	5 068
Total CH11 - Impôts sur les bénéfices	61 584	64 192

Note 6.15

PR9/CH10 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Pertes provenant des éléments extraordinaires (*)	(6 620)	-
Total PR9/CH10 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(6 620)	-

(*) Il s'agit de la contribution conjoncturelle au budget de l'Etat au titre de l'exercice 2020 conformément aux dispositions de l'article 10 du décret-loi N° 2020-30.

**Etat des
flux de
trésorerie**

Notes aux états financiers
Décembre 2020

Notes sur l'état des flux de trésorerie

Note 7.1

FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Intérêts et revenus assimilés	453 508	473 871
Commissions en produits	61 103	60 661
Gains sur portefeuille-titres commercial et autres produits financiers (*)	18 132	31 822
Ajustement des comptes de bilan (*)	(14 612)	(4 329)
Total FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés	518 131	562 025

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Note 7.2

FL2 - Charges d'exploitation bancaire décaissées

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Intérêts, commissions encourues et charges assimilées	(241 054)	(259 731)
Ajustement des comptes de bilan	(7 795)	11 666
Total FL2 - Charges d'exploitation bancaire décaissées	(248 849)	(248 065)

Note 7.3

Flux de trésorerie affectés à des activités de financement

Suite au communiqué de la Banque Centrale du mois d'avril 2020, la Banque de Tunisie n'a pas versé de dividendes courant l'exercice 2020, et ce, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2020.

Note 7.4

Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice

En K.TND

	déc.-20	déc.-19
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	212 286	181 342
Créances sur les établissements bancaires et financiers	107 925	271 937
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(49 176)	(34 122)
Total liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	271 035	419 157

Note 8. Impact de la Pandémie COVID-19

La propagation de la Pandémie COVID- 19 a généré une crise économique grave et profonde à l'échelle nationale et internationale. Cette situation aura des répercussions sur tous les secteurs du pays, dégageant des impacts sociaux, économiques et politiques dévastateurs.

Principaux impacts :

Pour ce qui est des revenus d'intérêts

La baisse du taux directeur de la BCT a été suivie d'une diminution du taux du marché monétaire TMM de 50 PB en avril 2020 et de 100 PB à partir du mois de mai 2020. Cette baisse a un impact négatif sur les intérêts de la période, vu que l'essentiel de nos emplois sont à taux variables.

Les principales mesures touchant les banques concernent la décision de report des échéances sur les crédits aux entreprises et aux particuliers :

- La circulaire BCT n°2020-06 a donné aux entreprises la possibilité de reporter leurs échéances bancaires (principal et intérêts) durant la période allant du début mars 2020 à fin septembre 2020 et de modifier le calendrier de paiement en fonction de la capacité de chaque bénéficiaire.
- La circulaire BCT n°2020-07 a demandé aux banques de reporter mécaniquement les tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure a concerné les crédits non professionnels accordés aux particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019.
- La circulaire BCT n°2020-08 a demandé aux banques de reporter les tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux particuliers dont le revenu mensuel net est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019.
- La circulaire BCT n°2020-21 a permis le prolongement de la période de report des échéances de crédits accordés aux entreprises et aux professionnels en vertu de l'article 2 de la circulaire de la BCT 2020- 06 et ce jusqu'à fin septembre 2021 au lieu de septembre 2020 ainsi que la prorogation de la durée maximale d'octroi des financements exceptionnels stipulée par l'article 1 de la circulaire BCT 2020-12 (connus sous l'appellation des crédits COVID) et ce, jusqu'à fin décembre 2021. En effet, et conformément aux dispositions dudit article, les banques peuvent, jusqu'à la fin du mois de décembre 2020, accorder de nouveaux financements exceptionnels remboursables sur une durée maximale de sept ans dont deux années de grâce et destinés au financement des besoins justifiés du cycle d'exploitation sans dépasser 25% du chiffre d'affaires en hors taxes réalisé en 2019 ou l'équivalent de la masse salariale sur une période de six mois pour les entreprises entrées en activité après le mois de janvier 2019. Désormais, les banques vont pouvoir continuer à accorder ces nouveaux crédits, refinançables par la BCT pour les clients classés 0, 1, 2 et 3 à fin décembre 2019 et ce, jusqu'à fin décembre 2021.

Pour tous les crédits reportés, la banque a comptabilisé les intérêts intercalaires calculés sur la base du capital restant dû et des taux conventionnels dans ses produits.

Pour ce qui est produits des opérations de change

Les produits des opérations de change ont subi une baisse importante à cause de la décélération des opérations de commerce extérieure.

Pour ce qui est des revenus de commissions

En application de mesures visant à encourager les retraits d'espèces au niveau des distributeurs automatiques en accordant la gratuité de ce service, la banque a enregistré des manques à gagner sur les opérations de la monétique. Aussi, l'activité de déblocage de crédit a été impactée par le ralentissement de la croissance économique dégageant

ainsi une progression faible de 1,8% sur le premier semestre mais avec une reprise courant le 3^{ème} trimestre 2020 pour se situer à un niveau de 7,2% par rapport à 2019.

Pour ce qui est des charges

Dans le cadre de la lutte nationale contre la pandémie du coronavirus, courant le mois de mars 2020, un don de 11.350 mille dinars a été accordé au profit du fonds 1818.

Conformément au décret- loi n° 2020- 30 portant instauration d'une redevance conjoncturelle de 2% pour les banques et les établissements financiers avec effet rétroactif sur l'exercice 2019, la banque a supporté une charge de 6 620 mille dinars.

Pour ce qui est du risque de liquidité et de solvabilité

Au vu de la situation exceptionnelle du COVID- 19, la banque a observé une certaine volatilité de son ratio de liquidité sans pour autant tomber sous la barre du minimum réglementaire. A fin décembre 2020, le niveau du ratio LCR se trouve à un niveau assez confortable pour absorber la nouvelle reprise de l'activité.

Par ailleurs, faisant suite à la note de la BCT du 04 mai 2020, la banque soumet hebdomadairement à la BCT ses prévisions en termes de besoins de liquidité avec une simulation de son ratio LCR.

La banque dispose, également, d'un niveau d'actif liquide de haute liquidité ainsi que des supports de refinancement suffisants lui permettant d'absorber tout éventuel choc de liquidité, sous la surveillance permanente du comité de trésorerie. Également, le ratio LTD, étant bien maîtrisé, se situe à un niveau conforme aux dispositions réglementaires. En moyenne ce ratio est supérieur à 110% jusqu'à fin décembre 2020.

Autres notes aux états financiers

Décembre 2020

Note 9. Note sur les retraitements et reclassements

Un retraitement entre les postes « AC7 - Autres actifs » et « PA5 - Autres passifs » a été effectué pour des considérations de présentation. De ce fait, la colonne comparative de 2019 a été retraitée comme suit :

En K.TND

	Déc-19 avant retraitement	Retraitement	Déc-19 après retraitement
Comptes de Bilan			
AC7 - Autres actifs			
Siège, succursales et agences	674	1 084	1 758
PA5 - Autres passifs			
Siège, succursales et agences	-	1 084	1 084

Un reclassement entre les rubriques de la note FL1 « Produits d'exploitation encaissés » a été effectué. De ce fait, la colonne comparative de 2019 a été retraitée comme suit :

En K.TND

Déc-19 avant retraitement	Retraitement	Déc-19 après retraitement
---------------------------------	--------------	---------------------------------



Banque de Tunisie

Notes sur les retraitements | Exercice clos le 31 décembre 2020

Etat des flux de trésorerie

FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés

Gains sur portefeuille-titres commercial et autres produits financiers	86 313	(54 491)	31 822
Ajustement des comptes de bilan	(58 820)	54 491	(4 329)

**Transactions
avec les
parties liées**

Notes aux états financiers
Décembre 2020

Note10. Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont décrites comme ci-dessous :

- Les entreprises qui directement, ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôlent, ou sont contrôlées par, ou sont placées sous contrôle conjoint de, l'entreprise présentant des états financiers. (Ceci comprend les sociétés holdings et les filiales directes et indirectes).
- Les entreprises associées.
- Les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, une part des droits de vote de l'entreprise présentant des états financiers, qui leur permet d'exercer une influence notable sur l'entreprise, et les membres proches de la famille de ces personnes.
- Les principaux dirigeants, c'est à dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entreprise présentant les états financiers, y compris les administrateurs et les dirigeants de sociétés ainsi que les membres proches des familles de ces personnes.
- Les entreprises dans lesquelles une part substantielle dans les droits de vote est détenue, directement ou indirectement, par toute personne citée dans (3) ou (4), ou sur lesquelles une telle personne peut exercer une influence notable. Ceci inclut les entreprises détenues par les administrateurs ou les actionnaires principaux de l'entreprise présentant les états financiers, et les entreprises qui ont un de leurs principaux dirigeants en commun avec l'entreprise présentant les états financiers.

En application des dispositions décrites ci-dessus, les principales transactions avec ces parties ayant des effets sur les comptes de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

10.1. Opérations avec la Société de Bourse de Tunisie SBT (Entité sous contrôle)

La BT a conclu plusieurs conventions avec la SBT. En vertu de ces conventions la BT assure une action commerciale au profit de la SBT, en rémunération de ces services, SBT rétrocède à la BT 50% de ses commissions de courtage.

La BT met à la disposition de la SBT les locaux et les moyens logistiques nécessaires à son fonctionnement.

La BT affecte au profit de SBT son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes semestriellement.

En .TND / HT

	déc.-20
Commission de gestion	141 711
Loyer matériel	29 364
Loyer locaux	14 071
Commission de dépôt (FCP)	4 069
Personnel en détachement	516 589
Total	705 804

10.2. Opérations SICAV Rendement (Entités sous influence notable)

En .TND / HT

	déc.-20
Commission de dépôt	2 546 185
Total	2 546 185

La BT assure pour le compte de SICAV RENDEMENT les fonctions de dépositaire exclusif des titres et des fonds. En rémunération de ces prestations, la BT perçoit des commissions de dépôt à hauteur de 0,6% de l'actif net de Sicav Rendement.

La Banque de Tunisie a cédé, courant l'exercice 2020, un stock de 50 390 BTA à SICAV Rendement au prix coutant majoré de 50 KDT.

10.3. Opérations avec SICAV Croissance (Entités sous influence notable)

En .TND / HT

	déc.-20
Commission de dépôt	11 495
Total	11 495

La BT assure pour le compte SICAV CROISSANCE les fonctions de dépositaire exclusif des titres et des fonds. En rémunération de ces prestations, la BT perçoit des commissions de dépôt à hauteur de 0,1% de l'actif net de Sicav Croissance.

10.4. Opérations avec Foncière des oliviers (Entité sous contrôle)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	4 432
Droit de garde de Titres	403
Loyer locaux	8 865
Total	13 700

La banque de Tunisie perçoit une rémunération brute facturée à FOSA au titre du service financier et location de locaux fournis.

10.5. Opérations avec Placements de Tunisie (Entité sous contrôle)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	59 098
Droit de garde de Titres	61 913
Loyer locaux	8 865
Total	129 876

La BT met à la disposition de Placements de Tunisie les locaux, équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité moyennant une rémunération annuelle. Cette rémunération couvre également le service financier assuré par la BT à Placements de Tunisie.

10.6. Opérations avec ASTREE (Entité sous contrôle)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	39 493
Personnel en détachement	124 569
Loyer locaux archivage	13 401
Droit de garde de Titres	80 242
Total produits	257 705
Prime assurance multirisques	690 775
Prime assurance groupe/charge sociale	2 012 131
Loyer locaux agences bancaire	52 637
Prime assurance (Contrat de gestion des départs à la retraite)	1 221 749
Total charges	3 977 292

La BT a conclu avec l'ASTREE une convention de service financier et d'administration des titres formant son capital. La BT perçoit une rémunération annuelle au titre de ses services.

De son côté, la BT loue à l'ASTREE un local destiné à abriter les archives de la société ASTREE.

De plus, la BT affecte au profit de l'Astrée son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes trimestriellement.

10.7. Opérations avec DIRECT PHONE SERVICES (part substantielle dans les droits de vote)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	19 572
Loyer locaux	250 619
Total	270 191

La BT loue des locaux à DPS pour le besoin de son activité en Tunisie. Aussi, la BT est chargée des services financiers de DPS moyennant une rémunération annuelle.

10.8. Opérations avec SPFT CARTHAGO (Entité sous contrôle)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	22 162
Loyer locaux	17 729
Total	39 891

La BT a conclu une convention avec SPFT CARTHAGO en vertu de laquelle la BT héberge le siège social de cette société et lui assure un service financier moyennant une rémunération annuelle.

10.9. Opérations avec SCAN CLUB ACQUARUS NABEUL (Entité sous contrôle)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	14 775
Loyer locaux	17 729
Total	32 504

La BT assure les services financiers de la SCAN (filiale de SPFT CARTHAGO) moyennant une rémunération annuelle. La BT loue des locaux à SCAN CLUB pour le besoin de son activité.

10.10. Opérations avec la Générale de Participations (Entité sous contrôle)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	59 098
Droit de garde de Titres	17 854
Loyer locaux	8 865
Total	85 817

La BT a conclu une convention avec la société Générale de Participations en vertu de laquelle la BT héberge le siège social de cette société et lui assure un service financier. Par ailleurs, la BT facture à la générale de participations des droits de garde sur les titres en dépôt.

10.11. Opérations avec la Générale Immobilière de Tunisie GIT SA (Entité sous contrôle)

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	14 775
Loyer locaux	17 729
Total	32 504

La BT a conclu une convention avec la GIT SA en vertu de laquelle la BT héberge le siège social de cette société et lui assure un service financier et administratif moyennant une rémunération annuelle.

10.12. Opérations avec BT SICAR (Entité sous contrôle)

En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, BT SICAR assure pour le compte de la BT la gestion des fonds déposés auprès d'elle.

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	12 000
Loyer locaux	14 775
Personnel en détachement	198 420
Total produits	225 195
Commission de gestion	2 470 364
Commission de performance	266 377
Commission de rendement	763 159
Total charges	3 499 900

En rémunération de sa gestion, BT SICAR perçoit une commission de 1% l'an déterminée sur la base des actifs valorisés à la fin de chaque année (Titres cotés évalués à la valeur boursière, titres non cotés évalués à la valeur nominale). Elle perçoit, également, une commission de performance égale à 20% du montant des plus-values réalisées, et une commission de rendement égale à 10% des produits des placements réalisés par le fonds.

La BT assure des services financiers à BT SICAR moyennant une rémunération annuelle.

La BT met à disposition de la BT SICAR des locaux moyennant un loyer annuel.

La BT affecte au profit de la BT SICAR son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes semestriellement.

10.13. Opérations avec BFCM - Banque Fédérative du Crédit Mutuel (Entité exerçant une influence notable sur la BT)

La Banque de Tunisie a conclu, le 17 Juillet 2006, une convention avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuelle « B.F.C.M », en vertu de laquelle elle agit en tant que sous-dépositaire de titres et espèces en Tunisie pour le compte de la « B.F.C.M » ou de ses clients. En contrepartie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération fixée suivant un barème convenu entre les deux parties. Cette convention est conclue pour une période de 180 jours calendaires renouvelables par tacite reconduction.

En .TND / HT

	déc.-20
Droit de garde sur titres	93 017
Total	93 017

10.14. Opérations avec Transport de Fonds de Tunisie - TFT (Entité sous contrôle)

En vertu de la convention conclue avec la TFT, la Banque Tunisie rembourse à la TFT tous les frais et dépenses que cette dernière a engagé au titre de ses prestations de transport de fonds.

Aussi, la Banque perçoit un loyer annuel payable trimestriellement.

La BT affecte au profit de la TFT son personnel salarié et lui refacture les charges y afférentes trimestriellement.

En .TND / HT

	déc.-20
Loyer locaux	20 000
Droit de garde de Titres	1
Personnel en détachement	339 424
Total produits	359 425
Service transfert de fonds	487 094
Total charges	487 094

10.15. Opérations avec SPPI-SICAR (Entité sous contrôle)

La BT a conclu une convention avec SPPI-SICAR en vertu de laquelle la BANQUE DE TUNISE est chargée de la tenue de la gestion comptable de la SPPI-SICAR, de l'organisation des conseils d'administration et des assemblées Générales.

De plus la BT loue à SPPI-SICAR un bureau pour abriter son siège social.

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	3 000
Droit de garde de Titres	15
Loyer locaux	2 000
Total	5 015

10.16. Opérations avec la société International Information développement | IID

La BT assure les services financiers de IID moyennant une rémunération annuelle.

En .TND / HT

	déc.-20
Service financier	19 572
Total	19 572

10.17. Opérations avec les dirigeants

La rémunération des dirigeants au titre de l'exercice 2020 se détaille comme suit :

	Directeur général		Directeurs généraux adjoints		Membres du conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Dont passifs au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Dont passifs au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Dont passifs au 31/12/2020
Avantages à court terme	834	105	560	43	420	-
Dont émoluments et salaires	802	102	434	34	-	-
Dont charges sociales & fiscales	26	3	116	9	-	-
Dont avantages en nature	6	-	10	-	-	-
Dont jetons de présence	-	-	-	-	420	-
Avantages postérieurs à l'emploi	217	-	120	120	-	-
Total	1 051	105	680	163	420	-

Note 11. Evènements postérieurs à la clôture

La banque a reçu, courant le mois de janvier 2021, une notification d'un contrôle fiscal approfondi qui couvrira les exercices 2017, 2018 et 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de ces états financiers.

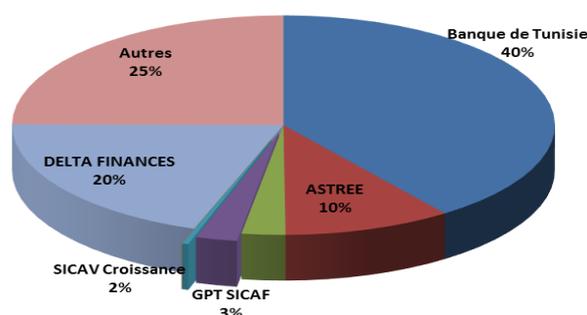
Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date.

ACTIVITE DES SOCIETES DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE EXERCICE 2020

- Placements de Tunisie SICAF

▪ Capital et Actionnariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 10.000.000 Dinars, divisé en 1.000.000 d'actions de 10 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ Activité de la société :

La société Placements de Tunisie a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de 18.000 Dinars. Ce capital a connu plusieurs augmentations.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

La société a pour objet, la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Cette participation a régulièrement procuré à la BT un dividende substantiel grâce à la bonne qualité de son portefeuille.

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Total Bilan	15 537 060	16 074 863	16 748 647	19 028 730
Produits d'Exploitation	2 248 736	2 774 724	3 290 679	5 013 258
Charges d'Exploitation	293 529	225 092	455 757	515 137
Résultat Net	1 950 650	2 543 715	2 828 001	4 488 178
Cours Boursier de l'action	40,710	43,555	46,500	44,300
Bénéfice / Action	1,951	2,544	2,828	4,488
Dividende Unitaire	2,000	2,200	2,200	4,000
PER	20,866	17,121	16,443	9,871

Dividendes Yield	4,91%	5,05%	4,73%	9,03%
------------------	-------	-------	-------	-------

Le total Bilan de Placements de Tunisie SICAF a enregistré une hausse de 13,61%, passant de 16.748.647 Dinars en 2019 à 19.028.730 Dinars à fin 2020.

Les titres d'investissement présentent 48,68% du total bilan, tout en gardant le même solde que celui de l'année 2019, soit 9.262.574 Dinars.

Il y a lieu de rappeler que ces titres se composent des meilleures valeurs de la place tant sur le plan valeur intrinsèque que sur le plan rendement.

Les Produits d'Exploitation ont enregistré une importante augmentation de 52,35% entre 2019 et 2020, pour passer de 3.290.679 Dinars à 5.013.258 Dinars. Cette hausse provient des dividendes constatés en 2020, dont le montant s'élève à 4.689.357 Dinars contre 2.947.927 Dinars une année auparavant. Cette hausse est due essentiellement aux dividendes ASTREE soit 2.978.568 Dinars en 2020 contre 893.570 Dinars à fin 2019.

Les Charges d'Exploitation sont passées de 455.757 Dinars en 2019 à 515.137 Dinars à fin 2020, soit une hausse de plus de 13%.

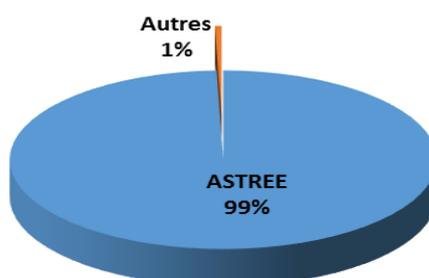
Il est à noter que la société Placements de Tunisie SICAF a contribué au fond de solidarité 1818 (Covid-19) d'un montant de 100.000 Dinars, ce qui explique cette augmentation des charges d'exploitation.

Le résultat net de la société se situe à 4.488.178 Dinars en 2020 contre 2.828.001 Dinars en 2019, soit une hausse de 58,70%.

- La Générale de Participations de Tunisie SICAF

- Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 20.000.000 Dinars, divisé en 200.000 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



- Activité de la société :

La Générale de Participations de Tunisie est une Société d'Investissement à Capital Fixe. Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée en 1995 avec un capital initial de 5.000.000 dinars. Ce capital a connu plusieurs augmentations successives pour atteindre 20.000.000 Dinars.

La Générale de Participations de Tunisie est contrôlée par l'ASTREE qui détient plus de 99% de son capital. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le portefeuille de la Générale de Participations de Tunisie SICAF comprend, pour l'essentiel, des valeurs sûres et à fort potentiel de croissance et recèle des plus-values latentes importantes.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Total Bilan	24 890 135	24 086 371	25 317 939	23 950 748
Produits d'Exploitation	1 392 381	1 180 439	3 789 546	1 379 550
Charges d'Exploitation	170 808	479 220	1 060 938	235 614
Résultat Net	1 215 807	697 804	2 720 722	1 141 520
Valeur Mathématique de l'action	124,369	120,358	126,462	119,669
Bénéfice / Action	6,079	3,489	13,604	5,708
Dividende Unitaire	7,500	7,500	12,500	6,000
V. Mathématique/Bce Par Act°	20,460	34,496	9,296	20,965
Dividendes Yield	6,03%	6,23%	9,88%	5,01%

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 23.950.748 Dinars contre 25.317.939 Dinars en 2019.

Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse de 63,59%, pour passer de 3.789.546 Dinars en 2019 à 1.379.550 Dinars à fin 2020. Cette importante baisse s'explique par la plus-value sur cession réalisée exceptionnellement en 2019 sur l'action Banque de Tunisie pour un montant de 2.546.798 Dinars.

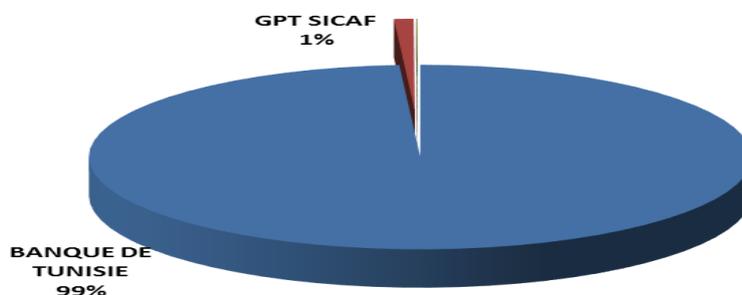
On note également une baisse importante au niveau des charges d'exploitation (-77,80%), qui sont passées de 1.060.938 Dinars en 2019 à 235.614 Dinars à fin 2020. Cette chute est expliquée par la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions comptabilisées courant l'exercice 2020 et qui se sont élevées à 74.072 Dinars contre 823.771 Dinars une année auparavant.

Aussi, la Générale de Participations de Tunisie SICAF a enregistré à fin 2020 un résultat net de 1.141.520 Dinars contre un résultat net exceptionnel enregistré en 2019 de 2.720.722 Dinars.

- **Société de Bourse de Tunisie – SBT-**

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 1.000.000 Dinars, divisé en 40.000 actions de 25 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

La Société de Bourse de Tunisie est une société d'intermédiation affiliée à la Banque de Tunisie. Elle a été créée en 1996 dans le cadre de la loi 94-117.

La Société de Bourse de Tunisie gère trois OPCVM de distribution :

- ✓ SICAV Rendement : (Sicav obligataire avec un actif net de 525,910 Millions de Dinars au 31/12/2020).
- ✓ SICAV Croissance : (Sicav mixte à dominante actions avec un actif net de 12,564 Millions de Dinars au 31/12/2020).
- ✓ FCP CEA BANQUE DE TUNISIE : (Fond Commun de Placement mixte qui permet à ses souscripteurs d'associer à la fois l'avantage fiscal et les performances potentielles de la bourse, son actif net s'établit au 31/12/2020 à 2,727 Millions de Dinars).

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total Bilan	2 239 962	2 411 742	2 712 816	7 785 822
Produits d'Exploitation	776 748	770 124	1 262 359	791 648
Charges d'Exploitation	653 009	661 678	1 086 086	784 239
Résultat Net	151 327	148 983	200 804	103 441
Valeur Mathématique de l'action	45,362	45,336	46,606	44,192
Bénéfice / Action	3,783	3,725	5,020	2,586
V. Mathématique/Bce Par Act°	11,991	12,171	9,284	17,090

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 7.785.822 Dinars contre 2.712.816 Dinars en 2019.

En 2020, les produits d'exploitation ont enregistré une baisse de plus de 37% par rapport à ceux réalisés en 2019, pour se situer à 791.648 Dinars, contre 1.262.359 Dinars une année auparavant. Cette baisse est due à la chute des courtages sur opérations de bourse perçu courant l'exercice 2020, et qui s'établit à 283.422 Dinars, contre 804.826 Dinars une année auparavant.

Les charges d'exploitation ont enregistré une baisse de près de 28% entre 2019 et 2020, pour passer de 1.086.086 Dinars à 784.239 Dinars.

Le résultat net de la société s'est dégradé de 48,5% entre 2019 et 2020, pour passer de 200.804 Dinars à 103.441 Dinars.

- **Générale Immobilière de Tunisie – GIT SA**

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 8.000.000 Dinars, divisé en 80.000 actions de 100 Dinars chacune.

En 2017, et dans le cadre de son programme d'ajustement des taux de participation à moins de 20% exigé par les dispositions de la loi bancaire N° 48-2016 du 11 Juillet 2016 et notamment les articles 75 et 195, la Banque de Tunisie a procédé à la cession de sa participation au pour profit de l'ASTREE.

L'ASTREE a également acquis la participation de toutes les filiales, à fin 2017, elle détient désormais 100% du capital de la GIT SA.

▪ **Activité de la société :**

Elle a été créée en 2000, dans le but de mettre en valeur un terrain sis à rue Jamel Abdennasser.

Elle a réalisé la construction d'un bâtiment composé d'un Rez-de-chaussée, d'une Mezzanine et de cinq (05) étages ; et d'un Parking souterrain à deux niveaux (82 places).

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total Bilan	8 850 634	9 053 671	8 782 971	8 807 428
Produits d'Exploitation	685 889	883 640	354 649	284 610
Charges d'Exploitation	462 626	512 439	179 150	57 510
Résultat Net	233 573	372 454	241 574	280 288
Valeur Mathématique de l'action	108,366	110,022	108,542	109,045
Bénéfice / Action	2,920	4,656	3,020	3,504
V. Mathématique/Bce Par Act°	37,111	23,630	35,945	31,124

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 8.807.428 Dinars contre 8.782.971 Dinars en 2019.

La société a enregistré une baisse de près de 20% au niveau des produits d'exploitation qui sont de l'ordre de 284.610 Dinars à fin 2020 contre 354.649 Dinars une année auparavant.

Le chiffre d'affaires de la société enregistré en 2020 est constitué uniquement par le produit de location de 4 bureaux, contrairement à l'année précédente, où la société a constaté une plus-value sur cession d'un appartement en plus des produits de location.

Les charges d'exploitation sont passées de 179.150 Dinars en 2019 à 57.510 Dinars à fin 2020, soit une baisse de près de 68%.

Le résultat net réalisé par la société courant l'exercice 2020, s'élève à 280.288 Dinars contre 241.574 Dinars une année auparavant.

- **BT SICAR-**

▪ **Capital et Actionnariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 5.000.000 Dinars, divisé en 50.000 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

La BT SICAR est une société d'investissement à capital risque qui a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers, en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises, principalement dans les secteurs prioritaires.

C'est une société anonyme régie par la loi n°88-92 du 02/08/1988 et les textes subséquents relatifs aux sociétés d'investissement notamment la loi n° 99 du 21 Octobre 2011 portant modification de la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque et la loi n°2008-77 du 22 décembre 2008 portant loi de finance pour l'année 2009.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Total Bilan	135 828 701	226 619 384	296 361 717	328 663 452
Valeur Mathématique de l'action	73,902	85,473	91,111	130,329
Produits d'Exploitation	1 126 924	1 410 007	2 136 867	3 046 718
Charges d'Exploitation	601 805	617 298	1 330 672	308 560
Résultat Net	410 514	578 560	281 902	1 960 927

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 328.663.452 Dinars contre 296.361.717 Dinars en 2019.

Les produits d'exploitation composés de commissions sur Fonds Gérés ont enregistré une hausse de 42,58% entre 2019 et 2020, pour passer de 2.136.867 Dinars à 3.046.718 Dinars.

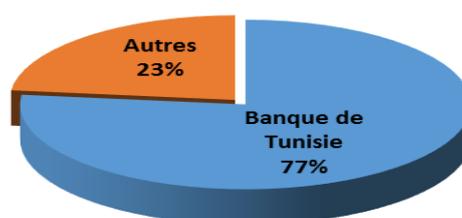
Les charges d'exploitation ont connu quant eux une baisse importante de près de 77%, pour se situer à 308.560 Dinars à fin 2020 contre 1.330.672 Dinars une année auparavant. Cette chute provient principalement de la maîtrise des dotations aux amortissements et aux provisions constatées en 2020, qui sont passées de 1.060.531 Dinars en 2019 à 1.388 Dinars à fin 2020.

Le résultat Net de la société a enregistré une hausse substantielle en 2020 pour atteindre 1.960.927 Dinars contre 281.902 Dinars à fin 2019.

- **SPPI SICAR**

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 760.450 Dinars, divisé en 760.450 actions de 1 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

La Société Participation & Promotion Investissements « SPPI SICAR » est une société d'investissement à capital risque. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers, au renforcement des fonds propres des entreprises, principalement dans les secteurs prioritaires en vue de sa rétrocession.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	760 450	760 450	760 450	760 450
Total Bilan	2 005 763	2 067 760	1 694 400	1 749 157
Valeur Mathématique de l'action	1,794	1,880	1,215	1,281
Produits d'Exploitation	69 152	74 510	82 898	60 649
Charges d'Exploitation	31 812	9 310	17 249	9 321
Résultat Net	36 738	62 081	64 868	50 048

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 1.749.157 Dinars contre 1.694.400 Dinars en 2019.

Les produits d'exploitation sont passés de 82.898 Dinars en 2019 à 60.649 Dinars à fin 2020, soit une baisse de près de 27%.

Les charges d'exploitation ont enregistré une baisse de 45,96% pour se situer à fin 2020 à 9.321 Dinars contre 17.249 Dinars une année auparavant.

Le résultat de l'exercice 2020 réalisé par la « SPPI SICAR » s'élève à 50.048 Dinars, contre 64.868 Dinars enregistré à fin 2019.

- **Sicav Rendement**

▪ **Activité de la société :**

La SICAV RENDEMENT est une Société d'Investissement à Capital Variable créée le 8 Juillet 1992 par la Banque de Tunisie dans le cadre de la loi n°88-92 du 02 Août 1988 sur les Sociétés d'Investissement. Il s'agit d'un OPCVM régi actuellement par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001).

La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale, aux placements à revenu fixe.

La Banque de Tunisie joue le rôle de dépositaire de SICAV RENDEMENT alors que sa gestion financière est confiée à la Société de Bourse de Tunisie.

Sur le plan opérationnel, le rôle de la BT consiste en :

- La conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT ;
- L'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- La collecte des ordres de souscription et de rachat à travers notre réseau de guichets ;
- Le contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses prestations, la Banque de Tunisie perçoit une rémunération de 0,6% T.T.C. l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2020, les honoraires de la Banque de Tunisie s'élèvent à 3.029.960 Dinars.

Le portefeuille de SICAV RENDEMENT est constitué essentiellement d'emprunts d'Etat, d'obligations émises ou garanties par des banques, ainsi que des placements monétaires et fonds en dépôt au sein de la Banque de Tunisie.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Actif Net	465 979 950	435 818 743	448 937 860	525 909 875
Résultat Distribuible	16 492 158	19 163 606	22 053 213	24 738 656
Dividende Unitaire	3,637	4,574	5,154	4,941
Résultat Net	20 028 488	22 083 969	23 630 081	25 358 507
Valeur Liquidative	102,780	104,017	104,910	105,040
Taux de Rendement	3,71%	4,74%	5,26%	5,04%

Au 31/12/2020 l'actif net de SICAV RENDEMENT a atteint 525.909.875 Dinars.

Le résultat distribuable est de 24.738.656 Dinars, ce qui permet de distribuer un dividende unitaire de 4,941 Dinars au titre de l'exercice 2020 soit un taux de rendement de 5,04%.

- **Sicav Croissance**

▪ **Activité de la société :**

La SICAV CROISSANCE est une société d'Investissement à Capital Variable créée le 5 juin 2000 par la Banque de Tunisie avec pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières, composé essentiellement d'actions cotées en bourse. Elle est régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placements Collectifs.

La gestion financière de SICAV CROISSANCE est assurée par la Société de Bourse de Tunisie alors que la Banque de Tunisie assure le rôle de dépositaire.

A ce titre, la BT est chargée :

- de la tenue du compte titres et des comptes espèces de la SICAV
- de l'encaissement ou du paiement sur les valeurs détenues par SICAV CROISSANCE
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles régissant les OPCVM.

La Banque de Tunisie perçoit en rémunération de ses services une commission égale à 0.1% TTC l'an de l'actif net de SICAV CROISSANCE. Cette commission est calculée quotidiennement et versée à la Banque trimestriellement.

Au titre de l'exercice 2020, les honoraires de la Banque de Tunisie s'élèvent à 13.679 Dinars.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Actif Net	14 757 692	15 609 824	14 685 784	12 563 758
Résultat Distribuible	362 018	456 157	535 647	234 252
Dividende Unitaire	7,298	9,117	11,049	5,216
Résultat Net	1 654 250	1 111 827	7 984	-585 399
Valeur Liquidative	297,492	311,972	302,925	279,785
Taux de Rendement	12,28%	7,32%	0,02%	-3,99%

L'actif net de SICAV CROISSANCE s'est établi au 31 Décembre 2020 à 12.563.758 Dinars contre 14.685.784 Dinars, soit une baisse de 14,45%.

La structure de l'actif net de SICAV CROISSANCE, au 31 Décembre 2020, se compose d'actions pour un montant 8.778.032 Dinars représentant 69,87% de son actif net, d'obligations pour un montant

200.332 Dinars, de titres d'OPCVM pour un montant de 600.829 Dinars et de placements monétaires pour un montant de 2.968.136 Dinars représentant 23,62% de l'actif net.

Le résultat distribuable de l'exercice 2020 s'élève à 234.252 Dinars. Le dividende net par action de l'exercice 2020 s'établit à 5,216 Dinars.

Le rendement global de l'action pour l'année 2020 se situe à -3,99%.

- FCP CEA BANQUE DE TUNISIE

▪ Activité de la société :

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes « CEA », régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 6 Novembre 2017, n° 59/2017.

Le capital initial à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est la Banque de Tunisie. Son gestionnaire est la Société de Bourse de Tunisie.

Le fonds a été constitué le 6 novembre 2018, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 11 février 2019.

La Banque de Tunisie perçoit en rémunération de ses services une commission égale à 0.2% TTC l'an de l'actif net de FCP CEA BT. Cette commission est calculée quotidiennement et versée à la Banque trimestriellement.

Au titre de l'exercice 2020, les honoraires de la Banque de Tunisie s'élèvent à 4.842 Dinars.

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2019	2020
Actif Net	2 009 151	2 726 759
Résultat Distribuable	28 635	60 729
Dividende Unitaire	0,143	0,227
Résultat Net	10 978	97 478
Valeur Liquidative	10,036	10,217
Taux de Rendement	0,36%	3,23%

L'actif net de FCP CEA BANQUE DE TUNISIE s'est établi au 31 Décembre 2020 à 2.726.759 Dinars contre 2.009.151 Dinars, soit une hausse de 35,72%.

La structure de l'actif net de FCP CEA BANQUE DE TUNISIE, au 31 Décembre 2020, se compose d'actions pour un montant 2.208.950 Dinars représentant 81% de son actif net, d'obligations et de valeurs assimilées pour un montant 480.786 Dinars, qui représentent 17,63% de l'actif net de la société.

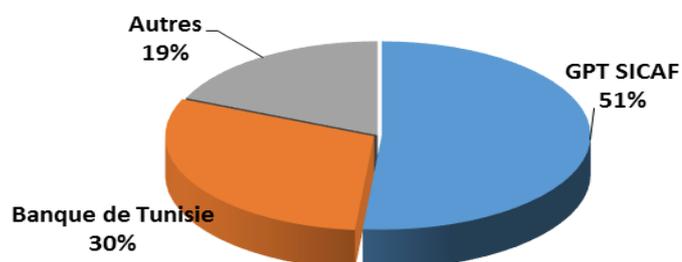
Le résultat distribuable de l'exercice 2020 s'élève à 60.729 Dinars. Le dividende net par action de l'exercice 2020 s'établit à 0,227 Dinars.

Le rendement global de l'action pour l'année 2020 se situe à 3,23%, contre 0,36% une année auparavant.

- **La Foncière les Oliviers**

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 125.000 Dinars, divisé en 25.000 actions de 5 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

La foncière les oliviers est une société créée en Juillet 1999 avec un capital de 125 milles dinars réparti en 25 milles actions d'une valeur nominal de 5 dinars suite à la scission de la Société Hôtelière Sfaxienne en deux nouvelles Sociétés.

Elle a pour objet la location de terrains et immeubles et toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	125 000	125 000	125 000	125 000
Total Bilan	468 364	482 289	704 284	580 491
Produits d'Exploitation	176 255	184 897	192 265	201 794
Charges d'Exploitation	36 299	34 534	28 894	30 337
Résultat Net	118 644	131 309	277 055	170 162
Valeur Mathématique de l'action	14,657	14,909	20,991	17,798
Bénéfice / Action	4,746	5,252	11,082	6,806
V. Mathématique/Bce Par Act°	3,088	2,839	1,894	2,615

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 580.491 Dinars contre 704.284 Dinars en 2019.

Les produits d'exploitation, se sont élevés à 201.794 Dinars en 2020 contre 192.265 Dinars à fin 2019, soit une légère hausse de 4,96%.

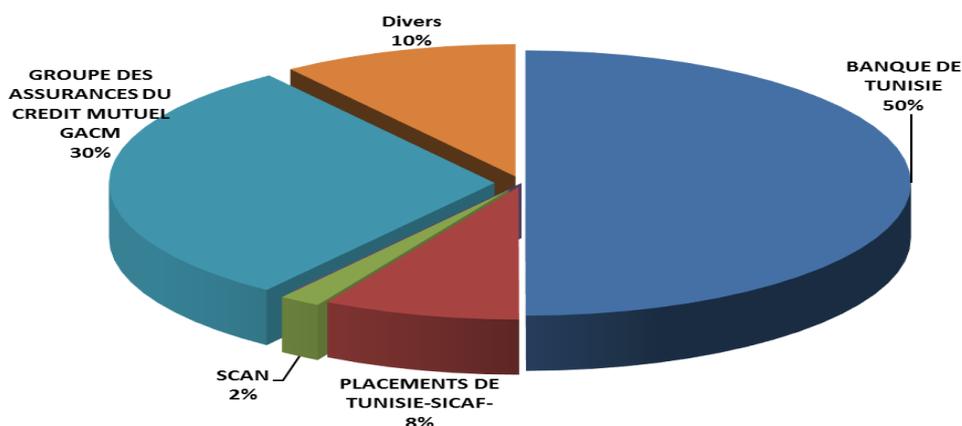
Les charges d'exploitation ont enregistré pratiquement le même rythme d'évolution que celui des produits d'exploitation, soit +4,99%, pour passer de 28.894 Dinars en 2019 à 30.337 Dinars à fin 2020.

Le résultat net de la société a régressé pour passer de 277.055 Dinars en 2019 à 170.162 Dinars à fin 2020.

- **Compagnie d'Assurances et de Réassurances - ASTREE**

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 30.000.000 Dinars, divisé en 6.000.000 actions de 5 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

Crée en 1949, l'Astrée Compagnie d'Assurances et de Réassurances est l'une des premières sociétés d'assurance en Tunisie.

Son activité consiste à entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

Aujourd'hui, la participation du groupe Banque de Tunisie s'élève à 60%. Le groupe des Assurances du Crédit Mutuel, qui détient 30% du capital de l'ASTREE, forme avec la Banque de Tunisie et ses partenaires, un groupe agissant de concert, ce qui a permis à la Banque un contrôle significatif de la compagnie.

L'ASTREE exerce dans les diverses branches d'activités de l'assurance : Automobile, Maladie, transport, Incendie, Vie, Risques spéciaux, Responsabilité civile, Agricole, Invalidité, Assistance, assurance-crédit

L'ASTREE par décision de l'AGE du 23/05/2017, a procédé à une augmentation de capital, pour le porter de 20.000.000 Dinars à 30.000.000 Dinars, et ce, par incorporation des réserves facultatives et l'attribution d'une action gratuite pour deux actions anciennes.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Total Bilan	451 889 285	514 314 741	599 371 910	628 508 376
Résultat Non Vie	13 943 685	10 545 985	23 279 132	25 759 361
Résultat Vie	5 420 758	7 216 748	23 032 651	10 326 807
Résultat Net	15 029 794	16 318 785	51 276 988	26 091 398
Cours Boursier de l'action	34,000	37,422	43,785	59,056
Bénéfice / Action	2,505	2,720	8,546	4,349
PER	13,573	13,758	5,123	13,581

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 628.508.376 Dinars contre 599.371.910 Dinars en 2019.

Le résultat non vie de la société a connu une hausse de 10,65%. Ce dernier est passé de 23.279.132 Dinars en 2019 à 25.759.361 Dinars à fin 2020.

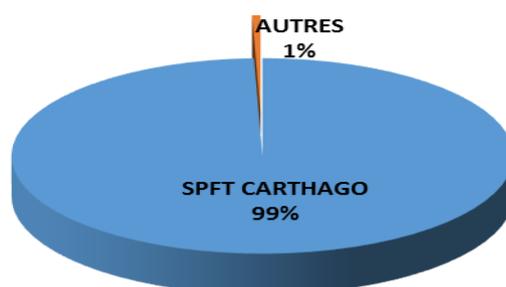
Le résultat vie a enregistré quant à lui une régression de 55,16%, pour se situer à 10.326.807 Dinars à fin 2020, contre 23.032.651 Dinars une année auparavant.

Le résultat net s'est situé à fin 2020 à 26.091.398 Dinars contre 51.276.988 Dinars en 2019, soit une baisse de plus de 49%.

SCAN – Société Club Acquarus Nabeul-

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 3.652.250 Dinars, divisé en 146.090 actions de 25 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ Activité de la société :

La SCAN est une société anonyme de promotion et de financement touristique créée en 1984, détenue à hauteur de 99% par la société CARTHAGO.

La SCAN est propriétaire d'un complexe hôtelier à Nabeul dénommé « Club Aquarius Nabeul », d'une capacité de 500 lits.

La société est en arrêt d'exploitation depuis 2011.

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	3 652 250	3 652 250	3 652 250	3 652 250
Total Bilan	11 637 927	11 133 918	10 822 416	11 104 111
Valeur Mathématique de l'action	68,715	66,991	70,404	75,168
Résultat Net	-59 104	40 227	206 536	695 903

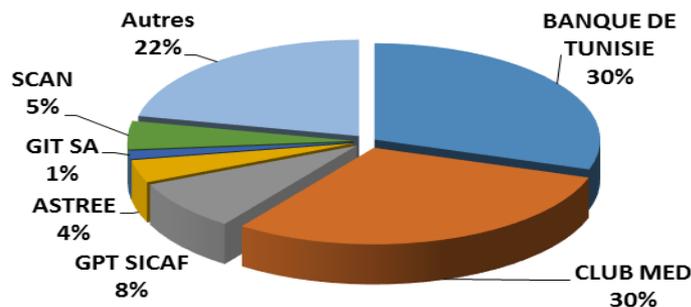
L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 11.104.111 Dinars contre 10.822.416 Dinars en 2019.

La société a enregistré à fin 2020 une importante hausse au niveau de son résultat net, pour s'établir à 695.903 Dinars contre 206.536 Dinars une année auparavant. Cette hausse provient des produits financiers qui sont passés de 516.882 Dinars en 2019 à 968.392 Dinars à fin 2020.

- Soprofit CARTHAGO

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 45.502.600 Dinars, divisé en 455.026 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

SOPROFIT CARTHAGO est une société anonyme de promotion et de financement touristique créée en 1967.

Il s'agit d'une société touristique en partenariat avec Club Méditerranée. Elle est propriétaire de trois unités hôtelières à DJERBA à savoir :

- JERBA LA DOUCE : un village de vacances de 650 lits de catégorie supérieure, bâti sur un terrain de 20 H.
- CALYPSO : une unité hôtelière de 750 lits de catégorie 4 étoiles.
- DJERBA LA FIDELE : cette unité fait partie des villages conçus par CLUB MED. Elle est dotée d'une capacité d'hébergement de 1100 lits.

Il s'agit pour la Banque de Tunisie d'un partenariat stratégique avec Club Med, qui demeure historiquement l'actionnaire de référence auquel, les unités JERBA LA DOUCE et CALYPSO sont louées. DJERBA LA FIDELE est en arrêt d'exploitation.

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	45 502 600	45 502 600	45 502 600	45 502 600
Total Bilan	55 569 101	57 010 040	59 294 334	54 993 493
Produits d'Exploitation	4 458 333	5 500 000	6 810 139	1 993 657
Charges d'Exploitation	3 158 532	2 861 336	2 953 057	2 690 353
Résultat Net	914 573	2 220 729	3 329 038	-19 285
Valeur Mathématique de l'action	121,524	124,404	126,820	119,478
Bénéfice / Action	2,010	4,880	7,316	-0,042

Pour SPFT CARTHAGO l'année 2020 a été clôturée avec un résultat net déficitaire de l'ordre de -19.285 Dinars contre un résultat net bénéficiaire de 3.329.038 Dinars une année auparavant.

Les produits d'exploitation sont passés 6.810.139 Dinars en 2019 à 1.993.657 Dinars à fin 2020.

Cette régression drastique est due à l'annulation du loyer de CLUB MED pour les hôtels Djerba La Douce et Calypso, pour la période courant du 16 Mars 2020 au 15 Septembre 2020 (soit 6 mois de loyer), et une réduction du loyer de 50% pour la période restante de l'année, du 16 Septembre 2020 au 31 Décembre 2020 (soit 3 mois et ½).

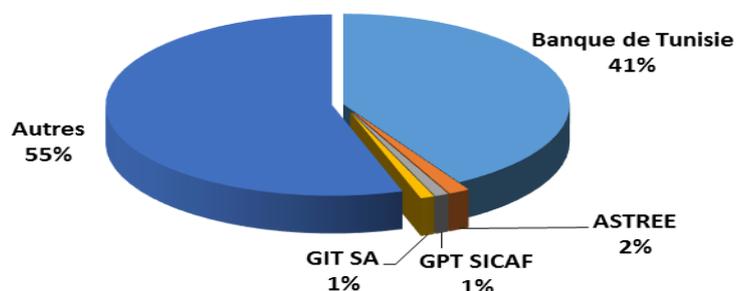
Cette révision du loyer est la conséquence de la propagation de la pandémie COVID-19, qui a impacté négativement toute l'économie nationale et en particulier le secteur touristique.

Les charges d'exploitation ont enregistré une légère baisse de 8,9% pour se situer à 2.690.353 Dinars à fin 2020 contre 2.953.057 Dinars une année auparavant.

- **SPCB - Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte**

▪ **Capital et Actionariat :**

Le capital social de la société s'élève actuellement à 15.000.000 Dinars, divisé en 1.500.000 actions de 10 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ **Activité de la société :**

La Société Pôle de Compétitivité de Bizerte, est une société anonyme constituée en 2006 dans le cadre de la loi n° 2001-50 relative aux entreprises des pôles technologiques, et avec un capital initial de 1 Million de Dinars.

La société a connu deux augmentations de capital. La dernière en date a eu lieu en 2013, portant ainsi le capital de 10 Millions de Dinars à 15 Millions de Dinars, et ramenant la participation du Groupe Banque de Tunisie à 44,9% du total du capital.

Le Pôle de Compétitivité de Bizerte est un espace intégré qui regroupe trois composantes :

- UN TECHNOPOLE AGROALIMENTAIRE.
- DES ESPACES INDUSTRIELS.
- UN RESEAU DE PARTENAIRES « AGRO'TECH ».

▪ **Principaux Indicateurs :**

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Total Bilan	18 967 975	17 734 480	17 037 556	17 171 467
Valeur Mathématique de l'action	9,488	9,920	10,164	10,486
Produits d'Exploitation	2 647 527	4 325 121	3 544 872	3 151 207
Charges d'Exploitation	2 340 055	3 306 052	3 085 757	2 608 112
Résultat Net	124 630	648 863	365 923	482 973

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 17.171.467 Dinars contre 17.037.556 Dinars en 2019.

Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse de 11%, pour passer de 3.544.872 Dinars en 2019 à 3.151.207 Dinars à fin 2020.

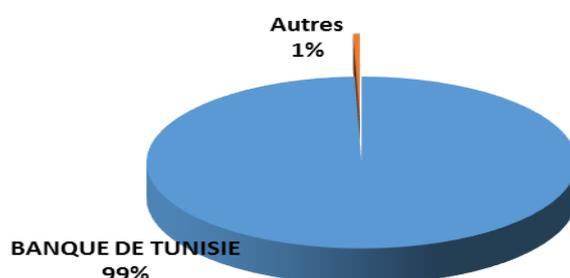
Les charges d'exploitation ont également enregistré une tendance baissière (-15,48%), pour s'établir à fin 2020 à 2.608.112 Dinars contre 3.085.757 Dinars une année auparavant.

Le résultat de la société se situe au 31/12/2020 à 482.973 Dinars contre 365.923 Dinars à fin 2019, soit une hausse de près de 32%.

- TFT - Transport de Fonds de Tunisie

▪ Capital et Actionariat :

Le capital social de la société s'élève actuellement à 1.000.000 Dinars, divisé en 10.000 actions de 100 Dinars chacune, réparti au 31 Décembre 2020 comme suit :



▪ Activité de la société :

Créée en Juillet 2012, la société a pour objet, le transport, le chargement et le déchargement des fonds ou de valeurs, pour le compte de la Banque de Tunisie, l'accomplissement de toutes les opérations liées à la manipulation, au comptage, à la sauvegarde et à la protection des fonds ou valeurs transportés jusqu'à leur remise à leur destinataire, celles ayant trait à la gestion des automates bancaires ainsi que toutes autres opérations mobilière ou immobilière, commerciale ou financière se rapportant à l'objet social.

▪ Principaux Indicateurs :

Indicateurs	2017	2018	2019	2020
Capital Social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total Bilan	1 263 107	1 266 370	1 468 738	1 539 044
Valeur Mathématique de l'action	105,341	106,392	124,025	134,962
Produits d'Exploitation	1 120 000	745 000	580 000	490 000
Charges d'Exploitation	1 114 074	800 396	605 156	510 595
Résultat Net	13 637	10 507	176 330	109 375

L'année 2020 est clôturée avec un total bilan de 1.539.044 Dinars contre 1.468.738 Dinars en 2019.

Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse de 15,52%, pour se situer à 490.000 Dinars en 2020 contre 580.000 Dinars en 2019.

Les charges d'exploitation ont enregistré pratiquement la même tendance baissière que celle des produits d'exploitation, enregistrant une baisse de 15,63%, pour passer de 605.156 Dinars en 2019 à 510.595 Dinars à fin 2020.

Le résultat net de la société de l'exercice 2020 est de l'ordre de 109.375 Dinars, contre 176.330 Dinars à fin 2019. Ceci s'explique par la baisse du poste « Autres gains ordinaires », dont le montant s'élève au 31/12/2020 à 102.810 Dinars contre 217.021 Dinars une année auparavant qui provient essentiellement de la comptabilisation des plus-values sur cessions d'un lot de 4 véhicules en 2020 contre une cession d'un lot de 10 véhicules en 2019.

Table des matières

Etats financiers consolidés

Bilan	12
Etat des engagements hors bilan consolidé	13
Etat de résultat consolidé	14
Etat des flux de trésorerie consolidé	15

Notes aux états financiers consolidés

Règles et principes d'élaboration des états financiers consolidés	16
Notes sur le bilan	20
Notes sur l'état de résultat	27
Notes sur l'état de flux de trésorerie	31
Notes sur les retraitements de la colonne comparative de 2019	32
Impact de la Pandémie COVID-19	33
Evènements postérieurs à la clôture	36



Groupe Banque de Tunisie
Bilan Consolidé | Exercice clos le 31 décembre 2020

(En K.TND)	Note	déc.-20	déc-19 (*)
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	A1	212 288	181 342
Créances sur les établissements bancaires et financiers	A2	222 898	372 849
Créances sur la clientèle	A3	4 895 096	4 514 231
Portefeuille titres commercial	A4	11 206	11 078
Portefeuille d'investissement	A5	823 015	789 820
Placements nets des entreprises d'assurance	A6	201 778	150 691
Valeurs immobilisées nettes	A7	115 300	118 813
Autres actifs	A8	71 224	72 778
Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	A9	39 238	42 191
Titres mis en équivalence	A10	144 678	134 501
Ecart d'acquisition net	A11	4 154	4 876
Total des Actifs		6 740 875	6 393 170
Banque Centrale et CCP	P1	282 224	272 811
Dépôts et Avoirs des établissements bancaires et financiers	P2	32 236	78 074
Dépôts de la clientèle	P3	4 113 866	3 785 760
Emprunts et ressources spéciales	P4	468 942	531 259
Autres passifs	P5	281 336	281 452
Provisions techniques des entreprises d'assurance	P6	387 421	355 807
Sous-Total Passifs		5 566 025	5 305 163
Capital		225 000	225 000
(Titre d'auto contrôle)		-427	-50
Réserves consolidées		770 064	631 348
Résultats consolidés		94 411	139 718
Sous-Total capitaux propres	C1	1 089 048	996 016
Intérêts minoritaires		85 802	91 991
Total Capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires		6 740 875	6 393 170

(*) Chiffres 2019 retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note n°9)



Groupe Banque de Tunisie

Etat des engagements Hors-Bilan Consolidé | Exercice clos le 31 décembre 2020

(En K.TND)	Note	déc.-20	déc.-19
Cautions, avals et autres garanties données		628 107	622 367
Crédits documentaires		355 495	196 317
Actifs donnés en garantie		319 869	339 622
Total des passifs éventuels		1 303 471	1 158 306
Engagements de financement donnés		250 082	213 926
Engagements sur titres		0	0
Avals, cautions de garanties au titre d'appels d'offres		1 947	1 855
Total des engagements donnés		252 029	215 781
Engagements de financement reçus		0	932
Garanties reçues		2 460 309	2 233 607
Engagements hypothécaires sur prêts octroyés		774	708
Total des engagements reçus		2 461 082	2 235 247



Groupe Banque de Tunisie

Etat de Résultat Consolidé | Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2020

(En K.TND)	Note	déc.-20	déc.-19
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	R1	453 469	473 738
Commissions - Produits	R2	58 276	58 063
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	R3	18 136	31 995
Revenus du portefeuille d'investissement	R4	55 618	46 452
Total produits d'exploitation		585 499	610 248
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	R5	220 960	242 206
Commissions encourues	R6	3 118	3 500
Total charges d'exploitation		224 078	245 706
Marge nette des activités d'assurance	R7	19 003	3 285
Produit net bancaire		380 424	367 827
Dotations aux provisions sur créances et passifs	R8	-74 842	-38 172
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	R9	-634	-7 196
Autres produits d'exploitation		3 237	7 470
Frais de personnel	R10	-74 452	-75 845
Charges générales d'exploitation	R11	-31 146	-32 204
Dotations aux amortissements sur immobilisations	R12	-10 534	-10 347
Résultat d'exploitation		192 053	211 533
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (*)		6 330	6 646
Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires		-8 242	4 217
Résultat courant avant impôt (*)		190 141	222 396
Impôts sur les sociétés		-78 022	-74 204
Amortissement des écarts d'acquisition		-722	-727
Résultat des activités ordinaires (*)		111 397	147 465
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		-6 650	-39
Résultat net (*)		104 747	147 426
Intérêts minoritaires (*)		10 336	7 708
Résultat net, part groupe (*)	R13	94 411	139 718
Résultat net, part groupe par action (En DT)		0,420	0,621

(*) Chiffres 2019 retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note n°9)



Groupe Banque de Tunisie
Etat de Flux de trésorerie Consolidé | Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2020

(En K.TND)	Note	déc.-20	déc.-19
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		518 131	562 025
Charges d'exploitation bancaire décaissés		-248 849	-248 065
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-36 255	-324 410
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-415 529	-5 881
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		278 901	269 517
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-94 319	-88 236
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-56 326	-26 484
Impôt sur les bénéfices		-61 584	-64 192
Flux d'exploitation autres secteurs financiers		43 183	-14 689
Flux d'exploitation autres secteurs non financiers		6 178	7 166
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE (PROVENANT DES) AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION		-66 469	66 751
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		79 933	49 121
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-44 400	-21 278
Acquisition/ cession sur immobilisations		-8 224	-13 226
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		27 309	14 617
Activités de financement			
Cession d'actions propres		0	44 544
Remboursements d'emprunts		-531	-960
Augmentation/diminution ressources spéciales		-62 120	100 247
Dividendes versés		-42 480	-74 213
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE (PROVENANT DES) AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		-105 131	69 618
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-39	-286
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-144 330	150 700
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	F1	434 195	283 495
	Dont trésorerie chez la BT	3 494	4 583
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		289 865	434 195
	Dont trésorerie chez la BT	7 168	3 494

Règles et principes d'élaboration des états financiers consolidés

1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2020 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Banque de Tunisie.

2. Principes, optique et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

2.1 Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes

d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments d'hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

2.2 Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

2.3 Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et de l'hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

3.2 Comptabilisation de l'impôt

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances

Le Groupe applique les dispositions de la loi n° 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, de l'hors-bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments suivants, qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

3.3.1 Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Le groupe Banque de Tunisie reclasse les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes du bilan consolidé.

3.3.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

3.3.3 Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et des produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance. La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

Les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions et les produits nets des placements alloués.

4. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable

•leur portefeuille de destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

4.1 Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

4.2 Titres de Placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

4.3 Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles. Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus-values sur titres d'investissement ne sont pas constatées dans le résultat de l'exercice.

5. Périmètre de consolidation

5.1. Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2020	2019 (*)	2020	2019 (*)
Activité Bancaire				
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	99,91%	99,99%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières				
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	100,00%	100,00%	54,49%	54,54%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	52,48%	52,55%	46,71%	46,82%
Intermédiation en bourse				
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	100,00%	100,00%	99,45%	99,53%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles				
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	100,00%	100,00%	54,49%	54,54%
Investissement et financement des projets				
BANQUE DE TUNISIE - SICAR	99,99%	99,95%	99,88%	99,99%
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI	76,82%	76,82%	76,75%	76,81%
Location de terrains et d'immeubles				
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	44,97%	44,97%	43,34%	43,37%
LA FONCIERE DES OLIVIERS	81,46%	81,46%	58,01%	58,06%
Assurance				
ASTREE Assurance	59,99%	60,00%	54,49%	54,54%
Promotions Touristique				
SCAN - Société club acquarus nabeul	100,00%	100,00%	39,28%	39,31%
SPFT CARTHAGO	48,41%	48,41%	39,28%	39,31%
Transport de Fonds				
TFT - Transport de fonds de Tunisie	99,99%	99,99%	99,88%	99,96%

5.2. Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2020	2019 (*)	2020	2019 (*)
Organismes de placement collectifs en valeurs mobilières				
SICAV CROISSANCE	97,20%	97,41%	54,04%	57,48%
SICAV RENDEMENT	30,78%	33,45%	26,42%	28,33%

Le pourcentage de contrôle du Groupe BT dans la SICAV CROISSANCE dépasse 50%. Cependant, cette dernière a été consolidée par la méthode de mise en équivalence étant donné la particularité juridique et opérationnelle des SICAV.

5.3. Participations non incluses dans le périmètre de consolidation

	Participation (en milliers TND)	Taux de détention	Motif d'exclusion
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	100	3,82%	Insignifiante par rapport au groupe
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	9	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	900	30,07%	Simple participation, pas d'influence
DIRECT PHONE SERVICES	90	19,91%	Insignifiante par rapport au groupe
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENTS	30	19,80%	Insignifiante par rapport au groupe
AIR LIQUIDE TUNISIE	8 933	16,46%	Simple participation, pas d'influence

(*) Pourcentages 2019 retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note n°9)

6. Notes sur le Bilan

Note A1

AC1 - Caisse

	déc.-20	déc.-19
Caisse dinars	37 667	30 879
Caisse devises	2 050	4 382
Banque Centrale de Tunisie	172 045	145 566
CCP et traveller's chèques	526	515
Total AC1 - Caisse	212 288	181 342

Note A2

AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

	déc.-20	déc.-19
Avoirs chez les établissements financiers	43 398	33 945
Avoirs en devises chez Correspondants étrangers	25 628	21 934
Comptes débiteurs des Banques et correspondants en Dinars convertibles	17 770	12 011
Prêts aux établissements financiers	179 438	338 816
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	1 106	163 507
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	82 306	103 732
Prêts aux organismes financiers spécialisés	96 026	71 577
Créances rattachées	62	88
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	62	88
Total AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	222 898	372 849

Ce poste comprend :

- Les avoirs et les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires tels que définis par les textes en vigueur régissant l'activité bancaire y compris les créances matérialisées par des titres du marché interbancaire.
- Les avoirs et les créances liées à des prêts et avances détenus sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Note A3

AC3 - Créances sur la clientèle

	déc.-20	déc.-19
Comptes ordinaires débiteurs	287 643	380 064
Crédits sur ressources ordinaires	4 327 505	3 805 861
Créances sur crédit-bail	100 151	87 121
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	7 773	10 282
Crédits sur ressources spéciales	302 770	285 440
Financement sur ressources externes	295 202	281 253
Financement sur ressources budgétaires	7 568	4 187
Créances Impayés douteuses et litigieuses	223 173	257 128
Créances impayés	43 576	72 491
Créances au contentieux	179 597	184 637
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	66 565	51 927
Couvertures comptables	-420 484	-363 592
Agios réservés	-33 854	-24 260
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	-386 630	-339 332
Total AC3 - Créances sur la clientèle	4 895 096	4 514 231

Ce poste comprend les créances liées à des prêts ou avances (Principal et intérêts courus), détenues sur des agents économiques nationaux ou étrangers autres que les établissements bancaires et financiers.

Note A4

AC4 - Portefeuille-titres commercial

	déc.-20	déc.-19
Titres de placement (*)	11 206	11 078
Titres de transaction	0	0
Créances rattachées	0	0
Total AC4 - Portefeuille-titres commercial	11 206	11 078

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Note A5

AC5 - Portefeuille d'investissement

	déc.-20	déc.-19
Titres de propriété	312 734	309 902
Titres de participation (*)	75 899	119 153
Parts dans les entreprises associées	100	100
Parts dans les entreprises liées	80	80
Fonds gérés par des SICAR	236 655	190 569
Titres de créances	533 748	504 980
Emprunts nationaux	5 863	10 863
Bons de trésor assimilables	527 885	494 117
Créances rattachées	32 624	30 734
Provisions pour dépréciations de titres	-56 091	-55 796
Total AC5 - Portefeuille d'investissement	823 015	789 820

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Note A6

Placements nets des entreprises d'assurances

	déc.-20	déc.-19
Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées		
Terrains et constructions d'exploitation	1 266	1 354
Terrains et constructions hors exploitation	15 204	15 335
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	9 097	9 097
<i>Sous-Total</i>	<i>25 567</i>	<i>25 786</i>
Placements dans les entreprises liées et participations	25 781	25 781
Autres placements financiers		
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	76 849	82 040
Obligations et autres titres à revenu fixe	167 619	109 236
Prêts hypothécaires	774	708
Autres prêts	910	863
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	185 551	219 600
<i>Sous-Total</i>	<i>431 703</i>	<i>412 447</i>
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	1 479	1 357
Total	484 530	465 371
Effets des reclassements, éliminations et répartitions des capitaux propres (*)	-282 752	-314 680

Placements nets 201 778 150 691

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Note A7

AC6 - Valeurs Immobilisées

	déc.-20	déc.-19
Immobilisations incorporelles	19 909	18 004
Frais d'établissement	196	195
Logiciels informatiques	18 397	16 493
Fonds de commerce	1 316	1 316
Immobilisations corporelles	338 030	333 796
Immeubles d'exploitation	138 458	137 518
Immeubles Hors exploitation	16 522	16 653
Terrains d'exploitation	19 436	19 421
Terrains hors exploitation	1 281	1 281
Agencements	72 569	71 125
Matériels informatiques	342	305
Matériels bancaires	18 952	18 394
Matériel de transport	3 491	3 578
Immobilisations en cours	194	1 014
Autres matériels	66 785	64 507
Cumuls amortissements	-242 639	-232 987
Amortissements des immobilisations incorporelles	-16 192	-14 955
Amortissements des immobilisations corporelles	-226 447	-218 032
Total AC6 - Valeurs Immobilisées	115 300	118 813

Note A8

AC7 - Autres actifs

	déc.-20	déc.-19
Siège, succursales et agences (*)	3 525	1 758
Comptes de régularisation	11 580	19 433
Compensation reçue	4 446	11 140
Compte d'ajustement devises	2 192	3 200
Agios, débits à régulariser et divers	4 942	5 093
Débiteurs divers	56 119	51 587
Total AC7 - Autres actifs	71 224	72 778

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Note A9

Parts des réassureurs dans les provisions techniques

	déc.-20	déc.-19
Provisions pour primes non acquises	12 034	12 360
Provisions pour sinistres Vie	263	352
Provisions pour sinistres Non Vie	26 941	29 479
Total Parts des réassureurs dans les provisions techniques	39 238	42 191

Il s'agit de l'ensemble des quote-parts attribuées par les sociétés d'assurance aux réassureurs dans les provisions évaluées par ces entreprises et suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou

bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation.

Note A10

Titres mis en équivalence

	% Ints 2020	déc.-20	déc.-19
SICAV RD (*)	26,42%	138 946	127 184
SICAV CR (*)	54,04%	5 732	7 317
Titres mis en équivalence		144 678	134 501

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Note A11

Traitement des écarts de première consolidation

	déc.-20	déc.-19
Ecart de première consolidation	16 217	16 217
Amortissements	-12 063	-11 341
Total Traitement des écarts de première consolidation	4 154	4 876

Note A11.1

Traitement des écarts de première consolidation

	déc.-19	déc.-20		
	Valeur Brute	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute
Entités sous contrôle				
- FOSA	549	0	0	549
- ASTREE	5 049	0	0	5 049
- PLAC.TUNISIE	561	0	0	561
- CARTHAGO	7 053	0	0	7 053
- SCAN	3 005	0	0	3 005
Total Brut	16 217	0	0	16 217

Note A11.2

Amortissements des écarts d'évaluation et d'acquisition

	déc.-19	déc.-20		
	Cumuls Antérieurs	Dotations	Reprises	Cumuls
Entités sous contrôle				
- FOSA	549	0	0	549
- ASTREE	3 706	219	0	3 925
- PLAC.TUNISIE	382	28	0	410
- CARTHAGO	3 998	325	0	4 323
- SCAN	2 706	150	0	2 856
Total	11 341	722	0	12 063

Note P1

PA1 - Banque Centrale et CCP

déc.-20	déc.-19
---------	---------

Emprunt auprès de la Banque Centrale	282 000	272 000
Emprunts en dinars	282 000	272 000
Emprunts en devises	0	0
Dettes rattachées	224	811
Total PA1 - Banque Centrale et CCP	282 224	272 811

Note P2

PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

	déc.-20	déc.-19
Dépôts à vue des établissements financiers	23 615	18 605
Banques et correspondants étrangers	16 418	11 674
Organismes financiers spécialisés	7 197	6 931
Emprunts auprès des établissements financiers	8 562	59 230
Emprunts en dinars	0	0
Emprunts en devises	8 562	59 230
Dettes rattachées	59	239
Total PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	32 236	78 074

Ce poste comprend les dépôts de la clientèle autre que les établissements bancaires, qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire.

Note P3

PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle

	déc.-20	déc.-19
Comptes à vue	1 315 864	1 208 911
Comptes d'épargne	1 530 424	1 345 969
Comptes spéciaux d'épargne	1 514 627	1 329 248
Autres comptes d'épargne	15 797	16 721
Dépôts à terme	1 137 002	1 092 401
Comptes à terme	659 189	765 836
Bons de caisse	23 240	23 565
Certificats de dépôts	454 573	303 000
Autres sommes dues à la clientèle	91 610	91 783
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	38 966	46 696
Total PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4 113 866	3 785 760

Note P4

PA4 - Emprunts et ressources spéciales

	déc.-20	déc.-19
Ressources extérieures	455 568	521 322
Ressources budgétaires	9 663	6 373
Dettes rattachées	3 711	3 564
Total PA4 - Emprunts et ressources spéciales	468 942	531 259

Note P5

PA5 - Autres passifs

	déc.-20	déc.-19
Comptes de régularisation (*)	103 538	108 889
Compensation à régler	81 524	92 032
Comptes d'ajustement devises	196	0
Agios, Crédits à régulariser et divers	16 800	15 773
Siège, succursales et agences (*)	5 018	1 084
Provisions	38 784	35 239
Provisions pour risques et charges diverses	25 311	25 890
Provisions pour congés payés	2 220	2 386
Provisions pour créances en hors bilan	11 253	6 963
Créditeurs divers	139 014	137 324
Créditeurs / opérations d'impôt	20 761	31 892
Créditeurs / Opérations CNSS & Assurance	4 768	5 128
Créditeurs / Opérations BCT	414	494
Créditeurs / opérations avec le personnel	10 469	13 525
Créditeurs / opérations sur titres	2 039	2 029
Chèques à payer	3 664	3 712
Autres Créditeurs	94 706	80 938
Ajustement IG autres créances / dettes courantes (*)	2 193	-394
Total PA5 - Autres passifs	281 336	281 452

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

Il est à noter que :

- Courant l'exercice 2018, la société mère a fait l'objet de deux vérifications fiscales portant sur les périodes du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016 et du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2013 qui se sont soldées par deux notifications des résultats.

La société mère a formulé son opposition aux résultats du contrôle. Suite à ladite opposition, et dans le cadre de la réponse de l'administration fiscale datant de mars 2019, une partie des chefs de redressement a été abandonnée par l'administration fiscale et une autre partie a été ajustée sur la base des éléments de réponse de la société mère.

Les chefs de redressement ajustés ont fait l'objet d'un acquiescement partiel par la société mère et d'autres chefs de redressement ont été maintenus par l'administration fiscale.

- Courant l'exercice 2020, la filiale « Astrée » a reçu une notification des résultats de la vérification approfondie portant sur les exercices 2016-2017-2018 pour un montant de 11,5 MDT.

La société a rejeté les principaux chefs de redressement en s'appuyant sur des justificatifs probants et des textes légaux en la matière.

Les procédures liées à ce contrôle sont en cours, et sur la base des informations disponibles à l'arrêté des états financiers consolidés, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise.

En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évaluations récentes, le groupe a constaté dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2020 les provisions jugées nécessaires.

Note P6

Provisions techniques des entreprises d'assurance

	déc.-20	déc.-19
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	43 073	42 004
Provisions d'assurances Vie	196 062	166 012
Provisions pour sinistres Vie	5 052	3 480
Provisions pour sinistres Non-Vie	133 161	131 940
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	2 688	3 817
Provisions pour participation aux bénéfices Non-Vie	3 541	2 494
Provisions pour égalisation et équilibrage non-Vie	0	2 384
Autres provisions techniques Vie	571	573
Autres Provisions techniques non-Vie	3 273	3 103
Total Provisions techniques des entreprises d'assurance	387 421	355 807

Il s'agit de l'ensemble des provisions évaluées par les entreprises d'assurance et/ou de réassurance suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation.

Note C1

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Actions propres	Réserves Consolidés	Résultat de la période	Capitaux propres Part du groupe
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	225 000	-7 086	542 885	112 309	873 108
Affectation du résultat de l'exercice N-1	0	0	112 309	-112 309	0
Dividendes versés	0	0	-54 475	0	-54 475
Part du groupe dans le résultat (*)	0	0	0	139 718	139 718
Autres mouvements (*)	0	7 036	20 819	0	27 855
Variation capital	0	0	0	0	0
Variation périmètre	0	0	9 810	0	9 810
Situation à la clôture de l'exercice 2019.12	225 000	-50	631 348	139 718	996 016
Affectation du résultat de l'exercice N-1	0	0	139 718	-139 718	0
Dividendes versés	0	0	0	0	0
Part du groupe dans le résultat	0	0	0	94 411	94 411
Autres mouvements	0	-377	-22 851	0	-23 228
Variation capital	0	0	0	0	0
Variation périmètre	0	0	21 849	0	21 849

Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	225 000	-427	770 064	94 411	1 089 048
--	---------	------	---------	--------	-----------

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

7. Notes sur l'état de résultat consolidé

Note R1

PR1 - Intérêts et revenus assimilés

	déc.-20	déc.-19
Produits sur opérations interbancaires	6 567	7 584
Produits sur opérations avec la clientèle	446 902	466 154
Revenus des opérations de crédit	380 878	393 685
Revenus des comptes débiteurs	43 431	52 589
Commissions sur avals et cautions	5 771	6 781
Report déport sur change à terme	7 352	5 518
Produits sur opérations de leasing	9 470	7 581
Total PR1 - Intérêts et revenus assimilés	453 469	473 738

Note R2

PR2 - Commissions (Produits)

	déc.-20	déc.-19
Commissions sur comptes	15 535	14 336
Opérations guichet et opérations diverses	3 119	3 707
Opérations sur titres	3 786	3 994
Opérations avec l'étranger	5 778	5 832
Commissions sur moyens de paiement	15 591	15 450
Commissions de gestion	14 467	14 744
Total PR2 - Commissions (Produits)	58 276	58 063

Note R3

PR3 - Gains sur portefeuille commercial et opérations de change

	déc.-20	déc.-19
Gains nets sur titres de transaction	0	55
Intérêts/Titres de transaction	0	12
Plus-value de cession/Titres de transaction	0	42
Gains nets sur titres de placement	4	174
Plus-value de cession/Titres de placement	4	174
Gains nets sur opérations de change	18 132	31 766
Différence de change sur opérations monétiques	-937	-1 288
Produits sur change manuel	1 754	3 611
Produits sur opérations de change en compte	16 497	27 479
Bénéfices sur opérations de change à terme	818	1 963
Total PR3 - Gains sur portefeuille commercial et opérations de change	18 136	31 995

Note R4

PR4 - Revenu du portefeuille d'investissement

	déc.-20	déc.-19
Revenus des obligations	52 928	37 248
Revenus des titres de participation	2 556	9 232
Revenus des parts dans les entreprises associées	1	0
Effets des éliminations dividendes	133	-28

Total PR4 - Revenu du portefeuille d'investissement	55 618	46 452
Note R5		
CH1 - Charges d'intérêts		
	déc.-20	déc.-19
Charges sur opérations interbancaires	17 011	43 245
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	173 694	169 816
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	30 255	29 145
Total CH1 - Charges d'intérêts	220 960	242 206
Note R6		
CH2 - Commissions encourues		
	déc.-20	déc.-19
Charges sur opérations de retrait monétique	2 104	2 610
Frais d'interchange émis	793	802
Autres commissions	221	88
Total CH2 - Commissions encourues	3 118	3 500
Note R7		
Marge nette des activités d'assurance		
	déc.-20	déc.-19
Résultat Technique de l'Assurance Non-Vie	25 864	23 279
Résultat Technique de l'Assurance Vie	10 533	23 033
Résultat technique	36 397	46 312
Produits des placements Assurance Non-Vie	25 396	8 115
Charges des placements de l'Assurance Non-Vie	-1 244	-2 645
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	-14 562	-26 890
Autres produits non techniques	531	492
Autres charges non techniques	-5 898	-4 507
Marge intégrable	40 620	20 877
Elimination des opérations intra-Groupe	-21 617	-17 592
Marge nette des entreprises d'assurance	19 003	3 285

Note R8

PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs

	déc.-20	déc.-19
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	74 354	37 590
Dotations nettes aux provisions pour passifs	149	175
Pertes sur créances irrécouvrables	493	522

Récupération sur créances comptabilisées en pertes	-154	-114
Total PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs	74 842	38 172

Note R9

PR6/CH5 - Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement

	déc.-20	déc.-19
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	237	10 022
Pertes subies sur les titres en portefeuille	3 164	1 196
Plus ou moins-values réalisées sur titres en portefeuille	-2 770	-4 022
Frais de gestion du portefeuille	3	0
Total PR6/CH5 - Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement	634	7 196

Note R10

CH6 - Frais du personnel

	déc.-20	déc.-19
Charges de fonctionnement	61 176	60 220
Masse salariale	48 441	47 751
Charges sociales	11 800	11 522
Charges fiscales (TFP, FOPROLOS)	935	947
Autres Frais liés au personnel	14 455	16 809
Régime d'intéressement	10 455	12 793
Prime départ à la retraite	1 100	1 107
Divers	2 900	2 909
Récupération sur personnel en détachement	-1 179	-1 184
Total CH6 - Frais du personnel	74 452	75 845

Note R11

CH7 - Charges d'exploitation

	déc.-20	déc.-19
Télécommunication & courriers	1 604	1 946
Maintenance et entretien	3 983	3 748
Services externes d'exploitation	4 698	4 043
Achat de biens consommables	4 253	4 758
Communication, marketing et documentation	663	1 172
Assurance, Droits et taxes	12 537	11 973
Jetons de présence au conseil d'administration	526	523
Autres services extérieurs	4 159	3 674
Ajustements Produits et charges intra-groupe	-1 277	367
Total CH7 - Charges d'exploitation	31 146	32 204

Note R12

CH8 - Dotations aux amortissements

	déc.-20	déc.-19
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 244	901
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9 290	9 446
Total CH8 - Dotations aux amortissements	10 534	10 347

Note R13

Contribution par unité dans le résultat consolidé :

	Secteur Financier			Autres secteurs			31/12/2020	31/12/2019 (*)
	Activité Bancaire	Assurance	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	Autres	Immobilière	Promotion Touristique		
<i>Quote-Part dans les sociétés intégrées globalement</i>								
BT	74 068						74 068	124 665
ASTREE		11 414					11 414	4 583
FOSA					72		72	149
GITSA					66		66	59
CARTHAGO						-126	-126	1 236
SCAN						-125	-125	-132
SPCB					209		209	158
GPT			51				51	1 058
PT			616				616	818
SBT				81			81	200
BT SICAR				1 708			1 708	117
TFT				53			53	165
SPPI				-8			-8	-4
Total	74 068	11 414	667	1 834	347	-251	88 079	133 072
<i>Quote-Part dans les sociétés mises en équivalence</i>								
SVCR			-369				-369	-47
SVRD			6 701				6 701	6 693
Total	0	0	6 332	0	0	0	6 332	6 646
Total Résultat	74 068	11 414	6 999	1 834	347	-251	94 411	139 718

(*) La colonne comparative a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 9)

8. Notes sur l'état des flux de trésorerie consolidé

Note F1

Flux de trésorerie consolidé

	BT	Secteur Financier	Autres Secteurs	Effet des éliminations	déc.-20	déc.-19
Trésorerie groupe						
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	419 157	14 062	4 470	(3 494)	434 195	283 495
Dont trésorerie chez la Banque de Tunisie		2 123	1 371			
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	271 035	22 517	3 481	(7 168)	289 865	434 195
Dont trésorerie chez la Banque de Tunisie		3 786	3 382			

La situation de la trésorerie de début et de fin de période des comptes bancaires ouverts chez la BT est mentionnée en marge. La variation de ces comptes a été éliminée par la variation de la rubrique dépôts et retraits de la clientèle.

9. Notes sur les retraitements de la colonne comparative de 2019

Un re-calculation des pourcentages d'intérêt et de de contrôle a été effectué pour tenir compte des détentions dans les sociétés SICAV dans le cadre des fonds gérés au niveau des sociétés SICAR. Les chiffres de 2019 ont été retraités pour tenir compte de la part d'intérêt dans le résultat, les réserves groupe ainsi que la valeur des titres mis en équivalence.

Retraitement Comptes de Bilan

Rubriques Retraitées	Exercice clos le 31/12/2020 (En K.TND)			
	31/12/2019 Retraité	Reclassement	Retraitement	31/12/2019 Publié
Portefeuille titres commercial	11 078	-2 000	0	13 078
Portefeuille d'investissement	789 820	0	-91 348	881 168
Placements nets des entreprises d'assurance	150 691	0	-7 698	158 389
Autres actifs	72 778	1 084	0	71 694
Titres mis en équivalence	134 501	0	98 177	36 324
Total des Actifs	6 393 170	-916	-869	6 394 955
Autres passifs	281 452	-916	0	282 368
Sous-Total Passifs	5 305 163	-916	0	5 306 079
(Titre d'auto contrôle)	-50	0	192	-242
Réserves consolidées	631 348	0	-2 264	633 612
Résultats consolidés	139 718	0	5 261	134 457
Sous-Total capitaux propres	996 016	0	3 189	992 827
Intérêts minoritaires	91 991	0	-4 058	96 049
Total Capitaux propres, passifs et intérêts minoritaires	6 393 170	-916	-869	6 394 955

Retraitement Comptes de Résultat :

Rubriques Retraitées	Exercice clos le 31/12/2020 (En K.TND)		
	31/12/2019 Retraité	Retraitement	31/12/2019 Publié
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6 646	5 181	1 465
Résultat courant avant impôt	222 396	5 181	217 215
Résultat des activités ordinaires	147 465	5 181	142 284
Résultat net	147 426	5 181	142 245
Intérêts minoritaires	7 708	-80	7 788

Résultat net, part groupe	139 718	5 261	134 457
Résultat net, part groupe par action (En DT)	0,621	0,023	0,598

Périmètre de consolidation

Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	2019 Retraité	Retraitement	2019 Publié	2019 Retraité	Retraitement	2019 Publié
Organismes de placement collectifs en valeurs mobilières						
SICAV CROISSANCE	97,41%	3,03%	94,38%	57,48%	1,74%	55,74%
SICAV RENDEMENT	33,45%	22,66%	10,79%	28,33%	21,92%	6,41%

10. Impact de la Pandémie COVID-19

La propagation de la Pandémie COVID-19 a généré une crise économique grave et profonde à l'échelle nationale et internationale. Cette situation aura des répercussions sur tous les secteurs du pays, dégageant des impacts sociaux, économiques et politiques dévastateurs.

Principaux impacts :

Pour ce qui est des revenus d'intérêts

La baisse du taux directeur de la BCT a été suivie d'une diminution du taux du marché monétaire TMM de 50 PB en avril 2020 et de 100 PB à partir du mois de mai 2020. Cette baisse a un impact négatif sur les intérêts de la période, vu que l'essentiel de nos emplois sont à taux variables.

Les principales mesures touchant les banques concernent la décision de report des échéances sur les crédits aux entreprises et aux particuliers :

- La circulaire BCT n°2020-06 a donné aux entreprises la possibilité de reporter leurs échéances bancaires (principal et intérêts) durant la période allant du début mars 2020 à fin septembre 2020 et de modifier le calendrier de paiement en fonction de la capacité de chaque bénéficiaire.
- La circulaire BCT n°2020-07 a demandé aux banques de reporter mécaniquement les tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure a concerné les crédits non professionnels accordés aux particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019.
- La circulaire BCT n°2020-08 a demandé aux banques de reporter les tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux particuliers dont le revenu mensuel net est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019.
- La circulaire BCT n°2020-21 a permis le prolongement de la période de report des échéances de crédits accordés aux entreprises et aux professionnels en vertu de l'article 2 de la circulaire de la BCT 2020- 06 et

ce jusqu'à fin septembre 2021 au lieu de septembre 2020 ainsi que la prorogation de la durée maximale d'octroi des financements exceptionnels stipulée par l'article 1 de la circulaire BCT 2020-12 (connus sous l'appellation des crédits COVID) et ce, jusqu'à fin décembre 2021. En effet, et conformément aux dispositions dudit article, les banques peuvent, jusqu'à la fin du mois de décembre 2020, accorder de nouveaux financements exceptionnels remboursables sur une durée maximale de sept ans dont deux années de grâce et destinés au financement des besoins justifiés du cycle d'exploitation sans dépasser 25% du chiffre d'affaires en hors taxes réalisé en 2019 ou l'équivalent de la masse salariale sur une période de six mois pour les entreprises entrées en activité après le mois de janvier 2019. Désormais, les banques vont pouvoir continuer à accorder ces nouveaux crédits, refinançables par la BCT pour les clients classés 0, 1, 2 et 3 à fin décembre 2019 et ce, jusqu'à fin décembre 2021.

Pour tous les crédits reportés, la banque a comptabilisé les intérêts intercalaires calculés sur la base du capital restant dû et des taux conventionnels dans ses produits.

Pour ce qui est produits des opérations de change

Les produits des opérations de change ont subi une baisse importante à cause de la décélération des opérations de commerce extérieure.

Pour ce qui est des revenus de commissions

En application de mesures visant à encourager les retraits d'espèces au niveau des distributeurs automatiques en accordant la gratuité de ce service, la banque a enregistré des manques à gagner sur les opérations de la monétique. Aussi, l'activité de déblocage de crédit a été impactée par le ralentissement de la croissance économique dégageant ainsi une progression faible de 1,8% sur le premier semestre mais avec une reprise courant le 3^{ème} trimestre 2020 pour se situer à un niveau de 7,2% par rapport à 2019.

Pour ce qui est des charges

Dans le cadre de la lutte nationale contre la pandémie du coronavirus, courant le mois de mars 2020, un don de 11.350 mille dinars a été accordé au profit du fonds 1818.

Conformément au décret-loi n° 2020-30 portant instauration d'une redevance conjoncturelle de 2% pour les banques et les établissements financiers avec effet rétroactif sur l'exercice 2019, la banque a supporté une charge de 6 620 mille dinars.

Pour ce qui est du risque de liquidité et de solvabilité

Au vu de la situation exceptionnelle du COVID-19, la banque a observé une certaine volatilité de son ratio de liquidité sans pour autant tomber sous la barre du minimum réglementaire. A fin décembre 2020, le niveau du ratio LCR se trouve à un niveau assez confortable pour absorber la nouvelle reprise de l'activité.

Par ailleurs, faisant suite à la note de la BCT du 04 mai 2020, la banque soumet hebdomadairement à la BCT ses prévisions en termes de besoins de liquidité avec une simulation de son ratio LCR.

La banque dispose, également, d'un niveau d'actif liquide de haute liquidité ainsi que des supports de refinancement suffisants lui permettant d'absorber tout éventuel choc de liquidité, sous la surveillance permanente du comité de trésorerie. Également, le ratio LTD, étant bien maîtrisé, se situe à un niveau conforme aux dispositions réglementaires. En moyenne ce ratio est supérieur à 110% jusqu'à fin décembre 2020.

Pour ce qui du domaine de l'assurance

Dans le cadre des mesures prises par l'Etat pour faire face aux répercussions de la propagation du Coronavirus « covid-19 » et notamment celles relatives au report des échéances de crédits accordés aux particuliers conformément aux dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n°2020-19 du 15 mai 2020 et aux

Circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°2020-7 du 25 mars 2020 et 2020-8 du 1er avril 2020, le groupe Banque de Tunisie a pris les mesures nécessaires pour que les contrats d'assurance liés aux contrats de crédit accordés par la banque aux Particuliers continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report.

Par ailleurs et afin de pouvoir arrêter une démarche commune pour l'application de ces dispositions à l'échelle sectorielle, des réunions ont été organisées entre l'Association Professionnelle des Banques et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances dans le but d'arrêter les engagements des uns et des autres, notamment en ce qui concerne l'échange des données nécessaires pour déterminer les impacts financiers découlant de la prorogation des délais des crédits concernés.

Par conséquent, il a été convenu au niveau du secteur de réclamer les informations nécessaires auprès des banques, chacun en ce qui le concerne, pour pouvoir calculer à la fois la prime additionnelle et la réserve mathématique correspondante à imputer sur l'exercice 2020.

En application de cette orientation, une circularisation de toutes les banques ayant des contrats avec la société Astrée a été effectuée, pour réclamer les informations demandées.

A la date d'arrêt des états financiers, seule la Banque de Tunisie a communiqué l'ensemble des informations requises, ce qui a permis d'effectuer les calculs nécessaires pour estimer les provisions mathématiques requises en 2020 et la prime additionnelle afférentes à cette opération.

En effet, la prise en charge par Astrée du report des échéances des crédits concernés de 3 mois ou 7 mois et des intérêts intercalaires correspondants, conformément aux conditions arrêtées par les Circulaires de la Banque Centrale de Tunisie, fait ressortir une provision mathématique correspondante de 2.535 mille dinars et une prime additionnelle de 2.675 mille dinars.

Tenant compte de l'état d'avancement des discussions en cours entre les deux Associations Professionnelles des Banques et des Assurances et en attendant l'aboutissement à un accord de place sur les modalités de traitement des effets des reports, ASTREE a, par mesure de prudence, constaté les provisions additionnelles sur les comptes de 2020 et a abandonné en 2020 la prime additionnelle conformément au Décret-loi du Chef du Gouvernement n°2020-30 du 10 juin 2020.

1. Évènements postérieurs à la clôture

La société mère a reçu, courant le mois de janvier 2021, une notification d'un contrôle fiscal approfondi qui couvrira les exercices 2017, 2018 et 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date de ces états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date.